

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

UNIVERSITÉ ABOU-BEKR BELKAÏD TLEMCEM
Faculté des Lettres, des Sciences Humaines et des Sciences
Sociales

Département des langues étrangères
Section : Français

THÈME

Le fonctionnement des collocations en langue de
spécialité. Exemples sur l'hebdomadaire algérien
LIBERTÉ ÉCONOMIE

MÉMOIRE POUR L'OBTENTION D'UN MAGISTÈRE EN SCIENCES DU LANGAGE

Présenté par : Djaffer KETTAB

Sous la direction de Pr. BOUMEDIENE BENMOUSSAT

DEVANT LE JURY :

Mr Mustapha BELMOKADEM	Pr	U. TLEMCEM	PRESIDENT
Mr Boumediène BENMOUSSAT	Pr	U. TLEMCEM	RAPPORTEUR
Mr Mohamed HADJADJ AOUL	MC	U. TLEMCEM	EXAMINATEUR
Mr Smain BENMOUSSAT	MC	U. TLEMCEM	RAPPORTEUR

Année Universitaire 2007-2008

الملخص :

يتضمن هذا الموضوع دراسة حول طبيعة المترادفات *les collocations* ; و الشكل الذي تأخذه كنموذج النحوي في النص المتخصص و كذا النوع الذي تبرز فيه من نمط إما معجمي أو دلالي . تتركز هذه الدراسة على مكنز لغوي *corpus* قام الباحث بجمعه في لغة التخصص و التي تأخذ ميدان علم الاقتصاد نموذجا تطبيقيا لها . بعد التقصي النظري تعاملنا مع الطرح و الذي يبرز في التساؤل حول طبيعة المترادفات في لغة التخصص . تم البحث التطبيقي بعد ذلك بالوسائط المنهجية المناسبة لطبيعة الموضوع : التطبيق الإعلامي الآلي ، البرامج اللغوية و العمل الإحصائي . و توصل الباحث إلى نتيجة أن ظاهرة المترادفات في التركيب اللغوي إنما تتكون بصفة كبرى في نوعها كمترادفات دلالية في لغة التخصص .

Résumé

Cette étude se veut une analyse exploratoire d'un corpus spécialisé compilé des articles des journaux d'un hebdomadaire Algérien francophone. Son but est de connaître le fonctionnement des collocations dans ce type de texte et comment ces combinaisons se comportent-elles dans les textes scientifiques notamment les textes qui traitent de la finance internationale? Les résultats de ce travail sont en concordance avec ce que les spécialistes en la matière ont avancé à savoir que les collocations conceptuelles sont d'une importance non négligeable dans la construction du sens et la structure interne des textes scientifiques.

Abstract

This study explores the behaviour of collocations in LSP related matters. First, corpus data are presented to show that complex noun adjective formation is a ubiquitous feature of economic text, and that these phrases (or collocations) are highly discipline-specific in a way that individual words are not. Next it is shown that these collocations as a class may be seen as a kind of threshold to specialised economic discourse. The data, collected from a specialized newspaper (LIBERTE ECONOMIE) was computed using the KWIC (Key-Word-In-Context) software. Results were then analysed, discussed and sorted via a "CC vs CL" model.

Introduction

Le langage est une partie intégrante de tous les aspects de notre quotidien. Son usage est généralement limité, habituellement, à la communication entre êtres humains. A posteriori, son emploi se limite à des groupes qui partagent une même langue ou plutôt un même code.

A cet égard, le langage se voit obligé de suivre le développement et se prépare à l'évolution technologique et technique que connaît l'humanité actuellement. Or dans le cas contraire tout ce développement ne sera qu'un obstacle à la communication sur tous les plans surtout linguistique. En effet, l'avenir de la langue en particulier et le langage en général doit suivre le développement et les initiatives de la technologie dont nous connaissons l'aspect technique, qui est le noyau de cette recherche. Ce changement, imposé, sera le point de départ d'une nouvelle façon d'appréhender la langue. Un usage raisonné ne sera tolérable que si la recherche d'exactitude se fonde sur une analyse des pensées qui soit aussi étayée par une logique.

La conception moderne des nouvelles technologies a donné naissance à beaucoup de pratiques linguistiques et une recherche d'exactitude. Celles-ci participent à la mise en place de nouveaux concepts qui seront imputées, aussitôt, à des outils et méthodes nouveaux. C'est-à-dire, la réforme de la langue doit s'inscrire dans la recherche d'un arrière plan technique nouveau.

Cet arrière plan plus ou moins rigide est indispensable pour maintes raisons à savoir trouver un terrain d'entente entre les doctrines philosophiques héritées de la philologie et les préoccupations des hommes de laboratoire. Les dernières décennies ont donné une diversité des points de vue sur l'évolution des langues et ont illustré une opposition praxématique. Dorénavant, nous nous heurtons aux problèmes du multilinguisme, sollicitant les éléments qui rendent les transfères communicationnelles possible.

Le caractère pratiquement irréversible de ce processus du changement est perceptible à travers certains changements majeurs qui ont caractérisé notre perception de la langue en particulier et le langage en général depuis le début de la décennie 90 et qui se sont accélérés au début des années 2000. Tous ces changements définissent, on s'en doute, une

réorganisation en profondeur des recherches effectuées sur le langage auxquelles ne pourra échapper, à terme, aucune étude moderne.

Les recherches linguistiques, à tous crins, se multiplient, l'utilisation de la technologie prend un élan considérable et les difficultés rencontrées au cours des recherches se montrent insurmontables. Les méthodes classiques posent problème et leurs résultats sont considérés biaisés. La première victime de cet essor n'est que le dictionnaire, qui reste, en quelque sorte, muet face aux exigences d'un lectorat appliquant de nouvelles règles de jeu.

Si l'on rappelle que les nouvelles règles de jeux imposées par la technologie impliquent : d'une part, un approfondissement et un changement catégorique des approches d'antan de la pensée linguistique d'autre part, une modulation nouvelle de la sphère des technologies par une présentation progressive des normes d'outils nouveaux.

Les difficultés que recèlent les dictionnaires témoignent d'un manque des mots recherchés notamment les « composés » qui n'ont pas des entrées indépendantes. La plus part des textes sont remplis d'expressions composées que nous ne pouvons pas prédire le sens et lorsque l'on raisonne en terme de traduction la tâche devient de plus en plus difficile. Dans ce sens, chercher dans les livres de référence le sens de nid, celui de ange et les règles de grammaire qui permettent de les assembler, ne suffit pas pour comprendre, et, a fortiori, pour bien employer : nid d'ange. Ainsi, un lexique ne se décrit pas par des mots, simples et complexes, mais aussi par des suites de mots fixes, dont le sens n'est guère prévisible. Avoir une carte bleue n'est pas offrir un petit carton rectangle ayant la couleur du ciel. Voilà l'un des éléments de la langue qui fait partie d'un système global favorisant une autre face qui est le code, et qu'il faut donc maîtriser en tant que tel.

Tous les mots d'une langue générale sont, bien évidemment, en perpétuelle mutation. Ils naissent selon des exigences d'un comportement ou seulement selon des besoins d'une communauté. Ceci dit, que le besoin d'avoir des définitions exactes et précises se révèle d'une importance primordiale. Pourtant, derrière les études thuriféraire des linguistes de l'époque, les apprenants restent à l'affût de l'ambiguïté et aussi les spécialistes à l'affût de la déroute.

La mastodonte orthographe de la langue française évoque imperfections des dictionnaires et ne fait que traduire les contradictions entre les entrées et le désir de comprendre mieux la réalité mouvante d'une langue. La langue de spécialité comme

discipline rencontre aussi ce problème de déconfiture, soit sur le plan de la dénomination des concepts soit sur son statut.

Cette discipline multidisciplinaire se situe à la croisée d'un grand nombre de sous disciplines de la linguistique (sémantique, lexicologie...), étroitement liée à une activité du domaine de connaissance, à des applications différentes inséparable du social. L'existence de langues de spécialité est liée directement à la terminologie, laquelle est considérée comme un instrument de base. Cette notion empirique peut avoir des finalités diverses reliées au monde de la communication et de l'information.

L'hétérogénéité de la langue, son fonctionnement, sa réalisation, imposent à chaque locuteur un ajustement de son usage de la langue par rapport à des situations de communication spécifiques à travers les différentes variétés fonctionnelles que la situation de communication exige. Cela est fait grâce à ces situations qui rendent compte de ce que les locuteurs d'une langue savent des mots qu'ils emploient ou qu'ils pourraient employer. Le locuteur doit suivre des règles dictées, a priori, par la lexicologie. A ce titre, nous constatons que la première composante de la communication spécialisée est la lexicologie. Or, son objectif consistait en la construction d'un modèle de la composante lexicale et de la grammaire. Elle étudie, en particulier, les connaissances implicites propres aux mots et l'usage que les locuteurs produisent. Ces derniers prévoient la possibilité réelle de former de nouvelles unités selon les modèles structuraux dictées par la norme. L'ensemble des données recueillies sur les mots doit expliquer les connaissances lexicales de ce dernier.

Notre intérêt à la langue de spécialité, va particulièrement nous ramener, dans un premier lieu à un phénomène lexicologique qui fascine récemment les linguistes et entre autres des informaticiens, et des statisticiens ; nous nous intéressons aussi à la phraséologie, son fonctionnement dans des textes de spécialité.

On va essayer de se pencher dans notre travail sur un problème spécifique à la langue française et mettre en lumière les difficultés que rencontrent les apprenants de cette langue en utilisant les dictionnaires ou en tentant de les expliquer, en se fiant à la seule et unique intuition linguistique.

Nina Catach (1981) dénonce l'imprévisibilité conceptuelle de la notion du mot en le définissant comme étant une unité linguistique issue de la tradition orthographique, c'est-à-

dire qu'il a été créé au fil des siècles sans esprit de système. Elle constate, aussi, un traitement arbitraire et anarchique de la composition dans les dictionnaires, elle met en lumière les multiples variations des composés et le désordre qui règne dans ce domaine malgré les normes édictées par la grammaire.

Ce désordre de ces mots ne s'arrête pas à faire surface, et au fil du temps et, sur le plan communicationnel, il draine des entités plus ou moins complexes et savamment mal entretenu par les linguistes. Parallèlement, sur le plan définitoire de ces unités ne cessent de créer des distorsions.

Ces unités dans le lexique sont perçues comme des unités préconstruites, des suites préfabriquées, qu'elles soient complètement figées (type pomme de terre) ou semi-figées comme fort comme un turc ou prêter attention (Tutin & Grossmann 2002 : 15). Ces suites sont souvent appelées unités phraséologiques selon la terminologie avancée par Charles Bally. Par ailleurs, les linguistes anglo-saxons s'intéressent de plus près à ces combinaisons en leur donnant des appellations différentes. Notons tout de suite, pour y parvenir à éclaircir la situation il faudrait que la langue comme système sache détecter soit les bornes du composé, soit un lien entre ses constituants.

Il faudrait aussi que la grammaire sache distinguer entre pommes de terre et pommes de ma grand-mère par exemple, ce qui veut dire faire une différenciation entre un syntagme figé aux éléments liés par l'usage, et un syntagme libre dont les éléments sont liés par la situation discursive.

Par ailleurs, des linguistes mentionnent qu'il existe des mots dont l'apparition est plus probable dans tel contexte que dans tel autre, avec lequel ils entretiennent des relations privilégiées. Par exemple si célibataire apparaît fréquemment dans le contexte de endurci, alors ces deux mots sont sans doute liés de quelque manière. Il s'agit en quelque sorte de caractériser un mot donné par son contexte. Notons que le traitement de ce genre ne prend en compte que le mot, qui est une unité linguistique, notoirement, mal définie. Les conséquences sont fâcheuses pour les mots composés : pomme de terre, par exemple est éclaté en pomme, de et terre.

Pour éviter de tomber dans les généralités dues à la diversité, nous nous attacherons, essentiellement, dans ce travail, à un cas particulier de groupement de mots appelé également

phraséologie dans la terminologie française et plus précisément la collocation selon la terminologie anglo-saxon.

Nous essayons de montrer l'absence de définitions opératoire de la collocation. En revanche, la connaissance de ces groupements est indispensable à la maîtrise de la langue qu'elle soit seconde ou étrangère, ces expressions semi-figées constituent une problématique davantage étudiées.

Notre étude s'appuie sur un corpus de 250 000 occurrences lexicales. Nous avons constitué un corpus représentatif du discours de la finance internationale par une sélection de textes de différents auteurs, journalistes chroniqueurs et autres. Les textes sont tirés d'un hebdomadaire francophone Algérien spécialisé en économie " LIBERTE ECONOMIE". Nous sommes toutefois conscients que bâtir un corpus représentatif et homogène n'est pas une tâche facile, les résultats dégagés dépendent de la taille du corpus. Les résultats sont propres à l'étude.

A partir de la lecture des travaux élaborés dans ce domaine, il nous a paru pertinent de se poser des questions a fin de savoir à quel moment le passage entre mots composés et autres formes de combinaisons de mots se fait-il ?

Nous nous sommes demandés, aussi, si nous pouvons envisager de répertorier les combinaisons lexicales spécialisées, de les typologiser selon leurs structures. Finalement nous nous sommes interrogés sur les critères qui pourraient nous donner le classement de ces combinaisons. L'utilisation d'un outil informatique paraît obligatoire pour cela nous avons fait recours un logiciel spécialisé dans le traitement des occurrences.

Pour les finalités que nous pensons atteindre à travers ce travail, elles seraient de savoir si nous pouvons élaborer un lexique du domaine proposé à l'étude en utilisant cet outil informatique. En ce sens, nous pensons participer à l'enrichissement des banques de données terminologique d'un domaine tant usité par les apprenants que par les enseignants.

Nous pensons encore à résoudre une petite partie des problèmes rencontrés par les apprenants de la langue lors de l'encodage et du décodage de ces groupements préférentiels régit par l'usage que par l'écrit. Nous croyons, par ailleurs, que notre travail sera utile à d'autres points de vue, ne serait-ce que pour confirmer l'importance de saisir les contraintes qui s'exercent sur l'association des éléments linguistiques en unités organisées.

Dans ce travail, notre attention se porte sur les différents comportements des collocations. Plus précisément, nous tentons de répondre à des questions qui relèvent du fonctionnement de ces suites en langues de spécialité en particulier et la langue générale en général. Ceci nous conduit à adopter le plan suivant : dans une première étape nous présentons, au premier chapitre intitulé « Mot, et phénomène de composition » un état de l'art sur la question qui donne une vue synthétique sur la problématique du mot, les critiques adressées à cette notion et la terminologie utilisée pour la dénomination de cette dernière. Aussi, nous mettons l'accent sur le phénomène de la composition, notamment la formation des mots et leur typologie du point de vue des linguistes (Martinet, Benveniste et Pottier...).

Le deuxième chapitre intitulé « la collocation entre la langue générale et langue de spécialité », est destiné à un essai de définition de la collocation du point de vue de la langue générale. Nous donnons, également, la typologie de la collocation et les relations qu'elle entretient avec quelques notions voisines. Quelques approches sont énumérées dans ce chapitre, dont celle du courant Anglo-saxon qui a fait de ce phénomène un objet d'étude privilégié pour la linguistique contemporaine. Ensuite nous nous concentrons sur le comportement de ces suites de mots en langue de spécialité et les rapports qu'elles entretiennent avec la terminologie d'un domaine donné. La langue de spécialité occupe une place prépondérante dans l'analyse de ces suites. Ainsi, nous présentons dans ce chapitre les notions et concepts qui se rattachent à la langue de spécialité et aussi les positions des spécialistes en la matière.

Un troisième chapitre intitulé « corpus, outils et méthodologie, se veut un cas pratique où nous proposons de vérifier le fonctionnement de ces groupements de mots ou de termes en utilisant un corpus spécialisé compilé selon les critères proposés par Pearson (1998). Le corpus est constitué à partir d'articles de journaux sélectionnés dans le domaine destiné à l'étude. Notre objectif étant faire ressortir les différences de comportements des combinaisons lexicales (collocations) dans le discours spécialisé (finance internationale). Ensuite, nous élaborerons une base de données qui, en aval, sera destinée à l'analyse du corpus. Les textes sont réunis en format électronique, dans ce qui est convenu d'appeler un corpus. Cette tâche peut se résumer au stockage de textes déjà accessibles dans cette forme ou nécessitent des opérations de conversion (si les textes sont en format papier ou s'ils sont dans un format qui n'est pas compatible avec les logiciels utilisés par la suite).

La première tâche consiste à assembler une documentation, c'est-à-dire réunir des textes représentatifs du domaine dont nous souhaitons décrire le vocabulaire (médecine, droit, économie, etc.). Nous procédons, ensuite, à un repérage des unités qui feront éventuellement partie du corpus.

Le repérage des termes est automatisé en partie à l'aide de logiciels appelés extracteurs de termes. Cette collecte de données sur les termes clés est facilitée par un concordancier, KWIC par exemple, qui extrait rapidement des contextes associés à un terme donné.

Pour faciliter notre recherche, nous avons opté pour l'utilisation d'outils informatiques tel le logiciel de traitement concordancier (KWIC). Le concordancier est un programme effectuant une concordance en utilisant des fichiers txt, DOS ou autres. Pour l'utiliser, il faut spécifier un terme de recherche, que le Concordancier doit rechercher dans tous les fichiers texte que nous avons sélectionnés. Le programme affiche ensuite les résultats de concordance et nous donne accès aux informations concernant les co-occurents du terme de recherche.

A partir du corpus établi, nous sélectionnons des termes clés représentatifs du domaine concerné, et nous répertorions ensuite les nombreuses combinaisons lexicales en fonction des éléments qui les composent. Puis, à la suite d'un second inventaire de cooccurrents, nous regroupons les CLS ou plutôt les collocations obtenues par classes conceptuelles afin de les observer et suivre leurs comportements dans un corpus spécialisé.

Cette démarche plus ou moins technique ne cherchait qu'à illustrer le bien-fondé de la prise en compte de l'informatique et les règles de grammaire auxquelles toute production linguistique, notamment discursive, doit obéir. Cette dimension de l'analyse dite traitement automatique de la langue doit être une partie prenante d'une étude linguistique ouverte à l'épaisseur technique et au rôle des outils informatiques par lesquels nous formulons toute connaissance actuellement.

CHAPITRE I

LE MOT ET LE PHENOMENE

DE LA COMPOSITION

1.1 Le mot : une notion problématique

La pléthore terminologique autour du terme « mot » correspond à une difficulté majeure. La définition de l'unité en question est en perpétuel rejet et acceptation. Saussure (1916) a déjà caractérisé cette difficulté dans les Cours à maintes reprises.

Toujours est-il, la notion du *mot* repose sur une tradition des écritures qui séparent par des espaces, les suites de lettres ou caractères¹. Ces séparations ne correspondent pas toujours à une réalité fonctionnelle. Cette illusion traduite par la notion du mot est dénoncée par Antoine Meillet :

« Nous croyons tous savoir ce que c'est le mot car dès notre enfance nous avons vu les mots séparés par des blancs, dans l'écriture, le mot apparaît comme un petit être autonome, une quantité constante, cette séparation entre les mots n'est pas d'ailleurs un fait universel (...) les grecs ne séparaient pas les mots dans l'écriture »².

Jadis, les grecs parlaient des mots, mais dans n'aucun cas le paramètre de l'écriture n'a été un élément pertinent dans l'identification de cette notion, donc le critère graphique fausse l'analyse de ces entités. Bally (1909) lui aussi a été l'un des linguistes qui ont dénoncé l'illusion que représente le terme mot dans son « traité de stylistique française ». De ce fait, il préconise d'autres pistes pour surmonter ces entraves, le sémantisme mentale fait l'objet d'autre conduite pour l'analyse de cette entité problématique³

Marquée par des contradictions, la notion du mot favorise l'approche graphique. A cet effet, les réflexions se multiplient en essayant de donner une clarification à ce concept approché de différentes manières tantôt par des approches favorisant l'aspect philosophique issu de la tradition grecque et tantôt les grammairiens tel Pannini et autres.

La description systématique de la langue ne remonte pas au XIX siècle. Au contraire elle était pratiquée par une civilisation ancienne, celle de l'Inde. C'est à Pannini qu'on doit les

¹ PICOCHÉ Jacqueline (1984) « Précis de la lexicologie française : l'étude et enseignement du vocabulaire » Paris Nathan-Université

² RAY Alain (1970) « La lexicologie, lectures » Paris, Klincksieck, p.12

³ Idem, p 14

premières réflexions et analyse de la langue. La notion du mot a été au centre de ces réflexions proposées dans le traité de la Grammaire fonctionnelle du sanscrit.

Soucieux de donner une description minutieuse de sa langue, voire une réflexion sur son fonctionnement, le grammairien a donné une identification à ce qu'on peut appeler la plus petite unité lexicale : le mot. Dans ce sens, il a avancé une distinction intéressante entre les types de mots sanscrits qui sera entreprise au XX siècle par d'autres linguistes.

La distinction faite par Pannini des mots fictifs et des mots vrais donne un souffle nouveau aux études qui sont venues après. Le grammairien considère le terme mot comme unité fonctionnelle ce qui fait que cette conception sera l'étendard et le jalon des études à venir. A cet effet, on doit une science du mot ou plus précisément une lexicologie à Pannini.

La réflexion sur la langue a connu un itinéraire plus scientifique avec l'instauration de la philosophie grecque. L'étude de la langue pour les grecques se base sur l'analyse des liens entre langue comme instrument et la logique comme mode de pensée. Ray (1970) fait cette remarque en étalant les pensées de Platon et d'Aristote, où il dit « *Pour Aristote les mots expriment les concepts par convention (theisi) alors que Platon cherche dans le signe linguistique le reflet naturel et nécessaire du monde des idées.* »

Les réflexions de ces deux grands philosophes grecs sur l'unité lexicale n'ont pas une très grande importance dans les analyses ultérieures.⁴ La raison pour laquelle ces derniers prennent cette unité comme instrument conceptuel présentant un reflet du monde des idées et non comme étant un phénomène observable. Le délaissement de cette conception est justifié par le manque d'intérêt des grecs à la forme. De ce fait, nous remarquons que la pensée indienne avancée par Pannini procédait à l'inverse (plus de détail sur la question voir Ray (1970)). Parallèlement, les philosophes latins ont senti que le lexique entre autre les unités formant la notion du mot présentait un caractère contradictoire surtout celui de l'usage.

Homos classicus de Varron «*de la grammaire latine*» dénonce la vision grecque marginalisant l'unité du mot en général et le lexique comme étant un ensemble de formes. La dichotomie avancée dans son analyse de la grammaire latine, anomalia/ analogia, fait que les caractères morphologiques d'une langue donne une grande importance à la structure

⁴ RAY Alain (1970) op cit .p.14

fonctionnelle, et par voie de conséquence, à prendre en compte la créativité linguistique au niveau lexical⁵.

Une telle articulation permet l'émergence d'une influence sur le plus éminent linguiste du XX siècle d'où il avance que lexicologie est faite d'irrégularités⁶. Clivé, la pensée de Bloomfield est de nature à destituer l'hégémonie des grecs sur l'analyse de la langue. Ce clivage dû à l'influence de Varron sur la pensée contemporaine du langage. L'influence de Varron à pousser le développement d'autres travaux chez maints linguistes contemporains et philosophes.

Ces derniers essaient de définir, de caractériser, en utilisant des critères considérablement hétérogènes, la notion du *mot*. La validité de ces critères est limitée et les définitions de la notion de mot diffèrent de façon frappante d'un linguiste à un autre.

Dans cette controverse, les linguistes et aussi les philosophes essaient de mettre en lumière les ambiguïtés qui contournent la notion « mot ». Ray (1977) nous met en garde et affirme que la notion du mot, est « prise depuis longtemps pour l'objet inévitable de la lexicologie et, depuis elle se considère le noyau du concept du signe »⁷. La réalité floue et la difficulté de délimitation font que les linguistes ne partagent pas la même perception à propos de son identification voire sa définition.

A propos, la majorité des linguistes contemporains considèrent que le mot n'est pas une notion linguistique⁸. Approximativement nous pourrions dire que, dans une phrase, le mot est employé pour désigner des formes linguistiques qui sont séparées à l'écrit par des espaces ou des marques de ponctuation. En revanche, le linguiste Alain Polguère (2002) avance « qu'un mot est quelque chose de plus « *abstrait* », plus général qu'une forme linguistique »⁹. Tout cela démontre que le terme *mot* est utilisé pour désigner deux notions distinctes liées à la langue. De nombreux textes de linguistique entretiennent des visions différentes, en employant ce terme indifféremment dans l'un ou l'autre sens.

⁵ RAY Alain (1970) op cit .p.23

⁶ BLOOMFIELD Leonard (1961) « *Language* » Holt. New York

⁷ RAY Alain (1977) « *Le lexique : images et modèle du dictionnaire à la lexicologie* » Paris, Librairie Armand Colin. p.126

⁸ Polguère. Alain (2002) « *Notions de base en lexicologie* » OLST p. 33

⁹ Op cité p.34

D'un côté, certains linguistes acceptent cette notion comme une donnée de l'intuition de locuteur¹⁰ et d'un autre côté, le fonctionnalisme français notamment Martinet¹¹ qui dénonce l'illusion cette notion héritée des travaux de Charles Bally¹² en mettant en évidence d'autres notions peu ambiguës (le signe, le monème ou le syntagme autonome). Dans cet'état d'esprit le mot a connu un rejet graduellement approuvé par la majorité des linguistes pourtant cette notion reçoit toujours une définition originelle qui la met en relief tantôt selon son monosyllabisme et tantôt son polysyllabisme qui est met en avance. Les livres de référence se mettent d'accord sur une définition plus ou moins rudimentaire, et loin d'être rigoureuse cette définition peut faire l'unanimité de tous les dictionnaires. Le mot, donc, aura un son et un sens plutôt un signifié et un signifiant selon la terminologie saussurienne. Enfin, la linguistique traditionnelle définit le mot comme étant un élément linguistique significatif composé d'un ou de plusieurs phonème susceptible d'un emploi grammatical donné¹³. Par contre, en linguistique structurale la notion du mot est évitée en raison de son manque de rigueur¹⁴. En partant de l'impossibilité de distinguer les mots et les morphèmes, Bloomfield a proposé dans son livre *Language* de distinguer les *free forms* et les *bound forms*, dans le cadre de la linguistique distributionnelle américaine.

La question du mot est centrale dans la réflexion de beaucoup de linguistes. A priori, le structuralisme, représenté par Saussure, la spécificité du terme mot est contestée et la lexicologie se trouve alors sans objet bien défini. L'hégémonie du structuralisme suscite un vaste mouvement épistémologique¹⁵ delà nous allons aborder des modèles proposés par des linguistes qui ont marqué le courant et le développement de la linguistique structurale notamment Saussure (1916), Martinet (1967), et les réflexions d'autres linguistes comme Pottier (1965) et Benveniste (1974) qui ont donné des réponses. Mais beaucoup de questions restent ambiguës par le courant structuraliste, ces lacunes sur le plan notionnel seront développées dans les sections suivantes.

Les écoles ne s'alignent pas dans leur point de vue c'est pour cette raison que l'intérêt de dissiper le flou sur cette notion se montrent pertinents pour le présent travail. Puisque dans

¹⁰ Sapir Edward (1967) « *Anthropologie* » édition Minuit Collection Point

¹¹ Martinet André (1966) « *Le mot* » Problème du langage, Paris, Gallimard p.20

¹² Bally Charles (1909) [1951] « *Traité de la stylistique française* » Paris, Librairie Klincksieck

¹³ Picoche Jacqueline (1986) « *Structures sémantiques du lexique français* » Paris, Nathan-Université

¹⁴ Dubois et al (1973) « *Dictionnaire de linguistique* » Paris, Larousse, p 327

¹⁵ RAY Alain (1977) op cité p.156

le présent travail nous focalisons les contours du signe linguistique, il nous a parait pertinent de toucher que le caractère de figement et les propriétés combinatoires.

1.1.1 Caractère figé du signe linguistique

Le caractère du figement n'est pas nouveau, ce paramètre est c'est ce que Saussure appelle l'*immutabilité du signe*. Alain Polguère (2002) explique le phénomène comme suit : « Le nom français *maison* existait déjà en français il y a cent ans et existera encore vraisemblablement dans cent ans ». Et il ajoute encore que l'apprentissage des langues tient sa pérennité grâce à cette stabilité du système linguistique.

Le caractère figé du signe est le temps et l'évolution du code ne s'affecte au bon vouloir des locuteurs. Il est intéressant à cet égard de noter ce figement se constate a fin que la plus grande harmonie règne entre les humains quand ils communiquent. Alors l'individu n'est pas libre de créer de nouveau signe.

1.1.2 Propriétés combinatoire des signes linguistiques

Dans le cadre d'une linguistique poste saussurienne le signe linguistique peut être vu ou conceptualisé d'une autre façon, une vision le considérant comme une entité comportant une composante additionnelle. Cette propriété est appelée la combinatoire du signe.

Cet aspect essentiel de la caractérisation du signe linguistique n'est pas usuel dans tous les manuels qui traitent de la linguistique en général et le signe linguistique en particulier présenté, mais cette conception du signe linguistique est considérée comme étant une extension du signe saussurien. Les linguistiques contemporaines leur accordent une portion toute congrue dans leur analyse. Cette nouvelle conception est proposée dans le cadre de la théorie linguistique « *Sens Texte* », développé par le linguiste russe Igor Mel'cuk (1995) sous le nom de *syntactique du signe*. Les propriétés de combinatoire d'un signe linguistique sont les contraintes propres à ce signe qui limitent sa capacité de se combiner avec d'autres signes linguistiques et qui ne peuvent être déduites ni de son signifié ni de son signifiant¹⁶. Puisque notre travail tourne sur la combinatoire, nous allons approfondir ce paramètre dans les chapitres qui suit.

¹⁶ Mel'cuk Igor et al (1995) « *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire* » Louvain la neuve Duculot

Le structuralisme de Saussure présenté brièvement ci-dessous nous a permis de revoir le caractère scientifique de cette notion. D'emblée, le fonctionnalisme français présenté par son chef de file André Martinet voit que le concept ne peut être, a priori, une unité fonctionnelle. Pour cette raison le linguiste français propose un autre terme plus ou moins opérationnel dans le cadre d'un travail rigoureux et scientifique à l'encontre des travaux menés en linguistique.

Le consensus de la définition du terme mot est loin d'être établi. Ce manque de rigueur rend la tâche difficile d'avoir une définition qui prend en considération tous les aspects latents et patents de ce terme.

En fin, cette revue de la littérature concernant le concept du mot nous a fait entrer dans ce dédale, au bout duquel nous adapterons une définition qui peut satisfaire des critères plus au moins adéquates d'où cette dernière tirée de Nina Catach (1981) « le mot est un microsyntaxme lexicalisé, d'un haut degré de cohérence intérieure des termes ».

Dans un autre volet la composition lexicale ajoutée le flou aux définitions données ultérieurement. Vu notre problématique, nous sommes dans l'obligation de consacrer une section qui traite le phénomène de la composition pour mieux cerner le phénomène et d'établir la relation la problématique indiquée en haut.

1.2 Le phénomène de la composition

Le phénomène de la composition pourrait être le fruit d'une réflexion toute récente, mais cette dernière s'appuie sur une longue tradition. La constitution d'une description fonctionnelle des formes a été créée en Inde sous des prétextes religieux. C'est à Pannini, au V^{ème} siècle avant Jésus Christ qu'on doit les premiers jalons d'une analyse complète de la langue : le *sanskrit*, et de la morphologie notamment. Pannini s'est intéressé à la lexicologie en utilisant des règles formelles qu'il appelle les *sutra*, d'où sa distinction -dans sa grammaire- pour *pada* (mot simple) et *samasa* (mot composé)¹⁷. En plus d'un aperçu historique, nous allons essayer d'étudier la composition sur le plan définitoire, étudier les points de vue des linguistes et aussi sa typologie. En plus d'un aperçu historique, nous allons essayer d'étudier la composition sur le plan définitoire, étudier les points de vue des linguistes et aussi sa typologie. Avant d'aborder le mécanisme de la composition, nous avons pensé

¹⁷ Ray. Alain (1970) op cité p.6

qu'il n'était pas inutile de rappeler quelques-unes des définitions dont font le centre d'intérêt de plusieurs linguistes voire dans la plus part de nos dictionnaires.

La majorité des dictionnaires, notoirement connus, de la langue française converge vers une même synthèse d'où la composition est un mécanisme dont son fonctionnement n'est encore clair. Désormais la question qu'est-ce que un mot composé se pose.

La réponse à cette question est toujours en suspens et les nombreux linguistes qui se sont plongés dans le monde de la composition n'ont véritablement réussi ni à dégager des critères d'identification opérationnels, ni à s'accorder sur une même définition. Chaque linguiste utilise sa propre terminologie pour définir les mots composés et propose ses propres critères. Ainsi, Grevisse et Goosse, (1986) définissent le mot composé. « Un composé est une unité lexicale formée à partir de deux mots existants qui sont soit coagulés soit joints par un trait d'union »¹⁸.

Commençons par la définition lexicographique donnée par Nina Catach (1981) dans son ouvrage « Un mot composé est un mot formé d'éléments morphologiques ou lexicaux, à l'origine distincts, tendant vers l'unité sémantique et grammaticale, unités qu'ils finissent en générale par attendre au point que les composants ne sont plus sentis »¹⁹. Certes, cette définition paraît à première vue satisfaisante, comme la première donnée par Grevisse, mais toujours est-il la lexicographie peut nous laisser sur nos fins.

A cet effet, nombreux sont les linguistes qui ont pris le problème de délimitation comme priorité majeur dans leurs travaux. Darmesteter (1874) est celui qui a relevé ce problème en appropriant la sémantique comme champs de travail et aussi le structuralisme et son hégémonie qui ont propulsés les travaux sur le problème de la composition, d'où l'apport des fonctionnalistes français avec leur chef de file Andes Martinet (1977) est considérable. Les travaux d'Emile Benveniste et Bernard Pottier ont impact majeur sur changement de vision sur ce phénomène. Depuis la parution de l'ouvrage d'Arsène. Darmesteter *Traité de la formation des noms composés* en 1874, les linguistes ont pour objectif de forger une définition unique de la composition. Dorénavant, les définitions proposées sont tantôt de nature sémantique et tantôt de nature syntaxique ce qui a rendu la tâche des linguistes un peu difficile.

¹⁸ Catach Nina (1999) « *L'orthographe en débat* » Paris, Nathan université

¹⁹ Catach Nina (1981) « *L'orthographe et lexicographie : mots composés* » Paris, Nathan université

1.2.1 La thèse d'Arsène Darmesteter sur la composition (1874)

Arsène Darmesteter (1887) écrivait dans son ouvrage « La vie des mots étudiés dans leurs significations » que les mots « sont en commerce réciproque les uns avec les autres²⁰ » c'est-à-dire, ils établissent des relations d'affinité entre eux et forment des entités complexes, à vrai dire des suites polylexicales. Parmi ces entités les composés sont considérés, à travers l'œuvre de Darmesteter, les plus étudiées selon un point de vue sémantique. Le fonctionnement des constituants de ces unités ont été légués au second plan : suivant l'approche sémantique, l'auteur donne l'importance aux traits sémiques de la construction sans se soucier du fonctionnement de ces entités.²¹

D'ores et déjà, le fonctionnement est secondaire mais, dit Darmesteter, ce qui est essentiel c'est l'*ellipse* avec ses divers degrés de composition. A cet effet, les conclusions de cette analyse sont sujettes à discussion de plusieurs linguistes comme l'a annoncé Nina Catach (1981 : 30) en analysant sa thèse « tous les phénomènes qui affectent le mot composé, traits phoniques, grammaticaux et graphiques ne sont pour l'auteur que des signes extérieurs de ce processus d'absorption mutuelle sémique qu'il appelle « *Ellipse* ». Quant aux résultats de cette analyse le linguiste a pu dégager deux types de composés :

- *Les composés par juxtaposition ou les juxtaposés, dont les éléments sont joints ou disjoints ou sont rapprochés sans ellipse (plafond, chou-fleur..). Ce type de composé ne doit son existence qu'au temps, dit Darmesteter.*
- *Les composés proprement dit : ce type de composé est formé essentiellement des termes projetés l'un vers l'autre.*

La position de Darmesteter (1874), a été le centre d'intérêt de plusieurs linguistes dont Bréal (1897) Dubois et autres et trouve un écho dans l'affirmation de Grevisse « *Le mot composé évoque dans l'esprit non les images distinctes répondant à chacun des mots correspondants mais une image unique* ».²²

Une autre position fait apparition grâce à son initiateur Jean Dubois en 1965. Cette position transformationnelle ne s'éloigne pas trop de celle ramenée par Darmesteter. Nous constatons que cette différence est d'ordre terminologique et postule pour l'existence de deux phrases de base qui peuvent expliquer la formation du composé²³.

L'analyse de Jean Dubois est basée sur un processus de formation de certains « composés. Nous retiendrons de cette analyse : « Le mot composé n'est plus souvent qu'une

²⁰ Darmesteter, Arsène (1887) « *La vie des mots étudiés dans leurs significations* » Paris, Éditions Champ Libres réimpression 1979

²¹ Catach Nina (1981) op cite, p.28

²² Grevisse Maurice (1975) op cité p.95

²³ Gross Gaston (1996) op cité p.56

phrase en raccourci, actualisée essentiellement par un article ; la transformation s'effectue par étape » le linguiste fait remarquer dans son analyse de ce phénomène que « *les rapports de forme étant de plus en plus étroits à mesure que les éléments sont moins autonome* ». Pour les intermédiaires de la phrase, il existe dans la réalité la cristallisation du mot. Dès que, les relations syntaxiques disparaissent, elles font place à des véritable relations morphologiques, le mot devient un simple mot construit senti bientôt comme un mot simple.²⁴

1.2.2 Louis Guilbert (1971)

L'analyse transformationnelle trouve des échos dans les travaux entrepris par le lexicologue Louis Guilbert (1971). Il propose dans son introduction du dictionnaire de la langue Française un rajout important au phénomène de la composition.

Outres les thèses proposées par Dubois et Darmesteter, Louis Guilbert définit le phénomène de la composition comme suit : « *les composés se divisent en deux catégories, selon qu'il issu d'une phrase prédicative à verbe être et ceux qui sont dérivés d'une phrase à verbe avoir* »²⁵. Cette définition fiat l'unanimité et l'approche guilbertienne devient indispensable dans toutes les études traitants le phénomène de la composition.

Certes, cette démarche n'est pas resté sans appel longtemps, le manque de scientificité va la mettre hors usage par les critique avancées par les fonctionnalistes notamment Martinet.

Selon le courant fonctionnaliste, la thèse guilbertienne use dans son analyse purement subjective, ce qui veut dire que le mot composé n'est pas composé si seulement si on a le sentiment qu'il soit composé et vis vers ça. Cette remarque avancée par Catach (1981) met la vision de Guilbert dans l'impasse et plutôt permet au courant fonctionnaliste de la mettre à l'écart. Andres Martinet contestant l'intuition proposée par Guilbert donne aux linguistes une autre approche plus objective, respectant la scientificité de la discipline.

1.2.3 André Martinet (1967)

Dans ce sens, le courant fonctionnaliste qui se rattache à André Martinet propose une terminologie divergente. Celui-ci appelle, en effet, *monème* l'unité significative minimale, et distingue deux sortes de monèmes, à savoir les monèmes grammaticaux ou morphèmes, qui relèvent de la grammaire, et les monèmes lexicaux ou lexèmes qui trouvent leur place dans le

²⁴ Catach Nina op cité p.52

²⁵ Guilbert Louis (1971) op cité LXIX

lexique, et non dans la grammaire »²⁶. Ce faisant, Martinet (1967) se rapproche de la tradition européenne préstructuraliste, qui voyait dans le morphème un composant formel du mot doté d'un rôle grammatical. Selon sa vision le linguiste préfère opposer le morphème au lexème, alors que d'autres linguistes opposent le morphème au sémantème²⁷.

Pour ce qui concerne le phénomène de la composition, Martinet (1967) a proposé une notion très utile pour résoudre le problème de la composition et la dérivation c'est la notion, non utilisée par tous les linguistes et inconnue des linguistes anglophones, de *synthème*.

« Un synthème, dit-il, est une unité significative, formellement et sémantiquement analysable en deux ou plus de deux monèmes, mais qui, syntaxiquement, entretient les mêmes relations avec les autres éléments de l'énoncé que les monèmes avec lesquels il alterne. » En d'autres termes, « tout synthème s'intègre à une classe de monèmes, et, du point de vue de la grammaire, les synthèmes ne constituent jamais une nouvelle classe d'unités significatives »²⁸

Bref, c'est une combinaison, en quelque sorte, figée de morphème qui fonctionne comme un seul morphème et qui malgré son caractère composite, appartient à une classe de morphème.

Martinet (1967) a donné de nombreux exemples de synthèmes qui sont fort contestables, ce qui a peut-être discrédité la notion même de synthème.

Un certain nombre de ces exemples ne contiennent pas vraiment deux ou plusieurs morphèmes. Il a proposé par exemple *au fur et à mesure, beaucoup, chat-huant, électrophone*²⁹. Si des apprenants ou plutôt des locuteurs du français sont tentés de les dissocier pour saisir le sens de ces mots tant utilisés en oral qu'en écrit. Ils retrouvent dans ces exemples tout simplement les mots *à* et *mesure, beau* et *coup*, ect.... En fait, il est impossible d'attribuer un signifié en composant ces mots. De même, nous pensons et selon la définition donnée par Martinet, que ni *chaise-longue* ni *chemin de fer*, ne peuvent être des synthèmes. Car si l'apprenant reconnaît dans le mot *chemin de fer* le signifiant des trois

²⁶ Martinet, André (1967) op cité p.16

²⁷ Marouzeau Joseph (1969) « *Précis de stylistique française* » Paris, Masson p.148

²⁸ Martinet, André (1967) op cité p.33

²⁹ Martinet André (1979) op cité 188

morphèmes *chemin*, *de* et *fer*, on ne peut pas dire que son signifié (à savoir « train ») corresponde à la somme des signifiés de ces trois morphèmes.

De même, le mot *chaise longue* qui veut dire un *siège pliable et réglable* n'est pas une chaise dans le sens commun, mais elle prend le sens de *chaise* si seulement elle est combinée avec l'adjectif *longue*. Pour cela, il nous semble judicieux de ne pas dire que *chaise longue* et *chemin de fer* sont des synthèmes³⁰. Martinet corrobore sa thèse sur les composés en intégrant un nouvel élément « l'autonomie ». Ce paramètre peut donner aux composés ou plutôt aux synthèmes un contrôle de ses propres fonctions syntaxiques. Ce contrôle aussitôt donne à ces mots une capacité de se fondre dans l'énoncé, et désormais, il sera insécable et commute avec un autre mot simple.

1.2.4 Bernard Pottier (1967)

Bernard Pottier (1967) oppose les lexèmes, tant définis par Martinet (1967), ou morphèmes lexicaux et les grammèmes ou morphèmes grammaticaux. Influencé par les travaux de Gustave Guillaume (1961), ainsi ce dernier définit le mot « le mot est la plus grande unité orientée vers l'universel »³¹, en d'autres termes en vue d'un nombre illimité d'emplois ayant un signifié en commun ; les lexèmes sont donc les éléments lexicaux les plus simple, racines ou mots simples dépouillés de leur flexion³².

Chez Pottier (1967), la distinction entre les unités de langue et les unités de discours est pertinente ce qui a mené le linguiste à s'intéresser aux unités de discours baptisé « Lexies ». Ce dernier considère la lexie comme étant une unité minimale significative de discours ce qui nous positionne dans le fonctionnement, et plus particulièrement dans la recherche d'unité en langue. C'est pour quoi Pottier a fait ressortir trois sortes de lexies : simple, composé et complexe. Plus de détails sur la conception Pottienne nous la verrons dans les chapitres ultérieurs

1.2.5 Emile Benveniste (1966)

Certains composés complexes ont été baptisés « synapsies » par Emile Benveniste, (1966) « Une synapsie consiste en un groupe entier de lexèmes, reliés par divers procédés, et

³⁰ Niklas-salminen (1999) « *La lexicologie* » collection Cursus, Paris, Armand Coli, p.78

³¹ Pottier Bernard (1967) « La définition sémantique dans le dictionnaire » *TRALILI*, Strasbourg vol 3 n°1 pp 35

³² Gaudin & Guespin, (2000) p.124

formant une désignation constante et spécifique »³³. On trouve le noyau initial dans des exemples déjà anciens comme : pomme de terre, robe de chambre, clair de lune, plat à barbe. Le fait nouveau et important est que ce type de composition prend aujourd'hui une extension considérable et qu'il est appelé à une productivité indéfinie : il sera la formation de base dans les nomenclatures techniques. Elle sera caractérisée, dit Benveniste (1966), par les traits suivants :

- la nature syntaxique (non morphologique) de la liaison entre les membres
- l'emploi de joncteurs à cet effet, notamment de et a ;
- l'ordre déterminé + déterminant des membres ;
- leur forme lexicale pleine, et le choix libre de tout substantif ou adjectif ;
- l'absence d'article devant le détermine ;
- la possibilité d'expansion pour l'un ou l'autre membre ;
- le caractère unique et constant du signifié.

Cette définition s'avère pertinente parce que Benveniste (1966) est le seul qui a mis en relief le côté productif de N prép N dans les nomenclature du français qui sera prise en considération dans les travaux de laboratoire LADL sous les directifs de M. Gaston Gross (1990). Les critères avancés par le linguiste sont à la fois d'ordre sémantique et aussi d'ordre syntaxique³⁴.

1.3 Compositionnalité

Certes, suivant les points de vue des linguistes nous sommes en présence d'un phénomène à des frontières étanches. Maurice Grevisse (1975) reprend pour isoler les « composés » un critère proposé par de nombreux linguistes (Darmesteter, Bréal, Bally,...) est celui de *compositionnalité*. Ce critère grammatical donne un autre outil pour mieux cerner le phénomène et, propose des nouvelles pistes d'analyse.

« Un mot, quoique formé d'éléments graphiquement indépendants, est composé dès le moment où il évoque dans l'esprit, non les images distinctes répondant à chacun des mots composants, mais une image unique. Ainsi les composés hôtel de ville, arc de triomphe éveillent chacun dans l'esprit une image unique, et non les images distinctes d'hôtel et de ville, d'arc et de triomphe ».³⁵

A la lumière de la définition proposée par Grevisse, nous pouvons se demander sur l'idée d'image unique évoquée dans cette citation. Cette idée peut procurer une certaine confusion sur deux plans.

³³ Benveniste Emile (1974) « Les problèmes de la linguistique générale » vol 1 collection Tel Gallimard, p.172

³⁴ Gross Gaston (1988) « degré de figement des noms composés » *langage* n° 90 pp 40

³⁵ Grevisse Maurice (1975) op cité p.99

Le premier, c'est la dénomination de ces mots considérés comme étant des segments régis par la réalité d'un côté, et d'un autre côté cette dénomination ne se soucie pas de sa structure grammaticale. Le second, c'est la question de la démotivation qu'elle soit partielle ou totale des composants de la dénomination, ce qui explique la position de Savary (2000) dans cette citation « *Le fait qu'une séquence serve de nom à une entité et l'unifie par là même ne rend pas pour autant la séquence inanalysable et n'efface pas la participation de chacun de ses composants au sens global* »³⁶

Hormis, les limites détectées par Savary (2000) à propos de la dénomination des structures figées, Gaston Gross et al (1997) dénoncent la difficulté de leur traitement sémantique et ils affirment que « *les unités polylexicales sont souvent une un lieu de récusé à tous traitements sémantique régulier* »³⁷. Dans ce sens, Nürnberg et al (1994) mettent le doigt sur l'opacité sémantique dans le traitement des unités polylexicales dans leur ensemble et avancent encore que « *une unité polylexicales peuvent être fortement transparents sémantiquement quand il est forgé, mais une fois accepté par la communauté comme un nom conventionnel delà il peut devenir arbitraire que n'importe quel mot monomorphémique* »³⁸.

On se trouve contrariée, néanmoins, par les nombreuses variations en surface que connaissent ces suites de mots. Pour cela, le traitement de ces suites devient de plus en plus indispensable pour plusieurs linguistes. Alors, nous sommes dans l'obligation de connaître le phénomène de figement comme étant un élément déterminant. Dans la littérature linguistique, le concept du figement est le seul élément qui nous permet d'élucider le traitement des suites figées. Dans ce qui suit, nous tentons de définir ce concept et encore rappeler quelques traits.

1.3.1 Figement : rappel de quelques traits

Il est évident qu'il faut tenir compte de l'existence des suites de mots figées appelées aussi des combinaisons « préfabriquées ». Ces suites tirent leur l'importance de l'omniprésent de la notion de figement. Cette notion permet, aussi, de mettre en lumière des faits lexicaux divers régis par des règles déficientes³⁹. Delà, cette déficience donne aux linguistes un terrain propice à leurs recherches et aussi intérêt particulier pour les usagers de la langue.

Nous rappelons brièvement des traits inhérents à la notion de figement que nous utiliserons pour la description des expressions figées. Voilà, Les trois traits constitutifs des

³⁶ Savary Agata (2000) « *Recensement et description des mots composés : méthodes et applications* » Thèse de doctorat Université Paris 7

³⁷ Gross Gaston et al (1997) « *Synonymie, polysémie en classe d'objet* » *Méta*, vol 42 n°1, PUM, pp 147-155

³⁸ Nemberg Geoffry et al (1994) « *Idioms* » *Language*, vol 70 n° 3 pp. 491-528

³⁹ Catach Nina op cité p.13

expressions figées par rapport aux expressions libres dégagés par Béatrice Lamiroy (2003) présentées dans le tableau⁴⁰ (1.1).

Tableau (1.1) Constitutifs des expressions figées vs expressions libres

	Expressions figées	Expressions libres
Opacité sémantique	+	-
Paradigme limité	+	-
Restriction	+	-

Selon le tableau (1.1), l'auteur nous a donné trois traits qui peuvent nous mettre à l'abri d'une confusion entre les expressions libres utilisées par un locuteur et les expressions figées qui nécessitent, en amont, une maîtrise de langue. Ces critères donnent une extension aux recherches entrepris dans ce domaine, mais il n'y a toujours pas de définition claire et univoque, ce qui pose des problèmes délicats aux chercheurs. Gross (1997) rejoint cette idée uniment dans sa citation suivante « *Le fait linguistique du figement a été obscurci par des dénominations floues et très hétérogènes, de sorte qu'on est en présence de strates définitionnelles très souvent incompatibles* »⁴¹

En deçà, de l'incapacité de cerner ce concept, Heinz (1993) constate que « *quels que soient les critères retenus, il y aura toujours des expressions qui échapperont à une classification formelle* ». Dans ce sens, ces linguistes n'ont pas réussi un coup d'éclat affirme Robert Martin (1997). Par contre, il propose un autre critère, la *non compositionnalité* qui s'avère pertinent. L'auteur justifie l'utilisation de ce critère en disant que « *une expression figée est caractérisée par son non compositionnalité [...] on a beau comprendre tous les mots qui entrent dans la constitution de l'expression couper le brouillard par un couteau, cela ne suffit pas pour comprendre ce que cette expression veut dire* »⁴². Ce principe dont l'utilité est soulignée par Martin (1997) repose sur la saillance de certaines caractéristiques, car l'interprétation du terme *figé* est tantôt lié à la syntaxe et tantôt à la sémantique. Le concept de figement n'advient pas hors syntaxe ou sémantique ; il doit être reconnu comme tel. Il prend en compte les conditions de sa production. Cela nous conduit à mettre en avant que l'expression en question existe comme telle dans l'esprit du locuteur, elle s'apprend.

⁴⁰ Lamiroy Béatrice (2003) « Les notions linguistiques de figement et de contrainte » *Linguisticae investigationes* 26/1.pp 53-66

⁴¹ Gross Gaston (1997) op cité p.3

⁴² Martin Robert (1997) « *Sur les facteurs du figement lexical* » in Martins Baltar (éd) p.293

Par ailleurs, Les spécialistes convergent vers deux types de figement, à savoir, un figement qui engendre un blocage grammatical et un autre engendrant un figement syntaxique. Gross (1996) dans cette citation propose une distinction entre ces deux types de figement « *Une séquence est figée du point de vue syntaxique quand elle refuse toutes les possibilités combinatoires ou transformationnelles [...] Elle est figée sémantiquement quand le sens est opaque ou non compositionnel* »

En guise de conclusion, Une expression figée doit être conçue comme une unité chez le locuteur. Elle doit également être inflexible au niveau syntaxique, c'est-à-dire soumise à un blocage syntaxique d'un côté et engendre une opacité sémantique d'un autre. Les mots ne correspondant pas à des idées mais à des usagers. Or, l'affinité qui s'établit entre eux fait naître d'autres comportements syntaxiques que les linguistes doivent explorer. Notons d'ailleurs que l'affinité entre les mots nous permet de mettre la main sur le concept de collocation qui nous ne laisse pas indifférent.

CHAPITRE II

LES COLLOCATIONS ENTRE LA
LANGUE GENERALE ET LANGUE
DE SPECIALITE

Introduction

Une question très importante se pose d'emblée en parcourant la littérature de la linguistique britannique : Pourquoi la linguistique Anglaise n'a pas eu sa lettre de noblesse avant 1944 ? Le linguiste Américain J. C. Catford (1969) note que « les Anglais sont réputés d'être concernés davantage par des choses pratiques - les applications - que par les dites théoriques ». En raison de leur engagement sur le plan pratique, les linguistes Anglais comme Palmer et le Hornby avaient adopté une approche captant l'attention de l'apprenant.

Le souci de faire apprendre la langue anglaise fait en sorte que la collocation soit employée principalement comme étiquette pour un phénomène qui a dû être enseigné en classes et qui concerne la combinatoire lexicale⁴³. Vu l'importance dégagée par les linguistes Anglais, nous allons faire un état de l'art de cette notion et sa pertinence en linguistique appliquée.

2.1 Les collocations en langue générale : un état de l'art.

La discussion sur le phénomène collocationnel a donné naissance à une vaste littérature, tantôt claire et tantôt ambiguë. Cela a donné des difficultés quant à trouver une définition de la collocation. La difficulté constatée pour la délimitation de la notion est d'emblée dans l'usage d'une terminologie conflictuelle, Bahns (1993 : 57) fait remarquer que le phénomène collocationnel est un concept qui peut être interprété ou connoter à travers plusieurs visions. Cette divergence sur le plan définitoire engendre des ambiguïtés plus ou moins difficile à éclairer.

Le traitement des collocations⁴⁴ a commencé tout récemment. Il a trouvé son chemin en matériaux pédagogiques visant les apprenants de langue étrangère, l'anglais (EFL) et plus tard

⁴³Les termes, combinatoire lexicale et cooccurrence lexicale sont des synonymes. Le terme collocation est un quasi-synonyme de deux derniers : une collocation est nécessairement une cooccurrence lexicale restreinte, une expression, par exemple, café noir. Le terme phraséologie est le générique de combinatoire lexicale, cooccurrence lexicale et collocation.

⁴⁴Généralement, en linguistique la notion de collocation, en tant que phénomène linguistique, possède trois caractéristiques

- 1) Elle est universellement présente dans toutes les langues.
- 2) Elle est omniprésente dans les textes, qu'ils soient oraux ou écrits.
- 3) Elle semble plus ou moins arbitraire, ne peut pas se traduire mot à mot d'une langue à l'autre et elle est donc très difficile à acquérir (Alain, Polguère : 2000 : 136)

le français. Cette volonté d'essai, dessine un contour plus au moins flou du concept, et examine les aspects appropriés à la manière des études entreprises.

Delà, les collocations sont des unités indispensables à connaître si l'on ne veut pas commettre d'impair ou créer de l'incompréhension dans l'utilisation d'une langue ou plutôt dans l'apprentissage de cette dernière.

2.2. COLLOCATIONS : Approches et concepts.

J.R Firth (1951) est Le premier linguiste qui a proposé le terme collocation dans sa célèbre phrase « *you shall know a word from the company it keeps* » incitant ses étudiants à s'intéresser à l'étude du sens par la collocation, ce qui leur permet de mettre en exergue l'approche contextuelle du sens⁴⁵.

Bien que le terme collocation soit associé à Firth dans toutes les revues de la littérature mais c'est à Palmer qu'on doit cette appellation. Williams (2003) corrobore ce détail par l'intérêt de Palmer de constituer un vocabulaire restreint au service des apprenants. Son approche didactique de l'anglais comme une langue étrangère à donner naissance à un autre aspect des travaux sur le vocabulaire de Palmer. Les résultats des études de Palmer sur cet aspect de vocabulaire à mis le doigt sur l'étude des collocations comme étant des suites logiques à des rapports sur le vocabulaire montrant qu'au delà des mots simples. Dans son papier sur l'école contextualiste Britannique, Williams (2003) affirme que « *Après une discussion des classifications possibles, Palmer décide d'appeler ces associations des « collocations », réutilisant un terme vague ayant déjà été employé par Sweet* ».

Certes, La tradition collocationnelle de Palmer (1933) a beaucoup influencé la phraséologie en thème didactique et lexicographique. Nonobstant, cette tradition a largement ignoré les possibilités offertes par l'aspect textuel de ces combinaisons. Pour des raisons purement académiques l'analyse des collocations est issue d'une autre tradition de recherche, le contextualisme de Firth.

Dans la tradition française, ces suites de mots ne sont un fait nouveau. Charles Bally (1909) a eu le mérite de les faire sortir mais il utilisa une terminologie différente à celle proposée par les Anglais. Il employa tour à tour *phraséologie* et *phraséologismes* pour parler

⁴⁵ PARTINGTON A. (1998) « *Patterns and Meanings: Using Corpora for English Language Research and Teaching.* » John Benjamin p.15

de groupements qui ne sont pas créés au fur et à mesure des besoins, mais qui sont reproduits intégralement par l'utilisateur.

Le linguiste français George Mounin (1974) a intégré le terme collocation dans ses propos, mettant le lecteur francophone en garde : le terme *collocation* est « surtout employé par les linguistes anglais ». Toutefois, depuis quelques années, le terme *collocation* semble être infiltré dans les textes des linguistes et lexicographes français.

Comme beaucoup de termes en linguistique et en lexicographie, le mot collocation ne fait l'unanimité ni quant à sa désignation ni quant à sa définition. En s'appuyant sur la conception de Gitsaki (1996) nous distinguons trois approches pour définir cette notion.

2.2.1 L'approche Lexicale J.R.Firth (1951/1957)

Firth est largement vu comme le père de la collocation et l'initiateur de l'approche lexicale considérée comme l'approche la plus traditionnelle traitant le phénomène collocationnel. Cette approche réclame que la signification d'un mot est déterminée par les mots cooccurrents dont, le lexique est considéré comme une partie indépendante et séparable de la grammaire. Ainsi, une partie de la signification d'un mot est régit par la relation étroite qu'elle entretienne avec un autre mot, en d'autres termes, un mot présente une certaine affinité avec un autre où ces mots apparaissent ensemble dans un texte.

Toutes les littératures concernant ce phénomène convergent vers une définition plus ou moins vague. La collocation est composée de mots qui tendent à apparaître ensemble ou encore une association, en général, de deux mots dégageant un certain lien qui est sous-jacent.

La notion de collocation a été utilisée vaguement à partir du 18^{ème} siècle, mais c'est au 20^{ème} siècle que cette notion a eu ses lettres de noblesse. Comme nous l'avons déjà dit, Harold Palmer (1933) fut le premier à prendre le phénomène collocationnel comme un champ d'investigation en linguistique en investissant dans l'étude du lexique, dans le but de créer un vocabulaire pour l'apprentissage,

De ce fait, Palmer a pris en charge ce phénomène et montre son importance dans le domaine de la didactique et l'enseignement des langues étrangères en leur donnant le nom « *comings-together-of-words* », des rassemblements de mots.

Certes, les jalons de la réflexion sur le phénomène collocationnel sont posés par Palmer, mais nous devons une conceptualisation à ce phénomène au contextualistes britanniques, notamment, J. R Firth (1951), Sinclair et Hallyday.

Les contextualistes britanniques comme courant linguistique vont lancer le débat sur la définition de ces suites et aussi sur les méthodes du traitement.

Ce mouvement s'est développé en Angleterre sous l'influence de B. Malinowski et de J.R. Firth, de l'Université de Londres⁴⁶. Dès les premiers essais publiés, les contextualistes s'intéressent à la combinatoire des unités lexicales dans les textes. Dans ce sens, Williams (2003) affirme que tous les travaux de Firth s'intéressent aux textes littéraires ce qui le démarque de Palmer et ses travaux. Celui-ci propose d'intégrer la description des combinaisons lexicales aux méthodes et objets d'étude traditionnels de la linguistique, il annonce : « *Ce qui est attendu, (l'attente du locuteur) d'un mot ou d'une construction phrastique est donné par les formes phonétiques, phonologiques et grammaticales d'usage. (...) aussi l'étude des collocations d'une forme ou d'un genre littéraire particulière ou des marques particulières d'un auteur contribue à ce que j'aie nommé le spectre de la linguistique descriptive. Ce dernier s'occupe et affirme les signifiés en les dispersant grâce à un ensemble de techniques fonctionnant à plusieurs niveaux* ». ⁴⁷ Selon l'auteur, l'étude des collocations d'un énoncé contribue à l'interprétation globale de ce dernier, au même titre que les éléments phoniques et les conditions socioculturelles de sa situation d'énonciation qui lui sont propre⁴⁸. Il n'offre pas de définitions formelles, celle-ci est définie seulement, comme l'association habituelle de deux mots ou plus dans un espace de texte. Il illustre ces propos dans son célèbre exemple : « on peut dire *strong tea* et *powerful car*, mais pas *strong car* ni *powerful tea*, bien qu'on puisse dire *powerful argument* et *strong argument*. Il serait vain de chercher le lien interne entre ces adjectifs et ces noms. On pourrait certes dire que *strong* et *powerful* auraient tous les deux le sème de force et que pour une raison ou pour un autre, *tea* et *car* sélectionneraient l'un plutôt que l'autre, et *argument* l'un et l'autre »

Comme nous l'avons remarqué, le fondateur du mouvement contextualiste s'est d'abord intéressé à la description d'œuvres littéraires et sa démarche était plutôt pédagogique. Il se dégage dans une série d'évènements de langue des niveaux d'intégration : il ajoute « que

⁴⁶ Williams. G (2003) « Les collocations et l'école contextualiste britannique » in A. Tutin et F. Grossman, Les collocations : analyse et traitement, Amsterdam, de Werelt, pp. 33-44.

⁴⁷ Firth. J R (1957) « :195

⁴⁸ Ibid p. 198

chaque évènement instaure un contexte propre qui s'articule sur des niveaux de signification où on trouve les collocation comme niveau de signification »⁴⁹.

Dans le développement des travaux de Firth, deux disciples sont à noter : Halliday et Sinclair. Ils vont installer une nouvelle discussion sur le phénomène initié par leur maître. Halliday est à l'origine de la grammaire fonctionnelle, mettant en surface la notion de la cohésion. Suivant les nouvelles normes qui régissent la grammaire fonctionnelle, la notion de *cohésion*, l'interaction entre mots, est basée sur la collocation. Cette nouvelle vision va mettre en lumière l'importance que recouvre cette notion dans la constitution du texte et surtout la contribution de la collocation à l'interprétation de la trame textuelle. Ainsi, la cohésion textuelle tient un rôle essentiel dans la grammaire de Halliday, ils affirment dans leur ouvrage «*Lexical cohesion*» à propos de cette notion « [...] *rire... blague, lame... aiguisé, malade...médecin [...] l'effet cohésif de telles paires ne dépend pas tant d'une relation systématique que leur tendance à partager le même environnement, à paraître en collocation l'un avec l'autre. En générale, n'importe quelle paire d'élément lexicaux ayant les mêmes patrons de collocation -c'est-à-dire ayant tendance à apparaître dans les mêmes contextes- généreront une force cohésive s'ils apparaissent dans des phrases adjacentes* »⁵⁰

Par ailleurs, Halliday (1976) donne naissance à une nouvelle tendance qui se présente comme un niveau d'analyse autonome, lexical ou collocationnel. Ce niveau d'analyse est destiné à la description des phénomènes de cooccurrence lexicale. Dans un travail consacré à cette nouvelle vision le linguiste annonce que « *le niveau lexical d'analyse des énoncés, attribue à ce niveau des descriptions et des méthodes d'analyse différentes de celles offertes par l'analyse grammaticale. La notion de structure de l'analyse grammaticale est ainsi remplacée par celle de cooccurrence linéaire, l'analyse lexicale substitue les ensembles (ouverts) d'unités lexicales ayant la même probabilité d'occurrence dans un environnement donné, aux catégories grammaticales* »⁵¹

En tant que grammaire, la grammaire fonctionnelle a occupé une place prépondérante dans les études ultérieures en linguistique. Cependant, cette dernière s'est consacré au côté textuel par contre l'aspect lexical a été traité par l'autre disciple de Firth, John Sinclair.

La démanche est restée la même mais, plutôt, Sinclair (1974) à utilisé seulement une terminologie différente. Dans une recherche publiée en 1974 Sinclair, la notion de

⁴⁹ Firth. J R (1957)

⁵⁰ HALLIDAY, M.A.K., HASAN, R. (1976). "Cohesion in English", London, Longman, p.286

⁵¹ Op cité p. 157

collocation est explorée par rapport aux données issues des corpus. C'est dans cette étude que les termes clés, comme *empan* ou *fenêtre (span)*, sont introduits et justifiés.

Cet intérêt envers cette notion semble lié à l'influence de la grammaire fonctionnelle, pour cela la contribution de Sinclair est d'ordre terminologique. Néanmoins, l'approche de Sinclair (1974) a servi de base pour une nouvelle vision jetant les bases à une multitude de travaux sur le phénomène collocationnel.

Plus tard, dans son ouvrage « Corpus, concordances and collocations » l'auteur va légèrement changer son point de vue sur le phénomène collocationnel. S'opposant à la démarche de Halliday et la grammaire fonctionnelle Sinclair (1991) propose une autre approche stipulant que le lexique et grammaire peuvent être complémentaire non distinctes comme l'affirme son collègue et maître Halliday⁵².

Face à ce changement d'opinion, Sinclair (1991) va prendre en considération les aspects lexicologiques et grammaticaux de la collocation. Il procède à une segmentation en deux catégories, la première regroupe les collocations de type upward et la seconde le type downward.⁵³ Nous illustrons cette nouvelle position par un exemple afin de mieux cerner la différence : supposons que les mots valeur et ajoutée reviennent 500 fois et 100 fois dans un corpus respectivement. Si le lexicologue s'intéresse au mot *valeur*, il va trouver que ce mot est forcément associé à ajoutée alors, le type de cette combinaison sera *downward collocation*. En revanche, si le lexicologue va prendre le mot *ajoutée* comme mot de départ, la combinaison sera de type *upward collocation* par ce que le mot valeur est plus fréquent que le mot *ajoutée*.

Dans la même lignée, le linguiste Cowie (1981) propose une autre typologie des collocations en mettant l'accent sur le côté sémantique : **open collocation et restricted collocation**.⁵⁴

Dans la première catégorie, il inclut des combinaisons de mots qui sont tellement généraux qu'ils peuvent être combinés de façon illimitée. Le verbe *to run*, par exemple, se combine avec presque tout : *run a /machine/ business/ a theatre/ a bus company*. Par contre, les collocations restreintes, l'autre type de collocation sont des combinaisons de mots dans lesquelles le sens premier mot limite les possibilités de s'accompagner avec l'autre mot (par exemple, *Gravement malade* ou *Grièvement blessé*).

⁵² SINCLAIR, J. McH (1991). "Corpus, Concordance, Collocation" Oxford, Oxford University Press.

⁵³ Ibid p.115

⁵⁴ Cowie P (1981) «The treatment of collocations and idioms in learners dictionaries" *Applied linguistics* 2/3 :226

2.2.2 La description lexicographique de J.F Hausmann (1979)

Les contextualistes britanniques ont engagé la discussion linguistique moderne sur les collocations. Parmi les recherches que suscitérent les travaux des contextualistes, sont celles du linguiste et lexicographe allemand F. J. Hausmann.

Spécialiste du français, Hausmann s'intéresse depuis longtemps à la description des expressions de cette langue. Dans l'article qu'il présente en 1979 et qui sera publié sous le titre « *Un dictionnaire des collocations est-il possible ?* », Hausmann réagit aux résultats des contextualistes, notamment de Sinclair où il annonce que « *Les combinaisons lexicales que définit l'analyse statistique de Halliday (1966) sont en effet bien trop nombreuses pour que l'on puisse envisager de les rassembler toutes dans un dictionnaire* »⁵⁵.

Pour cela, Hausmann plaide pour une vision lexicographique dénonçant le laxisme plaidé par les contextualistes en disant : « *ces combinaisons comptent également un nombre d'expressions parfaitement compréhensibles ne méritant pas de faire l'objet d'une inscription particulière.* ». Ces critiques vont jeter les bases théoriques et pratiques d'un dictionnaire des collocations.

Hausmann (1979) souligne également qu'un grand nombre de collocations sont indiquées sous les collocatifs. Ce jugement des collocations qui fausse leur analyse par les dictionnaires. Dans le Petit Robert (1995), les collocations *grosse tempête* figurent sous l'article de GROS et non sous le nom correspondant. Au vu des imperfections de l'analyse des lexicographes, il s'avère de plus en plus indispensable d'établir un dictionnaire des collocations du français.

Cette dernière considération permet d'isoler ce qui constitue aux yeux de Hausmann la caractéristique principale de la collocation : plus que la combinaison probable de deux unités lexicales, elle est une combinaison contrainte. D'une manière générale, Hausmann considère les unités lexicales, comme des suites qui s'associent de façon conventionnelle sans que puisse intervenir la créativité des locuteurs et il ajoute que « *c'est la nature essentiellement arbitraire du lien collocationnel qui permet de distinguer la collocation des autres combinaisons de la langue* »⁵⁶

⁵⁵ HAUSSMANN, Franz Josef. (1979). « Un dictionnaire des collocations est-il possible? », *Travaux de linguistique et de littérature*, vol. 17, n° 1, Strasbourg, pp. 187-195.

⁵⁶ Ibid

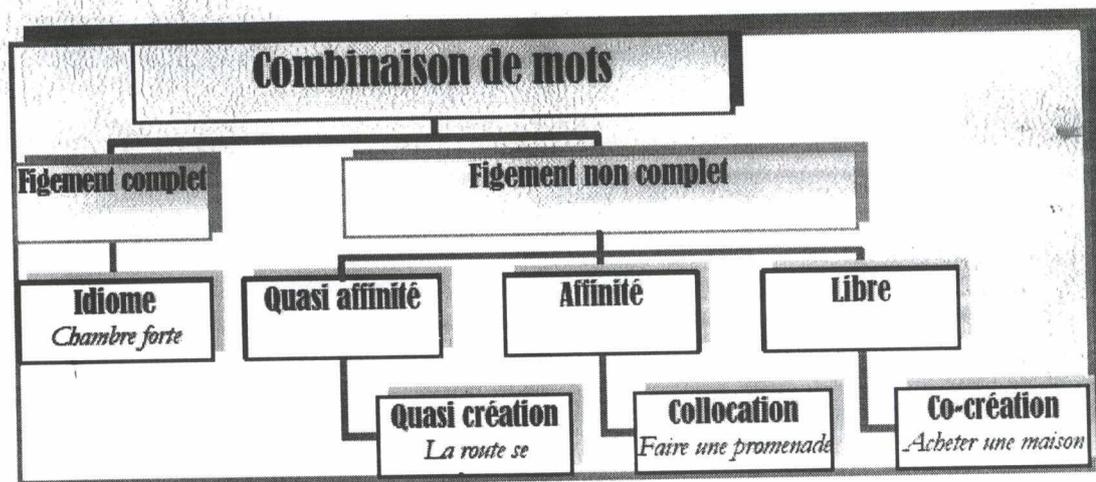


Figure (2.1) : la classification d'Hausmann des combinaisons des mots

Par ailleurs, Hausmann (1979) identifie ensuite une deuxième caractéristique importante. Il avance que la collocation n'est pas seulement une combinaison sous contrainte orientée. C'est cette orientation qui permet d'appeler l'un des membres la *base* de la collocation et l'autre le *collocatif* : « En effet, dans la collocation *célibataire endurci*, le signifié de la base (*célibataire*) est autonome. La base n'a pas besoin du collocatif (*endurci*) pour être clairement définie. Il en va tout autrement pour le collocatif qui ne réalise pleinement son signifié qu'en combinaison avec une base (*célibataire, pécheur, âme, etc.*) ».

La différence de statut entre base et collocatif apparaît clairement dans un dictionnaire de langue tel que le Petit Robert (1995). Comme nous l'avons déjà remarqué avec l'exemple de *Gros*, les dictionnaires traditionnels ne peuvent définir entièrement le sens d'un collocatif sans recourir à la dimension syntagmatique des collocations, alors qu'ils peuvent s'en passer pour les bases. C'est pour cette raison que les collocations sont souvent données dans les articles consacrés aux collocatifs, et non dans ceux des bases.

La différence entre base et collocatif est essentielle, en apprentissage dans la mesure où les bases peuvent s'apprendre isolément alors que les collocatifs ne peuvent être identifiés que dans l'entourage de leurs bases. En fin, la différence entre la base et le collocatif est une question centrale surtout dans une perspective productive.

Dans son organisation, le dictionnaire d'Hausmann suggère deux points dans la constitution du dictionnaire qui va abriter les collocations du français. Sur le plan de la microstructure, l'auteur insiste d'inclure les caractéristiques syntaxiques et sémantiques de la collocation indexée. Ce qui veut dire que la collocation sera, en outre, listée par rapport à sa catégorie grammaticale, cadre dans lequel il fait entrer une typologie catégorielle.

Notons, en fin, que les collocations occupent une place particulière des les travaux de lexicologue. Son intérêt est particulièrement porté sur les implications dictionnaires de ces produits semi-finis de la langue⁵⁷.

A la suite d'une étude récente Hausmann (1989) fini par classer les collocations selon une typologie catégorielle de ses éléments constitutives, le tableau (2.1) nous montre cette typologie.

Tableau (2.1) : la typologie catégorielle des collocations selon Hausmann (1989)

Typologie catégorielle	Exemple
Nom + adjectif	Célibataire endurci
Nom (sujet) +verbe	La colère s'apaise
Verbe + nom (objet)	Tenir un journal
Verbe + adverbe	Exiger énergétiquement
Adverbe +adjectif	Gravement malade
Nom +préposition +nom	Marché du travail
Adjectif + nom	(Dans un) proche avenir

Finalement, Hausmann (1979) dans ces recherches récente nous son intérêt à catégorisé ces suites de mots pour l'apprenant. Et selon le tableau (2.1), toujours, il propose de développer un système sémantique simple afin de catégoriser les concepts énoncés à partir de chaque base⁵⁸.

Les propositions concrètes de Hausmann trouveront un écho dans le BBI « *Combinatory Dictionary of English* (BBI) » de Benson et al. (1986). Nous allons donc l'examiner d'une façon assez simpliste le BBI.

2.2.3 L'approche structurale

Cette approche fait en sorte que la collocation est analysée par rapport à sa structure, le BBI élaboré par Benson et al (1986) est l'un des études fructueuses dans une perceptive lexicographique. Pour cela la langue anglaise a bénéficié d'un des meilleurs dictionnaires des structures qui dépassent le mot.

⁵⁷Bertrand Claudine (1998) « étude comparative des combinaisons lexicales dans deux domaines de spécialité » Mémoire ès Art en traduction Université de Montréal, p 56

⁵⁸ Bertrand Claudine (1998) op cité p.123

2.2.3.1 La description lexicographique du BBI (1986)

Tous les linguistes sont d'accord sur le fait que le BBI est le dictionnaire de collocations de l'anglais le plus complet. Bien qu'il ait été conçu dans l'ignorance des travaux de Hausmann⁵⁹.

Partington (1998) confirme l'apport de ce dictionnaire : « *le BBI représente, par son contenu et sa forme, une mise en application remarquable des principes présentés par Hausmann dans l'exposé de Strasbourg (1979)* »

Le BBI se présente en effet comme un dictionnaire d'apprentissage de l'anglais qui, tel le dictionnaire de langue préconisé par Hausmann (1979), doit avant tout aider ses utilisateurs à s'exprimer le plus naturellement possible dans cette langue. Il tente, donc, de répondre aux questions soulevées par Hausmann (1979).

Selon le linguiste Jens Bahns (1993) « *Selon, les auteurs du BBI, c'est le traitement exclusif de l'information grammaticale qui constitue le problème le plus sérieux des dictionnaires. Les dictionnaires d'apprentissage privilégient en effet la description de la combinatoire grammaticale des entrées qu'ils contiennent et donnent finalement peu de collocations* ». Toujours, selon le même linguiste les auteurs du BBI définissent, a priori, la notion de la collocation d'une vision structurale. Par ailleurs, la notion de collocation dans ce dictionnaire occupe une place importante⁶⁰.

Benson et ses collègues (1986) reprochent aux dictionnaires de collocations existants de donner un très grand nombre de combinaisons libres ou plutôt prévisibles qui pose, donc, aucune difficulté pour les apprenants. Cet état de fait, va motiver Benson et al de à construire un nouveau dictionnaire qui répertorié des collocations non les des structures prévisibles reproché aux dictionnaires usuels.

Tout d'abord, Comme pour Hausmann, disposer d'un dictionnaire comme le BBI suppose avoir une définition originale qui prend en considération toutes les lacunes cumulées dans d'autres dictionnaires.

Les auteurs du BBI vont cerner le problème en faisant ressortir toutes les intersections entre les collocations, les structures complètement figées et plus spécialement les combinaisons prédictibles ou libres. La première remarque de Benson et al est que la collocation est un type particulier de combinaisons identifié par son *faible figement* (*loosely fixed combinations*).

⁵⁹PARTINGTON A. (1998) « *Patterns and Meanings: Using Corpora for English Language Research and Teaching.* » John Benjamin p.145

⁶⁰ Bahns J (1993) « *Lexical collocations : a contrastive view* » *ELT journal* 47/1 : 56-63

Elle se distingue des expressions libres de deux façon : par une *synonymie limitée* et par son usage fréquent⁶¹. Cette idée va donner l'occasion à l'approche structurale de catégoriser les collocations pour les rendre plus accessible aux apprenants de l'anglais. Le tableau (2.2) présente des exemples de la catégorisation des collocations selon la vision structurale.

Tableau (2.1) : la typologie catégorielle des collocations dans BBI (Orliac : 2004)

Typologie catégorielle	Exemple
Nom + verbe	Alarms go off
Nom + nom	A colony of bees
Adjectif + nom	Rekless abandon
Adverbe + adjectif	Deeply absorbed
Adverbe + verbe	Amuse thoroughly

Le travail accompli par les auteurs de ce dictionnaire est remarquable du point de vue de la contribution théorique et méthodologique à l'étude des collocations⁶². Le recensement des collocations de l'anglais s'est accompagné d'un véritable effort de formalisation de ces phénomènes et de l'élaboration d'une définition qui permet de distinguer les collocations des expressions de la langue.

Cet apport sur le plan méthodologique et théorique de Benson et al donne se démarque par l'instauration d'une approche originale par rapport aux études entreprises dans ce sens. Les auteurs du BBI notent que l'on va trouver deux groupes de *combinaisons semi-fixes, or collocations*, soit les *collocations grammaticales* et les *collocations lexicales*⁶³.

De façon plus formelle, les auteurs disent que Les *collocations grammaticales* sont répertoriées sous leur mot dominant qui peut être un nom, un adjectif ou un verbe lié à une préposition (ex : *complusion to do it*). Contrairement aux collocations grammaticales, les collocations lexicales ne comportent pas de préposition ou une structures grammaticales, se sont des combinaisons simple de lexèmes (ex : *world championship, formidalble challenge*). Pour illustrer cette dialytique de collocations les tableaux (2.3) et (2.4) nous montrent quelques exemples.

⁶¹ Benson Morton (1989) une « p.223

⁶² Orliac Brigitte (2004) op cité p.352

⁶³ BENSON, Morton, Evelyn BENSON and Robert ILSON (1986) *The BBI Dictionary of English Word Combinations*, Amsterdam / Philadephia, John Benjamins Publishing Company . xi

Tableau (2.3) : Les collocations grammaticales dans le BBI (Benson : 1989 : 62)

Collocations grammaticales	Exemple « anglais »	Exemple « français »
Verbe + préposition	Accuse of, aim at	Accuser de
Nom + préposition	Access to , anger at	Accès à
Adjectif + préposition	Afraid of, angry about	Fâcher de, fâcher avec

Tableau (2.4) : Les collocations lexicales dans le BBI (Benson : 1989 : 62)⁶⁴

Collocations lexicales	Exemple « Anglais »	Exemple « Français »
Verbe + nom	Give a lecture	Faire une conférence
Nom + verbe	Blood circulates	Le sang circule
Adjectif + nom	Confirmed bachelor	Célibataire endurci

Finalement, et suivant la l'approche structurale initiée par le BBI (1986), les collocations lexicales sont des combinaisons de mots récurrentes et semi -figées, et surtout sont des combinaisons imprévisibles.

Nous abordons, maintenant, le dernier modèle proposé pour la représentation des collocations dont il sera question dans la présente recherche. Il s'agit également du modèle, celui de Mel'cuk et al (1995)

2.2.4 L'approche Sémantique Mel'cuk (1995)

La théorie lexicologique de Mel'cuk, Clas et Polguère est une étude des lexies des langues naturelles. D'après Mel'cuk et al. (1995), « *les lexies forment la partie dominante de la langue, ils prétendent que l'ensemble des lexies est la langue* ».

En effet, une langue est constituée de lexies et de règles servant à la manipulation de ces dernières. Ces règles assemblent les lexies en syntagmes, les syntagmes en phrases, et les phrases en discours. « *L'ensemble des règles de la grammaire d'une langue L, permet d'assembler des lexies, et ces règles doivent donc être formulées en fonction des lexies* »⁶⁵

⁶⁴ Ces exemples sont tirés de la thèse de Orliac Brigitte (2004 : 52)

⁶⁵ MELCUK, Igor. (1997) « *Vers une linguistique Sens-Texte. Leçon inaugurale* », Paris, Collège de France, Chaire internationale

La démarche de Mel'cuk et al (1997) s'intéresse à la lexie et à la manière dont les différentes lexies sont articulées. Ils situent leur travail dans le cadre de la théorie linguistique *Sens-Texte*, qui se veut selon André Clas (1997) un formalisme des langues naturelles mettant en avant le côté sémantique. Cette nouvelle démarche stipule que « *l'on part de la lexie et de ses caractéristiques sémantiques pour construire des arbres syntaxiques* »⁶⁶

L'analyse collocationnelle adhère à une nouvelle vision, elle s'intéresse, au côté sémantique et elle le prend comme champ d'investigation. Tutin et Grossmann (2003) élucide ce point de vue en disant : « *Mel'cuk et al vont travailler sur la collocation non comme des suites de mots isolées mais comme un ensemble de lexies procurant un sens qui quelque fois opaque et prédictible* »⁶⁷.

Selon la démarche du courant *Sens-Texte*, le concept de lexie est une formalisation et, simultanément, une généralisation de la notion de mot.

L'incapacité de connaître quel mot peut être en collocation avec l'autre a mis les études antérieures dans une impasse. Cependant, Mel'cuk et ses collègues préconise une méthode formelle qui fait recours à une approche sémantique.

Dans cette perspective, Mel'cuk et al (1995) et dans le cadre de leur nouvelle théorie, lexicologie explicative et combinatoire, vont lancer le débat sur comment décrire la langue d'une façon systématique. Cette description va mettre en lumière les constituants de langue ce qui veut dire le groupe de linguistes les expressions lexicales. Ces suites de mots vont être décrites selon leur typologie, soit elles sont des expressions complètement figées ce qui nous donne des expressions idiomatiques et bien des combinaisons libres ou plutôt des entités présentant des caractères conventionnels⁶⁸.

Parmi les objectifs de cette théorie, les collocations prennent la part du lion dans les recherches du groupe. Cependant, les linguistes proposent une autre classification des basée sur le paramètre du sens. Les collocations parmi d'autres combinaisons qui forment la langue sont classées sous le générique *phrasème*. Selon eux, la catégorie phrasème permet de lister les combinaisons d'une langue en catégorie distinctes, le phrasème complet, semi phrasème et le quasi phrasème.

Pour mieux élucider son approche Mel'cuk donne les exemples suivants :

- 1) J'aime bien laisser la **fenêtre ouverte** l'été

⁶⁶ Clas André (2000) « Collocations et langue de spécialité » *Meta* vol 39 n°4 p.579

⁶⁷ Tutin A et F. Grossmann (2003) « Les collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif » *Revue Française de linguistique appliquée*, vol II p.17

⁶⁸ Polguère Alain (1998) « Pour un modèle stratifié de la lexicalisation en génération du texte » *TAL* vol 39 n°2 p.58

2) On regarde d'en haut ce **pont aérien** (Bertrand : 1998)

3) Mon père veut **piquer une somme** chaque jour (Melcuk : 1997)

Dans le premier exemple la phrase peut être écrite de la façon suivant : combinaison $A + B = C$ (A, B et C) sont des lexies

A = fenêtre

B = ouverte

En somme la résultante de $A+B$ donne $C=$ fenêtre ouverte est la somme des deux éléments de la relation qu'on peut automatiquement interpréter comme une combinaison prédictible ou compositionnelle. Ce type de combinaison est trop fréquent dans une langue et chaque apprenant d'une langue ne trouve pas de aucune difficulté de les produire.

Le second exemple A = pont et B = aérien

La résultante de cette formule est $C=$ pont aérien, dans ce cas de figure la combinaison est dite idiomatique parce que nous ne pouvons pas prédire ni le sens de A ni le sens de B. dans la terminologie de Mel'cuk cette expression est rangée sous l'étiquette de phrasème complet.

Le troisième exemple A = piquer et B = somme

La résultante ici est $C =$ piquer une somme, ce cas est particulier parce que l'élément A conserve son sens mais comme on remarque l'élément B ne le conserve pas ce qui donne une dominante de A sur B. cette relation est qualifié de semi compositionnelle, elle se range dans la catégorie des semi phrasème.

Cette brève description de la démarche Mel'cuk, va permettre de nous éclaircir la théorie sens texte et elle nous permet de mieux appréhender le problème des lexies. Dans sa théorie, Mel'cuk insiste sur la notion lexie qui peut avoir trois facettes différente, à savoir sémantique, syntaxique et la facette lexico-combinatoire.

Cette nouvelle conception va permettre de mettre à jour un nouvel outil de traitement des collocations selon leurs composantes sémantiques en utilisant les *fonctions lexicales (FL)*.

L'idée des fonctions lexicales est plutôt mathématique, $f(x) = y$ dans laquelle f constitue la fonction exprimée x est l'argument (le mot clé de la collocation) et y est la valeur de la fonction lexicale.

Cette approche formelle permet l'utilisation des *Fonctions Lexicales*, elles sont des nouvelles notions qui font parties de la théorie *Sens-Texte*. Le but de cette théorie, selon Mel'cuk, « est d'écrire des systèmes de règles explicites qui expriment la correspondance entre le sens et le texte ou le son dans divers langages ». Cette théorie dénote que les collocations sont facilement décodables par un locuteur natif, elles sont plus ou moins

prédictibles. Pour cela, Il est nécessaire d'avoir une description syntaxique et sémantique interne et externe de la collocation pour qu'on puisse l'explorer correctement.⁶⁹

Les Fonctions Lexicales sont utilisées dans le *Dictionnaire Explicatif et Combinatoire* (Mel'cuk et al 1995) (DEC) pour décrire les liens entre la base et le collocatif. Elles prennent une base en entrée et fournissent en sortie une valeur sous forme d'une liste de collocatifs liés à cette base⁷⁰. Pour plus d'explications Mel'cuk et al (1995) écrivent : « *Le métalangage utilisé dans le modèle "Sens-Texte" constitue une excellente plateforme pour l'étude des combinaisons lexicales. En effet, le formalisme des fonctions lexicales offre l'avantage d'être systématique et logique* ».

Il existe environ soixante FL qui sont nommées d'après des abréviations de mots latins. Les collocations peuvent être regroupées en familles suivant la FL liant la base au collocatif.

La fonction lexicale *Magn* associe à une lexie l'ensemble des lexies ou expressions linguistiques qui expriment auprès d'elle l'intensification, c'est-à-dire le sens général (intense), (très), (beaucoup), etc. L'intensification est un sens très vague, qui peut se combiner avec un peu n'importe quel autre sens et qui tend universellement à s'exprimer de façon collocationnelle⁷¹ modificateurs d'intensification (*Magn*), le sens de la base est intensifié par le collocatif :

Collocations	Base	collocatif
Colère noire	Colère	noire
Pluie violente	Pluie	violente
Grosse tempête	Tempête	grosse

Les fonctions lexicales⁷² permettent de décrire de façon systématique et régulière, d'une part, les choix lexicaux sur l'axe paradigmatic et d'autre part la cooccurrence lexicale sur l'axe syntagmatic⁷³. Mathématiquement la combinaison lexicale entre autre la collocation ressemble à une fonction mathématique, représentée de la manière suivante :

⁶⁹ Poulsen Sonja (2005) « *Collocations as a language resource: a functional and cognitive study in English phraseology* » PhD dissertation institute of language and communication.

⁷⁰ Tutin A et F. Grossmann (2003) op cité p.15

⁷¹ Polguère Alain (2002) op cité p.138

⁷² MELCUK et al (1995) justifie cette appellation par : « *Ces fonction sont appelées lexicales parce qu'elles ont comme particularité de n'accepter en tant qu'argument que les lexies et en tant que valeur, que des ensembles des lexies* »

⁷³ Les collocations peuvent être étudiées avec deux approches principales. D'une part, une approche synthétique qui s'intéresse aux procédés de construction comme les métaphores, les métonymies et autres figures de styles pouvant former les collocations à partir d'une base. D'autre part, l'approche analytique

$f(x) = y$, où x est le mot clé de la fonction et y sa valeur.

Les fonctions lexicales correspondent à un sens très général et très abstrait et peuvent se combiner avec plusieurs lexies. Par exemple, *Magn* qui signifie « intensité », se combine avec toutes les lexies qui contiennent dans leur sens une composante d'intensité (ex la fonction *Magn* associée à la lexie pluie, correspond plusieurs lexies :

Magn (pluie) = diluvienne, torrentielle, forte.

Constante sémantique = intensification (sens 'très')

Fonction lexicale = Magn

Mot clé = pluie

Valeur de la fonction lexical = diluvienne, torrentielle, forte

Afin de mieux mettre en évidence la richesse des données que ses fonctions lexicales permettent de modéliser, quelques valeurs de la fonction *Magn* sont présentées dans le tableau (2.5)

Tableau (2.5) : Quelques illustrations de valeur de *Magn* (Polguère 2002 : 140)

Lexie	FL	Valeur
ABOIEMENT	MAGN	Furieux, féroce
DEFAITE	MAGN	écrasante, grave, sévère, sérieuse, terrible
FRISSON	MAGN	Grand
FUNERAILLES	MAGN	Imposantes, grandioses
GALOP	MAGN	Grand rapide, triple
GOÛT	MAGN	Clair, fort, marqué

Dans ce formalisme Mel'cuk définit la collocation de la manière suivante :

Une collocation une association d'une lexie (mot simple ou phrasème) **L** est d'un constituant **C** (généralement une lexie mais parfois un syntagme entretenant une relation syntactique telle que :

C (le collocatif) est sélectionné en production pour exprimer un sens donné en cooccurrence avec **L** (la base)

Le sens de **L** est habituel

Sur le plan sémantique plusieurs cas de figures se présentent

1) *Le sens de collocatif en cooccurrence avec L est différent du sens qu'il a en dehors de cette association (colère noir)*. Ce cas de figure peut donner une collocation opaque. Cette

consistant à partir des collocations déjà existantes dans des corpus à établir des règles pour relations entre la base et ses collocatifs, entre collocation et ses contextes. Ces approches se complètent.

opacité peut se traduire par l'association de l'arbitraire et la non-transparence sur le plan sémantique. Elles sont perçues comme des associations plus au moins figées mais le sens de la base reste plus ou moins prédictible. Leurs collocatifs sont généralement productifs (ils sont uniques) ou donne des séries limitées exemple *bleu* dans le sens intense peut s'associer avec *frousse, trouille* ou *peur*⁷⁴

2) Le collocatif peut avoir un sens interprétable mais difficilement prédictible ; la collocation dans ce cas se comprend, par exemple pour un locuteur non natif mais ne peut être encodé (produite) par ce dernier.

Le décodage de celle-ci est rendu possible par le sens de collocatif proche de son sens habituel. Dans ce cas de figure on parlera d'une collocation transparente⁷⁵

Plusieurs linguistes vont plaider pour l'utilisation de ces fonctions, en justifiant l'approche de Mel'cuk. NESSELHAUF (2005) affirme : que « *Les fonctions lexicales sont universelles, c'est-à-dire qu'on peut les appliquer à toute les langues : nous notons que d'une langue à l'autre, des différences dans la valeur d'une même fonction : en français, l'intensité de pluie peut s'exprimer par forte pluie, alors qu'en anglais l'équivalent est heavy rain. Dans le premier cas, la composante d'intensité porte sur le débit : forte à la même sens que dans l'expression la musique est trop forte alors que pour heavy, la composante d'intensité porte sur le poids : heavy a le même sens que dans l'expression heavy table*⁷⁶.

Enfin, nous retrouvons chez les auteurs que nous venons de présenter plusieurs similitudes. Pour Hausmann (1979), Benson et al. (1986) ainsi que Mel'cuk et al. (1995), La collocation se compose de deux éléments (appelés base et collocatif par Hausmann ; mot clé et valeur de la fonction lexicale par Mel'cuk et al.) et leur association et de nature conventionnelle et imprévisible. De plus, les éléments qui composent la collocation sont lexicalement contraints, et la collocation se démarque par sa semi-compositionnalité.

2.4 Quels critères pour définir les collocations ?

Nous avons essayé de mettre en relief, en quelque sorte, les écoles phares qui ont traité le phénomène collocatif, sans arriver à une définition exacte d'où se révèle la difficulté de la notion. Maintenant on va donner les critères pour identifier les collocations d'un côté et proposer une définition plus au moins claire vu la littérature colossale présentée ci-dessus.

⁷⁴MELCUK et al.(1995) op cit p.26

⁷⁵ Ibid p.9

⁷⁶NESSELHAUF, Nadja (2005) "Collocation in leaner corpus" John Benjamin, Publisher Company. p. 26

Nous allons, maintenant, aborder les collocations à travers quelques exemples prototypiques. Mais comment peut-on définir formellement cette notion ? Si nous nous basons sur les textes fondateurs définissant la notion Cruse (1986), Mel'cuk (1995) et Hausmann (1979) ; plusieurs critères vont apparaître.

Selon l'étude de Agès Tutin et Francis Grossmann (2003) sur la nature des collocations, il s'est dégagé cinq critères pour identifier la notion de collocation. Nous avons prévu de prendre que trois critères, pour des raisons méthodologiques, dans l'ordre établi par les auteurs.

2.4.1 L'aspect arbitraire (la non prédictibilité)

De prime abord, la nature arbitraire de la collocation a été préconisée par Benson (1989) affirmant que cette suite est récurrente et arbitraire. Cet aspect nous conduit, logiquement au continuum entre les collocations et transparent et collocation opaque que Hausmann a proposé. Selon Williams (2001) les collocations ne deviennent significatives qu'en termes de traduction⁷⁷. Il ajoute que ce critère reste problématique si et seulement si ces suites seront traduites par un locuteur.

2.4.2 Le caractère binaire des collocations

Pour la majorité des linguistes, notamment Hausmann et Mel'cuk, la collocation est composée essentiellement de deux lexies. En général, la bipartition des collocations est vérifiée dans la plupart des collocations mais il y a des cas où ce critère n'est pas valable. Pour cette raison, Il nous paraît pertinent de parler plutôt de lexies pour englober d'autres cas comme :

Fort comme un turc

Un bruit à crever les tympans

Nous trouvons des cas où le élément constituant de la collocation se réalise en syntagme, il paraît justifier, selon Tutin & Grossmann (2003), de considérer la collocation comme constituée de deux parties dont le statut est d'ailleurs inégal⁷⁸. De plus, comme il a été signalé par Heid (1994) « *la base de collocation n'est systématiquement pas la tête du syntagme* »⁷⁹. Nous allons illustrer ce constat par les exemples suivants (tableau 2.6)

⁷⁷ Williams G (2001) « Sur les caractéristiques de la collocation » TAL Tours Juillet p.2

⁷⁸ Tutin A et F. Grossmann (2003) « Les collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif » *Revue Française de linguistique appliquée*, vol II p.4

⁷⁹ HEID, Ulrich (1994). « On Ways Words Work Together - Topics in Lexical Combinatorics. » In *EURALEX'94 Proceedings*. Universiteit Amsterdam. 226-257.

Tableau (2.6) : Bases, collocatifs et tête de syntagme (Tutin et Grossmann : 2002 : 11)

Exemples	Base de collocation	Tête de syntagme
Célibataire endurci	célibataire	célibataire
De dépit	dépit	De
Rendre visite	visite	Rendre
Vert de peur	peur	Vert

2.4.3 La dissymétrie des composants de la collocation.

Ce critère explique, a priori, que les constituants de la collocation sont dissymétriques, un élément conserve son sens habituel et l'autre se substitue au premier.

Hausmann (1979) considère « *que les composants de la collocation ont un statut inégal, un élément est autonome (Base) conservant toujours son sens habituel. L'autre (Collocatif) qui dépend du premier (la base)* ». Même pour la théorie Sens- texte le rapport entre les composante de la collocation reste dissymétrique, la base conserve toujours son sens habituel.

La théorie d'Hausmann (1979) affirme que la base impose la sélection du collocatif, Nous pouvons constater cette vision chez Mel'cuk (1995) pour qui la collocation doit être envisagée dans le cadre de production.

En guise de conclusion, Tutin et Grossmann ont travaillé sur des modèles de collocation préconçue, mais il reste la généralisation qui peut être présente dans un travail de longue haleine. A cet effet, les linguistes rejoint l'idée dans ces propos « *Les trois paramètres présentés ci-dessus permettent de caractériser les collocations prototypiques comme célibataire endurci mais n'englobent pas des expressions comme l'âne brait, il pleut à verse parce que le critère d'imprédictibilité paraît contestable dans l'exemple l'âne brait alors qu'inversement la transparence ne peut caractériser il pleut à verse* »⁸⁰

Pour l'équipe d'OLST les collocations sont difficiles à repérer même en utilisant les paramètres esquissés ci-dessus. Les auteurs préfèrent dans ce cas de figure de définir les collocations à partir des propriétés suivantes : « *Le caractère binaire et la notion de la sélection lexicale seront des conditions nécessaires. La transparence et l'arbitraire seront des paramètres plaçant la collocation sur une échelle de figement* ».

⁸⁰ Tutin & Grossmann : (2003) op cité : p 7

Dans ce qui suit, nous examinerons le classement des collocations. Les collocations sont généralement classées en fonction de trois niveaux, à savoir les niveaux sémantiques, syntaxiques et pragmatiques (Heid, 1994: 229). D'abord, nous parlerons du niveau sémantique, qui permet de distinguer les collocations des idiotismes et des associations libres. Puis, nous passerons au niveau syntaxique. A ce propos, nous examinerons premièrement les différences syntaxiques entre les collocations et les autres combinaisons de mots et aussi certains sous-groupes qu'on peut distinguer au sein des collocations elles mêmes. Deuxièmement, nous parlerons de la structure syntaxique interne des collocations.

2.5 Les niveaux du classement des collocations

Afin de délimiter le champ des collocations, il convient de les distinguer des autres combinaisons de mots, comme les idiotismes ou les associations libres. C'est lorsqu'on veut marquer les frontières, qu'il se présente des difficultés auxquelles il est difficile de donner une réponse univoque.

2.5.1 Le niveau sémantique

D'abord, on distingue les combinaisons figées des combinaisons non figées. Les combinaisons figées, c'est-à-dire les idiotismes, perdent d'après le dictionnaire le Roberts (1996 : 182) leur « sens individuel à la faveur d'un sens unique pour l'expression, qui est souvent, mais pas toujours, figurée ». Le Roberts (1996) donne l'exemple de l'expression idiomatique c'est une autre paire de manches, où le sens littéral de paire et de manches disparaît, mais où l'expression entière signifie c'est une chose entièrement différente. Puis, il faut séparer les collocations des associations libres, que l'on peut composer librement selon les règles logiques de la syntaxe et de la sémantique. Ce sont des combinaisons libres, comme par exemple un beau livre et regarder une maison, qui ont un sens compositionnel. Le sens de la combinaison est dérivable du sens des mots isolés qui la composent. Prenons en guise d'exemple un *beau livre*. Cette combinaison de mots n'a pas de sens figuré. Si on connaît les mots *beau* et *livre*, il est facile de comprendre la signification de cette combinaison de mots : le livre est beau.

La collocation est un cas intermédiaire entre l'idiotisme et l'association libre, parce que « chacun des éléments de la collocation garde un sens individuel, même si le sens d'un élément est limité par celui de l'autre » (Roberts, 1996: 182). Dans la collocation un salaire de famine, le sens de famine est limité par celui de salaire. Le composant famine ne peut pas être pris dans son sens littéral, mais prend plutôt le sens de bas. Un salaire de famine signifie donc un bas salaire.

2.5.2 Le niveau syntaxique

Au début, les collocations sont comparées aux autres combinaisons de mots puis, nous analyserons la structure syntaxique interne des collocations.

Les collocations par analogie avec le niveau sémantique sont différentes aux idiotismes qui sont relativement figés. En revanche, les collocations permettent plus de modifications et elles suivent les règles syntaxiques ce qui veut dire qu'elles sont plus libres que les idiomes. Sur le plan de la variation syntaxique, elles sont similaires aux combinaisons libres.

Il convient ici de signaler que Jean Binon et Serge Verlinde (1998) ont ajouté une autre distinction, à savoir la distinction entre les *collocations classifiantes* et les *collocations qualifiantes*. Les lexicologues explique cette distinction dans ces propos « *les collocations classifiantes appartiennent à un champ sémantique particulier et n'admettent pas d'intensificateur en effet, *un salaire très nominal ou *un chômage très structurel ne sont pas acceptables. En revanche, les collocations qualifiantes un client très fidèle ou un salaire très bas admettent un intensificateur. Notons encore que les collocations qualifiantes comme un client très fidèle ne sont pas typiques du champ sémantique de l'économie, là où une combinaison de mots comme un salaire nominal appartient au champ spécialisé de l'économie* »⁸¹.

De plus, le nombre de collocations classifiantes est limité, ce qui n'est pas le cas pour les collocations qualifiantes.

Le BBI Combinatory Dictionary of English, de son côté, fait une distinction entre les collocations grammaticales, d'une part et les collocations lexicales, d'autre part. Une collocation grammaticale se compose d'un mot dominant (nom, verbe, adjectif) suivi d'une préposition ou d'une structure grammaticale telle qu'une subordonnée ou un infinitif. Les collocations lexicales ne contiennent généralement pas de prépositions.

La structure syntaxique interne des collocations, ce qui se révèle surtout intéressant pour leur classification. Pour ce qui est de leur structure syntaxique interne, on accepte généralement l'analyse de Hausmann selon laquelle les collocations se composent d'une base (« node », le mot clé) et d'un collocatif. Ainsi, dans la collocation *augmentation de salaire*, *salaire* est la base et *augmentation* est le collocatif.

⁸¹ Binon, J., Verlinde, S., Van Dyck, J. et Bertels, A. (2000), *Dictionnaire d'apprentissage du français des affaires*, Paris : Didier.

Finalement, les linguistes, ont tenté d'établir une classification en s'appuyant sur la structure des collocations. Ainsi, on en arrive à distinguer différents types de collocations. Dans ce qui suit, nous présentons une classification syntaxique des collocations qui correspond globalement aux classifications existantes pour le français.

Les associations que l'on connaît sous le nom de « collocation » sont de nature assez diverses vu leurs différents profils. Les appliquer à un traitement homogène et pertinent est très difficile. En cet état, cette esquisse nous a permis d'éclaircir, et de questionner certaines approches classiques du phénomène collocatif ; tantôt d'une vision lexicographique axé sur l'encodage, tantôt d'une vision pédagogique axé sur le décodage ou encore les phases d'analyse en traitement automatique de la langue. Cette analyse prend la langue générale comme objet d'étude, le chapitre suivant va mettre en lumière le fonctionnement de ce phénomène en langue de spécialité comme un sous ensemble de la langue dite générale ou entière. Cette étape de travail fait en sorte de mettre en relief un bilan du comportement du phénomène collocatif en langue de spécialité, et quels sont les profils qui se dégagent de cette étude

3.1 LES COLLOCATIONS EN LANGUE DE SPECIALITE

Le phénomène collocationnel a eu ces lettres de noblesse en langue générale, mais les spécialistes de langue ont pris conscience que ce phénomène recouvre d'une certaine importance en langue de spécialité. Les travaux de traduction et l'expansion des outils informatiques font en sorte que le phénomène collocationnel peut ramener beaucoup de réponses à un domaine qui suit jour après jour le développement du monde de l'information et de communication.

Dans cette section, nous essayons de mettre en lumière la langue de spécialité, sa portée conceptuelle et les positions que les spécialistes adoptent. Ensuite nous allons faire le point sur l'objet d'étude par excellence, la terminologie, le fonctionnement des collocations et les spécificités de ces derniers dans ce sous-système de la langue. Selon Valente (2002) dès les années 70 les Allemands ont porté un intérêt particulier aux langues spécialisées, ce qui explique l'abondance d'études rédigées en allemand⁸²

⁸² Valente Renata Stela (2002) « *La lexicologie explicative et combinatoire dans le traitement des unités lexicales spécialisées* » PhD en linguistique option traduction, Université de Montréal

Généralement, le discours spécialisé est marqué par un style particulier, un vocabulaire propre. Selon Gabriel Otman (1996) « *Le discours est le langage mis en action, la langue assumée par le sujet parlant (...)* », en d'autres termes l'auteur dit que « *le discours spécialisé est le langage mis en action pour traiter de notions spécifiques à un domaine de spécialité* »⁸³.

Dans ce cadre, nous allons aborder la notion de langue spécialisée et nous appuyons sur les travaux de certains auteurs qui se sont penchés sur la question.

De nombreux auteurs partagent la même vision sur la distinction entre langue spécialisée et langue générale; mais cette distinction reste très controversée comme l'affirme Cabré (1998):

« *La question de savoir ce qu'on entend par " langue de spécialité " est encore aujourd'hui traitée de façon polémique ou contradictoire, nombre d'auteurs abordant ce concept de points de vue très différents* ». ⁸⁴

La notion de langue spécialisée est traitée en fonction des notions de langue générale. Pour cela, dans ce qui suit, nous allons expliquer cette notion, et on va encore, tenter d'en établir les caractéristiques afin de les comparer à celles de la langue générale. Cette comparaison n'est faite que pour mettre en relief cette variété de langue par rapport aux autres langues qui peuvent se substituer.

La langue de spécialité est, généralement, considérée comme la langue de connaissance, elle tend à informer et donner des informations à un public initié. Son statut de moyen de communication la place comme langue objective⁸⁵

Néanmoins, les soubassements théoriques de cette notion se consolide, jour après jour, par des recherches qui tendent à mettre de l'ordre sur le plan notionnel. Il nous a paru pertinent d'entamer par le spécialiste et terminologue Kocourek (1991a) en affirmant que « *les langues de spécialité comme système de communication admet deux approches différentes. La première approche prend en considération ou point de départ la sémiotique ou la langue comme système de signes. Elle repose entre autre sur que la langue comme système de transmission et d'échange d'information en utilisant des codes* »⁸⁶

⁸³ Otman Gabriel « 1996) « *Représentations sémantiques en terminologie* » Paris Masson p.189

⁸⁴ Cabré Maria Teresa (1998) « *La terminologie, théories, méthode et applications* » Presses de l'université d'Ottawa, Armand Colin .p.118

⁸⁵ Mortureux Françoise., (1985) « *Linguistique et vulgarisation scientifique* », in *Popularization of science*.

⁸⁶ Kocourek Rostislav (1991) « *La langue française de la technique et de la science : vers une linguistique de la langue savante* » Wiesbaden, Brandstetter. p.10

Le concept de la langue de spécialité, prête à confusion et son traitement est vu d'une façon polémique⁸⁷ par les spécialistes. A cet effet nous allons étaler les positions prises par les spécialistes en la matière.

3.1.1 Les positions des linguistes

Surmonter les imprécisions des définitions de cette notion, constitue la clé de voûte de toute vision claire. Subséquemment, nous allons présenter une synthèse des positions adoptées par les spécialistes concernant la notion de langue de spécialité esquissée par Beaugrande (1987).

3.1.1.1 Position de Hoffmann (1979)

Dans le développement des recherches sur la langue de spécialité, un linguiste est à noter : Hoffmann. Il est à l'origine de la plus célèbre position sur les langues de spécialité, une vision qui considère ces dernières comme étant des codes de type linguistique tout à fait différents des codes employés en langue générale. Il ajoute, en outre, que les codes des discours spécialisés constituent des règles et des unités spécifiques. Pour étayer sa thèse Hoffmann (1979) affirme « *Par la langue de spécialité (LSP), nous entendons un ensemble complet de phénomènes linguistique qui se produisent dans une sphère précise de communication et sont limités par des sujets, des intentions et des conditions spécifiques* »⁸⁸

Tandis que le désintérêt régnait à propos discours scientifique, Hoffmann (1979) travaillait sur les langues scientifiques jetant les bases pour les nombreuses études sur l'anglais de spécialité. La détermination de la spécificité d'une langue de spécialité, selon lui, est sine qua non aux éléments extralinguistiques et communicationnels. Or ces caractéristiques données par le linguiste sont essentielles dans la mesure où nous sommes dans l'obligation de se référer au contexte dans lequel ces langues s'emploient et aussi aux sujets qu'elles véhiculent. Cette conception des choses a poussé Hoffmann de dire : « *il y a pas des langues de spécialité, par contre on a qu'une seule langue de spécialité* ». Cette remarque fait les études ultérieures se consacrent à prouvé cette notion n'est unique mais par contre chaque discipline peut avoir sa propre langue de communication obéissant à ses normes.

⁸⁷ Beaucoup de travaux et d'articles ont utilisé des termes différents pour désigner cette notion : la langue de spécialité, langues spécialisées, et langues à usage spécifiques. Dans certain cas, ils superposent notionnellement. D'un autre côté, il y a certains auteurs comme Kocourek (1991) et Rondeau (1984) qui considèrent que ces termes sont des synonymes. En revanche Sager, Dungworth et McDonald (1980) considèrent que le terme « langue à usage spécifique » « languages for special purposes, LSP » relève non de la linguistique, mais de la didactique ou l'enseignement des langues et que, par conséquent, on doit le réserver à ce domaine. Dans le cadre de la linguistique les auteurs emploient le terme « langues spéciales » « special languages » et d'une façon précise « langues spécialisées par le sujet » ou encore « langues spécialisées par le domaine » « special subject languages »

⁸⁸ Cabré Maria Teresa (1998) op cité p.119

3.1.1.2 Position de Rondeau (1984)

La position de Rondeau (1984) divergent totalement de celle de Hoffmann. Celle-ci se résume ainsi : on ne peut considérer la langue de spécialité comme une langue autonome, nonobstant, toute langue de spécialité est une variante de la langue générale⁸⁹. Dans ce sens la langue de l'économie diffère de la langue utilisée par les chimistes, or chaque discipline a une langue qui diffère d'une langue d'autre discipline mais elles se rencontrent au sein langue dite générale. Cette position avancée par Rondeau (1984) est illustrée par cette citation « *il faut noter que les expressions « langues de spécialité ou langage spécialisé et langue commune ne recouvrent qu'un sous ensemble de la langue de lexèmes* »⁹⁰

Cette position a eu un grand écho sur les linguistes qui plaide pour une linguistique théorique ou descriptive comme l'affirme Cabré (1998) « *Au sens propre, il n'existe pas de langue de droit en soi mais seulement, à l'intérieur de la langue française, un vocabulaire du droit et sans doute quelques tours syntaxiques spécifiques* ».

3.1.1.3 Position de Varantola (1986)

La troisième position soutenue par Varantola (1986) définit la langue de spécialité comme étant « *un sous-ensemble, fondamentalement pragmatique, de la langue dans son sens global* ». Cette définition rejette catégoriquement l'autonomie de la langue de spécialité, comme l'affirme Hoffmann (1979). Varantola considère que la langue de spécialité semi autonome, dépendant toujours de la langue générale et elle affirme: « *Les langues de spécialité sont des systèmes sémiotiques complexes et semi autonomes basées sur la langue générale, dont elles sont issue. Leur emploi présuppose une formation particulière et une communication restreinte aux spécialistes du même domaine ou de domaines étroitement apparentés* »⁹¹.

Cette vision considère que la langue de spécialité ne peut se définir que par éléments purement linguistiques. Alors, les deux paramètres constitutifs de la langue de spécialité sont tantôt communicationnels et tantôt extralinguistiques. Sager et al (1980) joignent cette perspective dans ces propos « *Les langues de spécialité sont facilement identifiables comme des sous- divisions pragmatiques ou extralinguistiques d'une langue donnée. On rencontre*

⁸⁹ Cabré M.T (1998) op cité p.198

⁹⁰ Rondeau Guy (1984) « *Introduction à la terminologie* » Québec, Gaëtan Morin éditeur, p.25

⁹¹ Varantola Krista (1986) « *Special language and general language : linguistic and didactic aspect* » ALSED-LSP news letters vol 9 n°2 (23) p.11

des difficultés lorsque l'on tente d'expliquer les langues de spécialité en termes uniquement linguistiques »⁹²

Cependant, malgré les différences recensées à travers les positions des spécialistes, nous concluons que la langue de spécialité et la langue générale partagent beaucoup d'éléments. Cabré (1998) résume ces éléments communs dans deux points⁹³ :

- a) la caractéristique de la globalité : elle ne considère pas la langue comme étant un phénomène isolé mais un ensemble de caractéristiques qui sont en corrélation entre elles.
- b) Les fonctions de communication : cet élément est essentiel pour la constitution du discours spécialisé. Néanmoins, il faut que la fonction de communication soit majoritaire dans ce type de texte.

Suivant les positions des spécialistes la langue de spécialité est un sous-système spécifique de la langue générale selon les niveaux qui interviennent au moment de la communication.

Selon toujours Cabré (1991), La différence entre les deux codes intervient sur trois niveaux : Pragmatique, fonctionnel et linguistique⁹⁴.

Le premier niveau concerne la situation de communication, les deux codes n'utilisent pas les mêmes environnements pour transmettre le message. Pour la langue de spécialité la situation est plutôt spécialisée concernant qu'une tranche d'un auditoire par contre la situation empreintée pour communiquer dans une langue générale la communication est normale.

Le niveau fonctionnel est le moins présent en langue de spécialité. En d'autres termes, toutes les fonctions présentes en langue générale ne sont pas représentées en langue de spécialité. Pour le niveau linguistique, la différence est d'ordre productif. La productivité de certains modèles exige, a priori, l'identification du code utilisé par exemple : l'utilisation des éléments *brachygraphiques*⁹⁵ en langue de spécialité.

D'une manière concluante, nous pouvons dire que la langue de spécialité est un sous-système d'un *diasystème*. Dans ce cas là, la langue générale est prise comme un système qui englobe toutes les variétés y compris les langues spécialisées. Schröder (1991) cité par Valenté (2002) souligne que « la langue commune et la langue de spécialité sont les deux sous-ensembles de notre système total de langue »

⁹² Sager J. C, Dungworth. D & P. McDonald (1980) «English special languages principles in sciences and technology » Wiesbaden brandstetter p. 2

⁹³ Cabré M.T (1998) op cité : p.121

⁹⁴ Cabré M.T (1991) «Terminologie ou terminologies : spécialisé linguistique ou domaine interdisciplinaire ? Meta vol 36 n°1 p. 59

⁹⁵ Kocourek Rostislav (1991) op cité p.12

La position adoptée par Pierre Lerat (1995) est particulièrement différente. Dans ce sens, ce dernier ajoute la dimension sociale des langues spécialisées. Il critique la notion de langue de spécialité et insiste sur la dimension outre linguistique⁹⁶.

Une autre discipline s'installe dans la mesure où elle va se consacrer à l'unité minimale de la langue de spécialité.

La terminologie est une pièce maîtresse et elle joue un rôle déterminant dans la classification des langues de spécialité, notamment dans la caractérisation de ces variétés de langue.

Certes, la terminologie est l'aspect quantitatif des langues de spécialité, mais nous soulignons et avec force que cet aspect n'est pas son unique trait générique.

3.2 La terminologie et son rôle dans les langues de spécialité

Christian Galinski (1990) disait « *Nous faisons tous de la terminologie sans le savoir et d'ailleurs, Il n'y a aucune connaissance sans terminologie* ».

L'utilisation de la terminologie joue un rôle fondamental dans la caractérisation de la langue de spécialité et aussi le classement des langues de spécialité.

Pour Rondeau (1983) cité Bouveret (1998) « *les langues de spécialité se caractérisent par deux éléments fondamentaux qui sont le lexique propre à cette langue et aussi les caractéristiques sémantiques des textes produits* ». ⁹⁷

L'expert d'un domaine du savoir aurait donc en tête l'ensemble des concepts de ce domaine, et la construction de la terminologie du domaine consisterait simplement à dénommer ces concepts en choisissant les termes appropriés (ou à les inventer s'ils n'existent pas dans la langue).

Selon les principes de la terminologie, un concept est un signifié normé, c'est-à-dire qu'il est résulte d'un choix des propriétés et des relations qui le définissent en fonction du sens qu'il recouvre dans les textes. La terminologie en tant que discipline apparaît comme phénomène relativement récent. Pourtant, cette discipline figure dans l'ouvrage de William Whewell qui s'intitule " *Histoire des sciences inductives*" en 1837⁹⁸. Cet épistémologue Anglais jette les bases d'une nouvelle discipline qui s'intéresse à une certaine description de la vie scientifiques. Whewell (1837) déclare dans ces propos que la terminologie est « *un système de termes employés dans la description des objets de l'histoire naturelle* »

⁹⁶ Lerat Pierre (1995a) « Compétences rédactionnelles et compétences technique » *Meta*, vol 40 n°2 p. 20

⁹⁷ Bouveret Myriam (1998) « Approche de dénomination en langue de spécialité » *Meta* vol 43 n°3 PUM p.14

⁹⁸ William Whewell (1794-1866) est un Epistémologue et moraliste anglais, le titre original de son ouvrage est « *History of the inductive sciences from the earliest to the present time* » voir Ray Alain (1979) « *Terminologie : noms et notions* » QUE SAIS JE ? n°1780, PUF p.7

Pour François Gaudin (2003) la terminologie est une activité au statut mal défini et il affirme que cette dernière est « *les pratiques auxquelles renvoie le vocable terminologie sont assez délimitées et révèle de la lexicographie spécialisée, de l'assistance à la traduction, mais également à la gestion de l'information spécialisée, la représentation des connaissances* »⁹⁹

La terminologie est l'outil par lequel la connaissance spécialisée est déterminée. Il est donc essentiel pour la communication spécialisée, et également les spécialistes de la matière de bien maîtriser cet outil empirique. Ça va permettre aussi aux personnes de différentes nationalités et groupes de langue de communiquer efficacement. Il est donc essentiel de documenter la terminologie d'une manière systématique.

Le concept de la terminologie est inconnu et dans certains cas ignoré. La terminologie est l'étude des concepts et les limites présentées dans les langues de spécialité¹⁰⁰. Portelance (1991) ajoute que cette discipline est « *également le champ de l'activité concerné par la collection, l'enregistrement, la documentation, la description, le traitement, la systématisation, la normalisation, la présentation et la diffusion des limites ce qui a une certaine concordance en vertu du fait que les limites appartiennent aux domaines spécialisés de l'utilisation d'une ou plusieurs langues* »

Gentilhomme (1994b) affirme encore que « *La terminologie est donc la collection de limites appelant systématiquement le système des concepts logique d'un domaine, d'une discipline, d'une profession ou d'un thème* »¹⁰¹. Une terminologie ferait donc partie de la langue spéciale d'un domaine particulier.

Bien que, le statut de la terminologie en tant que discipline autonome soit controversé, nous allons essayer de faire un bref tour d'horizon sur le concept de terminologie et son rapport avec les recherches lexicographiques, lexicologiques passant aussi par son objet d'étude l'unité terminologique le *terme*.

La terminologie est une discipline assez récente datant des années trente, mais les critères de définition de la discipline ont été beaucoup¹⁰².

L'ouvrage qui a mis la terminologie en évidence et qui présente des considérations théoriques au sujet des termes est le dictionnaire de Eugène Wüster (1968) « *The Machine Tool* ». Gaudin (2003) explique la démarche de Wüster dans son ouvrage, en disant que « *l'auteur utilise le système universel de classification décimale pour organiser les notions conceptuellement, à l'instar de la confection des thesaurus. Cette façon d'aborder le terme en*

⁹⁹ Gaudin François (2003) « *Socioterminologie : une approche sociolinguistique de la terminologie* » de boeck-duculot, p.30

¹⁰⁰ Portelance Christian (1991) « *Fondements linguistiques de la terminologie* », *Meta* vol 36 n°1 p.64

¹⁰¹ Gentilhomme Yves (1994b) « *Regards sur la terminologisation en lexicologie* » *Meta* vol 39 n°4 p. 549

¹⁰² Gaudin François (2003) op cité p.30

tant que nom d'une notion circonscrite à un domaine, ne laisse au système linguistique, où le terme s'insère, aucun rôle déterminant »¹⁰³.

Gaudin (1995) note que « *La terminologie moderne (...) s'est développée pour répondre à des besoins sociaux d'harmonisation des vocabulaires, et à des fins tout d'abord économiques, voire commerciales* »¹⁰⁴. Notons que les finalités économiques et commerciales ont précédé les besoins sociaux, qui eux, n'ont été considérés que très récemment en terminologie.

Le fondateur de la terminologie, Eugène Wüster, était un ingénieur de formation et directeur d'usine. Sous la direction de plusieurs usines l'utilisé d'une certaine normalisation des termes scientifiques. Alors, il était bien conscient des besoins de normalisation tant pour l'établissement que pour l'efficacité des échanges commerciaux¹⁰⁵. C'est donc, l'ingénieur Wüster, dans une visée normalisatrice qu'il pose les principes de la terminologie. Cela étant dit, les bases de la terminologie sont fondées sur la notion terme et non sur l'objet de la lexicologie à savoir le mot.

La majorité des approches des spécialistes convergent vers un point sur lequel le concept est la notion la plus appropriée à l'analyse terminologique. Cette démarche va être, en amont, onomasiologique. Ce qui veut dire, que le terme dénomme un concept en absence de la polysémie et aussi un concept n'est dénommé que par un terme ce qui draine une absence de synonymie. Donc, la monosémie et l'univocité sont les relations les plus appropriées dans la détermination de la relation entre le terme et le concept¹⁰⁶.

Ces relations entre le concept et terme donnent à la terminologie une dimension extralinguistique ne servant qu'à mettre de l'ordre dans la production industrielle. Béjoint (2000) affirme cette idée par le rejet total de la langue en disant « *la langue est inexistante dans un monde industrialisé où seule la dénomination a sa place* »¹⁰⁷

En fin de compte qu'est-ce que la terminologie ? Selon Cabré (1998 :70), Sager (1990 :3) et Cluver (1989 :146) la terminologie désigne au moins trois concepts différents :

- L'ensemble des principes et des fondements conceptuels qui régissent l'étude des termes »

- L'ensemble des règles qui permettent de réaliser un travail terminographique

¹⁰³ Op cité p.13

¹⁰⁴ Gaudin François (1995) « Usages sociaux des termes » *Meta* vol 40 n°2 p. 23

¹⁰⁵ Valente Reanta stela (2002) op cité p. 83

¹⁰⁶ Béjoint Henri (1989) « a propos de la monosémie en terminologie » *Meta* vol 34 n°3 PUM p.409

¹⁰⁷ Béjoint Henri et Thoiron Phillippe (dir) (2000) « Sens en terminologie » PUL p.23

- L'ensemble des termes spécialisés propres à une science, à une technique, à un auteur ou à un groupe social, tel que pris dans les expressions « *terminologie médicale* » ou « *terminologie des informaticiens* »

Aussi, Pavel et Nolet (2001) l'ont défini comme suit « *une discipline linguistique qui étudie les concepts spécialisés et les termes qui les désignent en langue de spécialité* » et encore, pour le terminologue tout comme le lexicographe c'est le sens qui lui intéresse le plus. Les auteurs donnent quelques illustrations sur le statut de la langue générale et la terminologie « *La langue générale est celle dont on se sert dans la vie de tous les jours, tandis que l'usage de la langue spécialisée est restreint aux spécialistes pour favoriser la communication sans ambiguïté dans leur domaine d'activité particulier* »¹⁰⁸.

La clarté et la précision d'une communication dépendent de la terminologie en usage dans le domaine du savoir concerné. Le terminologue est un spécialiste de la discipline terminologique tout comme le lexicographe l'est pour la constitution des dictionnaires, la « *discipline linguistique consacrée à l'étude des formes et des sens des mots qui constituent le lexique de la langue générale* »¹⁰⁹

Contrairement aux langues générales, Alain Ray (1979) déclare que « *Les langues spécialisées aspirent à la monosémie où chaque terme désigne un seul concept, mais en tant que systèmes issus de conventions sociales évolutives. ces langues exhibent - comme les langues générales - des variantes orthographiques, des variantes syntaxiques et des synonymes alternant selon le niveau formel, technique ou populaire de la situation de communication* ». Quoiqu'ils ne travaillent pas en langue générale, les terminologues doivent donc bien en connaître la sémantique, la grammaire et les règles de formation des mots afin de pouvoir s'en servir en langue de spécialité. Selon Cabré (1998), La terminologie est une branche de la linguistique appliquée au même titre que la traduction spécialisée.

Pierre Lerat (1995) rejoint cette vision et définit la pratique terminologique « *est une activité structurée : s'inspirant des principes et des méthodes décrits par les spécialistes de cette discipline, cette activité vise à systématiser des renseignements sur la signification et l'usage des termes spécialisés et à les rendre disponibles sur divers supports : les fiches terminologiques, entrées de vocabulaires, articles dans les publications langagières ou avis et normes terminologiques* »¹¹⁰.

¹⁰⁸ Pavel Sylvia et Nolet Diane (2001) « *Précis de la terminologie* » Bureau de la traduction Travaux publics et services gouvernementaux Canada.

¹⁰⁹ Ray alain (1979) op cité p.12

¹¹⁰ Lerat Pierre (1995) « *Langues spécialisées* » op cité p.27

Et encore cette discipline peut être employé à des diverses fins, selon Sonneveld (1997) son emploi se concrétise dans :

- Traduction et surtout la traduction automatique
- L'apprentissage et didactique des langues de spécialité
- Constitution des indexes
- Constitution des banques de données destinées aux spécialistes ou autres.

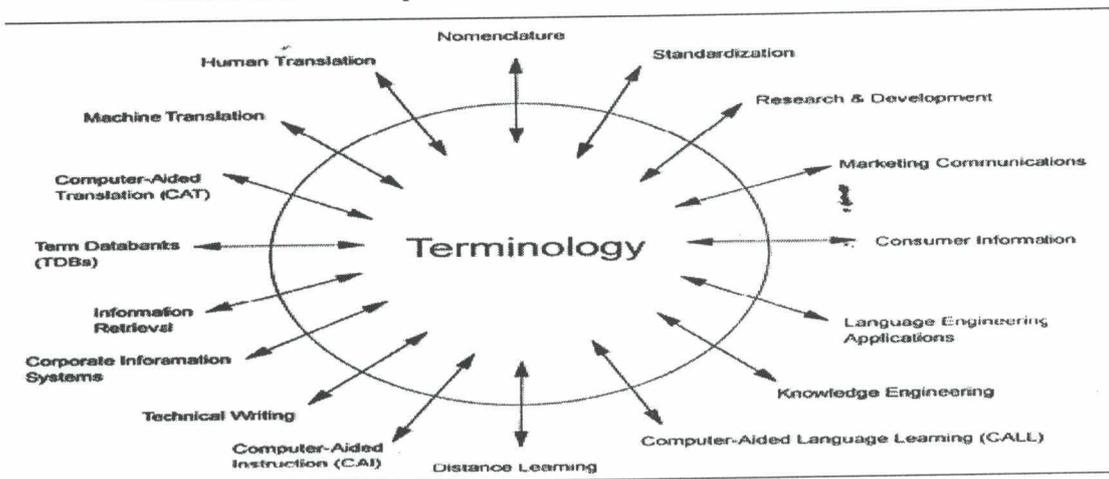


Figure (2.4) : Divers emplois de la terminologie selon Sonneveld (1997)

Wüster (1981) souligne deux spécificités de la terminologie dans sa perspective : l'objet d'étude et les caractéristiques des dictionnaires terminologiques.

Pour la première spécificité Wüster (1981) souligne que la linguistique et la terminologie ont le même objet d'étude mais il est abordé différemment. Cette différence réside « dans la conception de la langue et non dans les aspects de la formation des termes. En effet, la différence entre la linguistique et la terminologie est dans le sens que la lexicologie prend les mots comme point de départ et la terminologie, en revanche, considère que la notion peut être envisagée indépendamment de la dénomination qui le désigne ».

Hermans (1989) voit Le terme, est un signe linguistique qui appartient à une langue donnée dont le signifié abrite tout ce qu'il y a de plus saillant dans le concept correspondant¹¹¹. Selon la terminologie traditionnelle, un terme peut être également un symbole. On reconnaît traditionnellement que le terme dénote un concept et que le mot désigne un sens. L'auteur explique cette différence du point de vue du destinataire et il affirme que « le sens d'un mot n'apparaît que lorsque celui-ci est en contexte. Par contre, le terme surtout le nom, a une signification indépendamment du contexte dans lequel il

¹¹¹ Hermans A (1989) « La définition des termes scientifiques » Meta vol 36 n°3 PUM p.530

s'insère ». Par exemple, le terme eau, en sciences pures, dénote précisément deux molécules d'hydrogène et une d'oxygène et se substitue au symbole H₂O. De la même manière, en chimie on appelle chlorure de sodium le sel ordinaire

L'unité terminologique (terme) correspond à un vocable contenant idéalement une seule acception, peu importe le contexte où il s'insère, tant qu'il reste dans un même domaine.

A ce sujet, Guilbert (1973 : 12) affirme que les termes : « (...) *Dans la mesure où leur fonction principale est de dénommer, puissent l'accomplir complètement dans les limites de l'unité lexicale elle-même. C'est du moins la conclusion qu'on pourrait tirer à consulter un glossaire scientifique ou technique où le mot est suivi d'un développement qui en constitue la transposition métalinguistique, mais non inséré dans un contexte syntaxique pour illustrer par une phrase sa construction grammaticale et sa valeur sémantique. (...)* »¹¹²

D'autres auteurs comme Kocourek (1982) affirment que « (...) *le terme est une unité lexicale définie dans les textes de spécialité* »¹¹³. Cette vision part du constat que le terme ne peut être productif que dans les langues spécialisées.

Rondeau (1984) partage cette considération en disant que : « (...) *le terme, forme linguistique spécialisée représente une notion définie à l'intérieur d'un domaine particulier* ». De plus, il affirme que « (...) *le terme est essentiellement un signe linguistique au sens défini par F. de Saussure (1916), c'est-à-dire une unité linguistique comportant un signifiant et un signifié* »¹¹⁴.

Gouadec (1990) ajoute que les termes sont les unités de base de la terminologie d'une spécialité donnée, et dénomment les concepts propres à chaque discipline spécialisée.

Cité par Lerat (1988) Felber (1987 : 3) considère que l'unité terminologique est « *un symbole conventionnel représentant une notion définit dans un certain domaine du savoir* »

Dans cette esquisse à propos de la délimitation du terme et différence par rapport au signe linguistique, nous allons voir comment la terminologie se comporte avec les termes complexes et si les langues de spécialité contiennent des exceptions à l'encontre des langues générales sur les entités préfabriquées.

3.3 Les collocations conceptuelles vs collocations lexicales

Le premier travail a été effectué sur l'économie traitant les collocations conceptuelles est Cohen Betty en 1983 dans son mémoire de maîtrise ensuite publié sous forme d'un ouvrage en 1986.

¹¹² Guilbert Louis (1973) « La spécificité du terme scientifique et technique » *Langue française*, 17 p.12

¹¹³ Kocourek Rostislav (1991) op cité p.77

¹¹⁴ Rondeau Guy (1984) « *Introduction à la terminologie* » Québec, Gaëtan Morin éditeur, p.19

3.3.1 Cohen (1986)

Cohen a réalisé le *Lexique de cooccurrents - Bourse et conjoncture économique* (1986) qui s'inscrit dans le cadre de la lexicographie relative à un champ de spécialisation bien précis, finance internationale. La nouveauté dans le travail de Cohen est de faire une liste des mots qu'elle les appelle cooccurrents qui s'associe à un mot clé dans le domaine de la finance.

Cohen (1986) distingue trois sortes d'associations de mots dans la langue :

- *l'association libre*,
- *l'expression figée*
- *le groupement usuel ou cooccurrence lexicale* ¹¹⁵(Cohen 1986 : 5).

C'est cette dernière association que Cohen (1986) appelle cooccurrence lexicale. Elle met l'accent sur le caractère fréquent des combinaisons lexicales définies comme des "groupements préférentiels", une "association de mots consacrés par l'usage", par exemple, *l'argent se déprécie, souscrire une action* (Cohen 1986 : 7).

Cohen (1986) a eu recours à un mécanisme qui s'apparente au modèle des fonctions lexicales élaboré par Mel'cuk et al. (1995) pour la classification de ces associations.

Cette classification est établie en fonction des phases de du cycle économique, ces unités sont regroupées par des catégories grammaticales. En s'inspirant du modèle des fonctions lexicales et en s'appuyant sur une classification d'ordre conceptuel, Cohen a donc pu systématiser les relations sémantiques existant entre termes et cooccurrents dans le domaine qu'elle a choisi d'étudier.

3.3.2 Laporte (1997)

L'intérêt à cette analyse n'a pas été porté que sur les sciences économiques, mais d'autres linguistes et terminologues voient que les autres domaines sont des champs de travail pour ce genre de recherches.

Par exemple dans le domaine médical, Laporte (1997) a élaboré une méthode, inspirée également des travaux de Mel'cuk et al. (1995), pour recenser et présenter des combinaisons lexicales observées dans ce domaine. Afin d'illustrer cette méthode, l'auteur a effectué le recensement des combinaisons lexicales spécialisées concernant une quinzaine de mots clés du domaine de la pharmacologie cardiovasculaire.

¹¹⁵ Cohen Betty (1986) « *Lexique de cooccurrences, Bourse et conjoncture* » Montréal Linguatex p.5

Laporte (1997) a élaboré aussi un outil informatique qui se présente sous forme d'article dans lequel ont été recensés divers renseignements d'ordre collocationnel (les « *catégories sémantiques* ») ainsi que la fréquence et la répartition des combinaisons dans le corpus étudié. Les combinaisons retenues sont du type :

- *terme + verbe (ou verbe + terme), déclencher une maladie;*
- *terme + adjectif (ou adjectif + terme), forte dose;*
- *nom + préposition + terme, défaillance d'une fonction.*

Dans cette perspective d'étude Laporte (1997) a élaboré les catégories de ces combinaisons. Elles sont établies au nombre de dix (10), en fonction de constantes sémantiques et elles se définissent comme suit¹¹⁶ :

1. *faible intensité ou diminution de l'intensité (- intensité) : posologie prudente;*
2. *forte intensité ou augmentation de l'intensité (+ intensité) : forte dose;*
3. *création ou activité (créact) : engendrer une maladie;*
4. *création ou activation inhibée (anticréact) : inhibition de l'action;*
5. *fin ou disparition (fin) : abandonner un médicament;*
6. *évaluation positive (pos) : myocarde efficace;*
7. *évaluation négative (neg) : sombre pronostic;*
8. *courte durée ou durée raccourcie (- durée) : action fugace;*
9. *longue durée ou durée allongée (+ durée) : maintenir un traitement.*
10. *Une catégorie rendant compte de la neutralité (neu) s'ajoute pour classer des cooccurrents ne présentant pas de particularité sémantique.*

Cette démonstration empirique Laporte (1997) a essayé de démontrer dans le domaine de spécialité est également possible de systématiser les relations entre les termes et les cooccurrents.

3.3.3 Pavel (1994)

Pavel a publié un Guide de la recherche phraséologique en langue de spécialité (1994) dans lequel elle a élaboré une typologie de ce qu'elle nomme les phraséologismes.

Son ouvrage se veut essentiellement un guide pour les terminologues dont la vocation consiste à compléter la méthodologie de recherche thématique et ponctuelle en y intégrant une composante phraséologique. Elle définit le phraséologisme comme « *une combinaison préférentielle ou une solidarité lexicale d'un terme, appelé noyau ou base, et de mots qui*

¹¹⁶ Laporte Isabelle et L'homme Marie-Claude (1997) « Recensement et consignation des combinaisons lexicales en langue de spécialité : exemples d'application dans le domaine de la pharmacologie cardiovasculaire » *Terminologie nouvelles* n°16 p.98

cooccurrent dans la même phrase (cooccurrents, mots tandem » (Pavel 1994 : 4). De plus, Pavel (1994) distingue :

i) la combinatoire syntagmatique, qui relève de la séquence horizontale des cooccurrents dans la phrase (par exemple, l'arête + change + de visibilité);

ii) la combinatoire paradigmatique, qui liste des cooccurrents de même catégorie grammaticale pouvant apparaître dans une position déterminée, un à la fois (l'arête + change d'état/compose des facettes/relie des sommets)

Dans sa typologie, l'auteur prend également en compte l'aspect lexico sémantique et le facteur de commutabilité des éléments d'une unité en regroupant les combinaisons en trois catégories :

Les combinaison lexicalement figée (promulguer une loi) : ce type de combinaison est connu dans lexique d'une langue, ces composants ne permettent ni remplacement ni permutation ou encore moins une élimination. Par ailleurs, aucun élément ne peut être ajouté sans que le sens ne change¹¹⁷.

Les combinaisons à commutabilité restreinte : Ces combinaisons sont plus ou moins présents que les autres type de combinaisons, leur spécificité est d'ordre lexicale Pavel (1997) s'explique en affirmant « au moins un élément lexical peut être remplacé par un synonyme, déplacé ou éliminé, et à laquelle au moins un nouvel élément peut être ajouté sans que le sens global ne change »¹¹⁸

Les combinaisons libres : sont des entités prévisibles en raison de la compatibilité conceptuelle des composants et dont on peut déduire le sens global en cumulant les sens des parties.

3.3.4 Heid (1992, 1994); Heid et Freibott (1991)

Au début, l'apport de Heid était pour la langue générale où il a fait la comparaison de plusieurs approches de description de ces combinaisons. Or, sa contribution en langue de spécialité est apparu ultérieurement.

En fonction des recherches faites sur le phénomène collocationnel, il s'est proposé de décrire les collocations de la langue générale en se basant sur trois niveaux descriptifs : *conceptuel, lexical et syntaxique*

Aux niveaux **conceptuels** ou sémantiques : son analyse du phénomène considère la collocation comme une combinaison de deux éléments. Et chaque élément peut avoir une

¹¹⁷ Pavel Sylvia (1994) « Guide de la recherche phraséologique en langue de spécialité » *Meta* vol 40 n°4 p.636

¹¹⁸ Pavel Sylvia (1993) « la phraséologie en langue de spécialité : méthodologie de consignation dans le vocabulaire terminologique » *Terminologie nouvelles* n°10 p.28

sémantique propre, et qui, sur le plan sémantique, n'est pas analysable par des règles compositionnelles.

Au niveau **lexical**, la contribution de Heid (1994) est proportionnelle, pour ce que il ne peut aller au-delà de la répartition binaire de la collocation faite par Haussmann et les autres. Comme même, il la décrit comme étant une combinaison de deux lexèmes, lesquels peuvent être composés de plusieurs mots.

Au niveau **syntaxique**, l'auteur va prendre en considération la classification syntaxique de Haussmann (1979). Il avance que l'on peut distinguer cinq catégories :

nom + nom;

nom + verbe;

nom + adjectif; adjectif + adverbe;

verbe + adverbe.

Cette classification n'a pas pris d'autres caractéristiques, Heid emprunte d'ailleurs à Haussmann (1979) les mêmes caractéristiques linguistiques pour décrire la collocation¹¹⁹ :

i) *combinaison « polaire » pour souligner le fait que l'un des deux lexèmes détermine ceux avec lesquels il peut être combiné*

ii) *distinction entre « base » et « collocatif »*

iii) *caractère conventionnel de la collocation.*

Par ailleurs, le traitement informatique des combinaisons lexicales a permis aux auteurs, Heid et Freibott (1991), de s'intéresser aux collocations dans le cadre de l'élaboration d'un outil informatique. Ils ont mis un outil informatique multifonctionnel. Ils disent à propos de cet outil « *cette préoccupation répond à un besoin grandissant parmi les professionnels langagiers, celui de connaître l'environnement phrastique entourant un terme donné de manière à produire des textes ou des traductions fidèles au "registre" avec lequel communiquent les spécialistes scientifiques ou techniques* ».

Pour résumer, ce que nous avons avancé à propos de point de vue de la langue de spécialité, nous retenons les remarques suivantes :

a) les travaux de Cohen (1986) et de Laporte (1997) démontrent qu'il est possible de systématiser les relations sémantiques entre les termes et les cooccurrents des CLS de certains domaines. Ce travail va être utile pour réaliser des outils d'ordre terminologique et informatique pour mieux cerner les combinaisons lexicales spécialisées en langue de spécialité.

¹¹⁹ Heid Ulrich et Freibott Gerhard (1991) « Collocation dans une base de données terminologique et lexicales » *Meta* vol 36 n°1 PUM p.79

b) la majorité des études effectuées dans ce sens révèle dans tous les cas, la « base » de la CLS soit un terme, généralement de nature nominale;

c) à l'instar des collocations en LG, Heid, souligne que les CLS, sont des groupes de mots lexicalement contraints qui entretiennent une relation polaire;

d) les CLS ont parfois un sens semi-compositionnel, mais cette propriété ne caractérise pas l'ensemble des combinaisons en LS.

Les collocations conceptuelles sont la nouveauté que les spécialistes de la terminologie ont fait sortir par rapport aux travaux menés sur la langue générale. Marie-Claude L'Homme (1998b) a donné le coup d'envoi sur la recherche dans ce genre prenant l'informatique comme domaine de ses recherches.

3.4 Les collocations conceptuelles

L'Homme (1998b) définit les collocations conceptuelles comme des associations qui se trouvent en général dans les textes ou corpus spécialisés, leur caractéristique est que leurs cooccurrents se combine avec des classes d'unités terminologiques, en revanche, les collocations lexicales sont des associations que leur cooccurrents se combine avec un seul terme (voir figure 2.7).

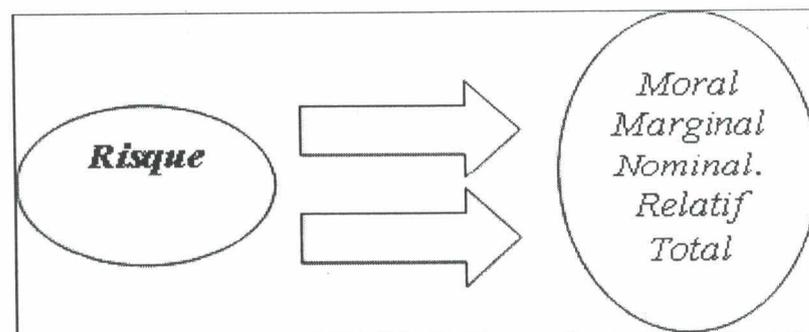


Figure (2.7) : Exemple de collocation conceptuelle selon Bertrand (1998 : 4) tiré de notre corpus

3.4.1 Heid (1994)

Pour ce qui est des combinaisons en langue spécialisée, Heid (1994) avance que le niveau conceptuel revêt une importance particulière et qu'il est possible de prévoir des combinaisons lorsque l'on se trouve en présence d'une description conceptuelle détaillée. Il déclare également « *qu'il y a plus de chances de prévoir les combinaisons possibles en LS*

étant donné que les termes de beaucoup de domaines sont moins polysémiques que les mots de la langue générale ».¹²⁰

Heid (1994) a étudié, entre autres, le Lexique de cooccurrents - Bourse et conjoncture économique de Cohen Betty (1986), dans lequel il a relevé les noms partageant les mêmes cooccurrents. Il remarqué, « que les noms dénotant une « augmentation » ou une « diminution » (hausse, baisse, mouvement, progression, recul, repli, reprise) partageaient, d'une part, pour le concept d'augmentation « les verbes : s'amplifier, s'accélérer, s'accentuer, et, d'autre part, pour le concept de « diminution » les verbes : ralentir, limiter, freiner »¹²¹

Bertrand (1998) explique la constatation de Heid (1994) en avançant « il a mis en relation le niveau de description conceptuel et le comportement collocationnel, soulignant le caractère conceptuel de certains ensembles et sous-ensembles de CLS. »¹²²

Notons que dans le cheminement de son analyse, l'auteur a construit cette étude est basée sur un ouvrage existant et non sur un corpus. Pour cela, celui-ci ne peut prétendre couvrir de manière exhaustive l'ensemble du domaine économique.

3.4.2 Marie Claude L'Homme (1993, 1995, 1998)

A l'encontre des recherches de Heid, l'analyse de Marie Claude L'Homme (1998) porte sur le recensement des CLS par des outils informatisés. Pour ce faire, l'auteur a étudié les propriétés et caractéristiques de ces combinaisons, à savoir le caractère conventionnel des groupements, leur forme, leur nature compositionnelle.

Les travaux de L'Homme portent sur l'encodage des combinaisons lexicales en langue de spécialité. Ces derniers se basent « sur une hiérarchie de concepts génériques, l'accent étant ainsi mis sur les relations de type conceptuel de ces combinaisons (de type verbe + terme; déverbal + préposition + terme) »¹²³.

L'Homme s'est d'abord penchée sur les combinaisons verbales de type verbe + terme. Elle a mis en place une interface entre une base de données terminologique existante et une base de données verbale.

Pour chaque terme faisant l'objet d'une fiche dans une base de données terminologique donnée, on associe une étiquette renvoyant à une classe conceptuelle. Dans la base de données verbale associée, on spécifierait pour chaque verbe la classe conceptuelle de ses compléments

¹²⁰ Heid Ulrich (1994) op cité p.23

¹²¹ Idem

¹²² Bertrand Claudine (1998) op cité p.100

¹²³ idem

et de son sujet, c'est-à-dire le ou les concepts génériques auxquels ils peuvent être associés. Ainsi, dans une fiche portant sur le terme *hexagonal screw*, on spécifierait que cette notion appartient à la classe conceptuelle des éléments de fixation. Puis, dans la fiche portant sur le verbe *release*, on spécifierait que celui-ci peut avoir comme complément d'objet des noms appartenant à la catégorie sémantique des éléments de fixation.

Notons que les travaux de L'Homme mentionnés dans le présent mémoire, qui tiennent pour acquis que les CLS sont généralisables, n'ont pas vérifié à partir de dépouillements systématiques de corpus dans quelle mesure les collocations conceptuelles étaient importantes. Le système d'interrogation qu'elle a élaboré est conçu pour décrire des collocations qu'elle considère a priori comme conceptuelles.

De la même façon, Heid se fonde sur différents travaux, notamment une étude menée sur l'ouvrage de Cohen (1986), pour constater l'existence de collocations lexicales et de collocations conceptuelles.

Ayant parcouru de nombreuses définitions et de concepts qui ont une relation avec les collocations et la langue de spécialité, nous avons pu en conclure que les types de collocation qui peuvent être majoritaire dans cette langue sont les collocations conceptuelles en dépit des collocations lexicales qui restent toujours présentes dans tous les langues générales ou de spécialité. Certes les études présentées dans le chapitre sont multiples mais elles se mirent d'accord sur la vision partagée par les linguistes ou terminologues.

Dans le but de mieux cerner le phénomène collocatif en langue de spécialité, nous avons entrepris une recherche empirique sur un échantillon de langue spécialité pour mieux cerner ce phénomène le prochain chapitre va nous donner quelques éclaircissements sur le fonctionnement et le comportement des collocations dans un corpus tiré d'une spécialité très répondu ce temps ci.

CHAPITRE III

CORPUS OUTIL ET METHODOLOGIE

Introduction

La construction du corpus, selon une procédure explicite et sur la base d'une validation empirique, était perçue comme une donnée scientifique permettant d'élargir la continuité du social vers les phénomènes langagiers. Désormais, le choix d'une échelle d'observation, et plus spécifiquement la détermination d'un observatoire des discours selon le point de vue adopté prime dans l'opération de construction du corpus.

3.1 Le corpus : généralités

Le problème de la constitution du corpus occupe une place centrale dans l'analyse de discours¹²⁴. La notion du corpus est élargie par les linguistes contemporains, ceux qui portent un intérêt particulier aux nouvelles technologies de l'information et de communication. Puisque nous travaillons sur un thème qui impose l'utilisation des notions nouvelles dans la recherche linguistique nous sommes sensés de porter un intérêt particulier à l'analyse du discours.

En effet, l'avenir devrait voir se développer les initiatives d'utilisation d'autres pistes pour approcher des textes dont nous savons, par excellence, que l'aspect informatique constitue le noyau. Pour cette raison la notion corpus sera le maillon fort de cette entreprise. Dans l'ensemble des travaux pris en exemple, une définition de la notion corpus permet de mettre à jour des connaissances relatives au fonctionnement de cette dernière.

Généralement, le terme corpus désigne un ensemble déterminé de textes sur lesquels on applique une méthode définie¹²⁵. Nous pouvons éclairer cette définition d'une autre, dû à John Sinclair, dont les travaux portent principalement sur conceptualisation de cette notion. Selon lui, le corpus « un ensemble d'énoncés représentant un échantillon de la langue »¹²⁶.

Les définitions du corpus sont nombreuses. Les spécialistes convergent et divergent sur plusieurs points par exemple Pearson (1998) définit le corpus spécialisé comme suit : « Une collection de parties de langue choisies et commandés selon des critères linguistiques explicites pour être employés comme échantillon de la langue »¹²⁷. Cette définition pourrait à priori, concluante car elle cerne et prend plusieurs angles couvrant le phénomène langagier. Mais l'est-elle vraiment ?

¹²⁴ Guilhaumou, Jacques (2002) « Le corpus en analyse de discours : perspective historique » *Corpus* n°1 pp 13-5

¹²⁵ Dubois Jean (1969)

¹²⁶ Sinclair John (1991) « *Corpus, Concordance, Collocations* » Oxford University Press, p.12

¹²⁷ Pearson, Jennifer (1998) « *Terms in context* » John Benjamin, Amsterdam Philadelphia, p.41

Les études portant sur l'établissement d'un corpus linguistique sont assez récentes, et comme le constate Pearson, la terminologie de la discipline Linguistique du corpus est encore en train de se former. Mais les pratiques des chercheurs, confrontés aux réalités du terrain et impératifs de la recherche qu'ils servaient, permettait d'établir un consensus qui vit, à postériori, en filigrane. Il est utile de rappeler ici que nous nous intéressons au corpus spécialisé vu que nous travaillons sur les collocations en langue de spécialité et par voie de conséquence le corpus notre terrain d'exploration.

Pour sa part, Pearson (1998) résout le problème de la définition du corpus spécialisé en recourant à celle de Sinclair (1991). Il s'agit en quelque sorte de le différencier du corpus de la langue générale.¹²⁸ Or, cette définition ne spécifie pas les traits différentiels et les caractéristiques de ce corpus, auquel il est fait crédit, en deçà de sa construction linguistique. Donc l'adjectif spécialisé n'est pas limité aux langues dites spécialisées. Sans donner ici une présentation plus ou moins exhaustive de cette linguistique qui est en train de perdre son caractère confidentiel, il nous semble qu'un corpus spécialisé est un échantillon représentatif d'un type de langue que l'on peut dénommer langues spécialisée.

Pearson (1998) a élaboré dans son ouvrage (1998) des critères de compilation d'un corpus spécialisé. La démarche de compilation proposée par l'auteur passe par onze critères, ils s'appliquent à n'importe quel corpus qui se présente comme corpus spécialisé. Notre étude n'a pas besoin de ces onze critères mais nous avons essayé d'approprier les critères qui nous ont paru pertinents pour notre étude. Il est d'autant plus légitime de présenter les critères qui permettent de participer à l'élaboration d'un tel corpus. Or, l'explication de ces critères mettra en lumière les zones d'ombre rencontrés au cours du processus de compilation. Notre étude permet l'utilisation de trois critères qui seront classés selon leur importance dans la constitution du corpus.

- La taille du corpus
- Sujet
- La période

La taille du corpus est l'élément le plus discuté par les linguistes. Trouver un consensus n'est pas facile pour maintes raisons. La majorité des spécialistes ne donnent pas une taille précise. Chaque chercheurs fait en sorte de suivre l'adage le plus connu dans ce domaine

¹²⁸ Pearson, Jennifer (1998) op cite p.48

« plus le corpus est d'une taille importante, plus il est représentatif ». Dans notre cas, l'utilisation d'un corpus spécialisé n'obéit pas aux normes de la grandeur. Pearson (1991) repousse les normes édictées par l'adage et propose dans ces travaux d'autres paramètres pour la compilation d'un corpus de type spécialisé et affirme dans ce contexte que « les études concernant un sous-ensemble de la langue peuvent se valider par un corpus d'une taille relative »¹²⁹

Le paramètre du sujet est le plus important, il détermine le type de production qu'elle soit orale ou écrite. Certes, si l'objet d'étude est une des variétés de langue, il est peu probable que cette dernière peut avoir son expression écrite. Alors, dans ce cas les corpus deviennent une compilation des enregistrements oraux et désormais, ils constitueront nécessairement le leur contenu.

Par contre, dans les cas des textes spécialisés, la compilation d'un corpus use de toute production scientifique ou plutôt spécialisé écrite. Ces textes peuvent être pris sous forme des livres scientifiques, revues ou manuels technique destinés aux professionnels, et plus exactement sous forme d'article de journaux. Dans ces cas, Pearson (1998) insiste que l'auteur de ces textes soit unique et spécialiste dans le domaine. Dans cas contraire, les spécialistes tolèrent un corpus composé de textes de divers auteurs.

La période est une autre caractéristique importante lors de la compilation d'un corpus. Si l'on veut, par exemple, construire une base de données concernant un domaine particulier et notre intérêt consiste à connaître le développement de sa terminologie, la période sur laquelle s'échelonne les textes recueillie est d'une importance capitale. Donc, du point de vue diachronique, dans le cadre de constitution d'un corpus nous sommes dans l'obligation de mentionner les débuts de la discipline et la date qui marque la fin de cette dernière¹³⁰.

Toutefois, si notre travail à pour le but de proposer une terminologie récente en rapport avec la technologie du moment vis-à-vis d'un usager intéressé à comprendre des nouvelles notions, le corpus devra être composé de textes récents, vu la rapidité de développement de la discipline cible. Dans cette brève explication du critère « la période », le facteur temps est d'une importance essentielle dans la constitution des corpus.

¹²⁹ Pearson, Jennifer (1998) op cite p.56

¹³⁰ Atkins et al. (1992) « Corpus Design Criteria », *Literary and Linguistic Computing*, vol. 7, n° 1, Oxford University Press, pp. 1-16

3.2 Caractéristiques de notre corpus

Notre corpus est constitué de textes tirés d'un hebdomadaire spécialisé LIBERTE ECONOMIE, journal Algérien spécialisé en Economie. Les sujets que traite le journal sont divers et versent dans la spécialité de l'économie nationale et internationale. Lorsque la recherche est limitée à un ou plusieurs domaines, les textes doivent nécessairement être identifiés par le sujet. Ce critère est très important dans la mesure où l'utilisateur peut avoir des confusions de compréhension. Nous avons réussi à réunir de cet hebdomadaire approximativement 250 000 occurrences. Delà, notre corpus respecte les normes établies par les spécialistes cités ci-dessus comme Sinclair (1991) et Pearson (1998).

La façon dont la compilation de ce corpus s'est faite est la suivante : la période prise en considération s'échelonne entre Janvier 2000 et Décembre 2005 ce qui donne 260 journaux. Nous n'utilisons pas tous les articles du journal mais nous nous contentons de choisir les articles traitant de la finance Internationale. Pour cela l'utilisation effective des journaux s'arrête à une soixantaine sur les 260 publiés durant la période citée. Chaque texte peut être unique, lorsqu'il traite d'un seul sujet écrit par un auteur. Il peut être composé, lorsque le texte est constitué de sujets divers écrits par différents auteurs. Dans ce cas, chaque sujet est considéré comme un texte unique.

Un autre critère fait face dans l'établissement de notre corpus à savoir, le niveau technique de l'auteur ainsi que celui des lecteurs. Les textes du journal sont divisés en textes techniques (d'un spécialiste à un lecteur également spécialiste) et en textes semi-techniques (d'un spécialiste à un lecteur initié). Les textes composants le corpus ont un caractère informatif puisque ils sont destinés à un public non initié.

Pearson (1994 : 24) recommande que les textes qui constituent le corpus doivent être entiers. Il est strictement déconseillé de travailler sur corpus formé de textes enchevêtrés ou des paragraphes isolés. Ces textes seront des échantillons d'une longueur connue, tirés d'ouvrages différents. Il est important que les textes qui constituent le corpus aient été publiés ainsi qu'il faut que les textes présentés pour l'étude contiennent une marque de distribution, un copyright (droit d'auteur). D'une manière générale, les textes doivent être rédigés pour être lus. Ils donnent ainsi la crédibilité voulue au corpus.

Puisque le journal que nous avons pris pour notre étude est un quotidien national qui appartient à une maison de presse connue à l'échelle francophone nationale et internationale, le problème de copyright ne se pose pas. Le choix des articles est pris à partir des titres, si le

sujet qui nous motive est absent dans le titre cela nous amène à éliminer automatiquement des titres.

Les articles que nous avons pris ne sont pas signés par un seul auteur. Ils sont écrits par plusieurs auteurs à des périodes différentes, mais ils suivent le même thème, la finance Internationale.

Cette recherche consiste à réunir des textes en format électronique ou numérique, dans ce qui est convenu d'appeler un corpus. Cette tâche peut se résumer au stockage de textes déjà accessibles dans cette forme ou nécessite des opérations de conversion (si les textes sont en format papier ou s'ils sont dans un format qui n'est pas compatible avec les logiciels utilisés par la suite).

Cette collecte de données sur les termes est facilitée par les concordancier, KWIC par exemple, qui dégage rapidement les contextes associés à un terme donné. Pour faciliter notre recherche, nous avons opté pour l'utilisation de divers outils informatiques tels qu'un logiciel de traitement de textes Word, le logiciel tableur Excel ainsi qu'un concordancier (KWIC).

A partir du corpus établi, nous avons d'abord sélectionné des termes clés représentatifs des domaines concernés, et nous avons ensuite répertorié les nombreuses combinaisons lexicales en fonction des éléments qui les composaient. Puis, à la suite d'un second inventaire de cooccurrents, nous avons tenté de regrouper les CLS ou plutôt les collocations obtenues par classes conceptuelles, afin d'observer le comportement des collocations conceptuelles.

3.3 Présentation des outils

Voici, donc les étapes les plus importantes suivies afin de compiler un corpus répondant aux exigences scientifiques le validant. Dans notre collecte du corpus, le souci de s'approcher du modèle du corpus spécialisé décrit par les auteurs cités tout au long de notre travail, ne nous a point quittés. Une fois le corpus établi, nous avons soumis notre sélection aux outils informatiques pour l'analyser

3.3.1 Le concordancier KWIC

Une concordance peut prendre la forme d'un Key-Word-In-Context (ou KWIC, qui est devenu, dans l'usage à tout le moins, synonyme de concordancier). Nous appelons KWIC un concordancier dans laquelle " chaque mot devient une vedette, et [ce mot] est placé au milieu d'une ligne de contexte naturel.



Figure (3.2) concordance pour le vocable taux extraite de notre corpus

3.3.2 L'étiquetage des textes

Les étiqueteurs sont des programmes qui ont comme rôle d'identifier la nature grammaticale des mots. Ils jouent un rôle important car la reconnaissance de la nature des mots est une tâche qui fait partie de plusieurs applications. Enfin, dans tous les autres traitements automatiques de la langue tels que l'analyse syntaxique, le repérage des unités complexes, font recours, à la manipulation des mots.

L'étiquetage d'un corpus n'est pas une fin en soi mais bien souvent le préalable à des traitements plus conséquents. Il permet aux mots de changer de statut, passant de graphies à vocables, tout du moins homonymes car il n'est pas possible pour un étiquetage morphologique de faire des distinctions sémantiques.

L'étiquetage consiste à associer à chaque segment de texte (le plus souvent une séquence de lettres, un « mot », qui peut comprendre dans le cas des unités polylexicales une ou plusieurs étiquettes morphosyntaxiques comprenant la catégorie grammaticale et parfois des flexions. Certains étiquetages peuvent en outre indiquer les informations contextuelles comme l'appartenance d'un mot à tel ou tel texte.

L'étiquetage se déroule en trois phases, plus ou moins visibles par l'utilisateur du système : en premier lieu, il y a la segmentation du texte en vocables, ensuite il y a l'assignation à un mot d'une ou plusieurs étiquettes en fonction des dictionnaires appliqués (plusieurs catégories grammaticales sont possibles) et enfin, il y a la levée d'ambiguïtés par l'exploration du contexte. Le résultat final de l'étiquetage dépend donc de nombreux facteurs qui en multiplient les formes, la qualité et le taux d'erreur, à tel point que la comparaison et l'évaluation des différents systèmes d'étiquetage n'est pas chose aisée. L'étiquetage peut être

plus ou moins automatisé : il est rare, en effet, qu'il n'y ait pas d'intervention humaine si l'on tient à un résultat fiable.

On ne peut effectuer l'étiquetage de notre corpus, vu la difficulté de l'approche et l'inexistence des logiciels qui font le travail. La majorité des corpus disponibles sont des corpus de référence (qui contiennent des millions de mots), ce travail est élaboré par des laboratoires spécialisés. Puisque notre corpus est un corpus contenant un nombre limité d'occurrences par rapport à d'autres corpus qui dépassent 47 millions de mots. Delà, l'étiquetage devient une tâche difficile.

Dans la présente étude nous n'avons pas étiqueté le corpus faute de non disponibilité de matériels et les logiciels, en revanche, cette opération ne peut influencer sur les résultats préconisés dans le présent travail.

3.3 Méthodologie

Les mots-clés ne sont pas les mots qui reviennent le plus fréquemment (comme c'est par exemple le cas pour le, la ...,) mais ceux qui sont fréquents de manière significative dans l'article de 1 000 mots. On peut généralement se faire une assez bonne idée du sujet d'un texte à partir de ses mots-clés.

Le programme permet d'identifier les "mots-clés" dans un ou plusieurs textes. On appelle mots-clés ceux dont la fréquence est élevée par rapport à une certaine norme. La sélection des mots-clés dans le corpus s'effectue de la façon suivante : Par le biais du logiciel (KWIC) la première étape consiste à faire entrer toutes les occurrences recensées dans le corpus et de les faire compter, et encore de les faire lister en fonction d'un paramètre qu'est la fréquence du mot dans le corpus. Cette fréquence numérique présente le nombre des itérations du mot dans le corpus.

Dans ce travail, notre tâche est de choisir les mots clés qui intéressent l'étude, le nombre des mots choisis n'est pas aléatoire, le nombre est pris en fonction des normes stipulées par les spécialistes dans le domaine (Marie-Claude L'Homme 1998). Il va que le nombre varie entre 5 et 7 mots selon la taille du corpus. Puisque notre corpus est d'une taille moyenne, le nombre de cinq mots clés sera suffisant et représentatif.

Nous prenons tous les termes qui ont une fréquence très élevée. Ce choix est fait toujours par rapport à la fréquence numérique affichée par le logiciel du traitement.

Le tableau (3.2) montre les mots clés que nous allons utiliser pour le traitement des combinaisons cette opération prend en considération le nombre des itérations des occurrences dans le corpus, ces mots clés permettent de voir par un deuxième tri les combinaisons qui se forment à partir de ces mots recensés dans le premier tri. Les pourcentages et le nombre

d'occurrences affichés dans le tableau (3.2) montrent les mots pivots dans le corpus. Le mot clé *taux* affiche un pourcentage de 36% et un nombre d'occurrence de 229 par rapport au nombre totale du corpus nettoyée : c'est-à-dire que le nombre d'occurrences diminue parce que nous sommes obligés d'éliminer les prépositions (mots vides) et les chiffres...etc. Le calcul des pourcentages affichés dans le tableau (3.1) sont calculés par rapport au corpus nettoyée qui contient approximativement (42205 occurrences).

Un autre traitement va suivre il consiste à faire la recherche en prenant les mots clés sélectionnés ultérieurement et de voir quels sont les autres mots qui s'apparentent aux mots clés affichés dans le tableau (3.1). Dans ce classement, chaque mot clé peut se combiner avec une liste de mots de diverses structures (grammaticales ou lexicales). Le tri donne une liste de 259 combinaisons. La répartition et le classement de ces listes sont scindés par type de structures, soit nominale ou adjectivale, les structures verbales ou adverbiales n'ont aucun poids dans notre travail.

Tableau [3.1] Listes des termes sélectionnés dans notre corpus

Termes clés	Nombre d'occurrences	Fréquence
Taux	299	36%
Marché	194	20%
Rendement	186	19.2%
Prix	169	18.5%
Valeur	118	17%

3.3.1 Inventaire des combinaisons

Pour chacun des termes clés, nous avons effectué une première sélection de cooccurrents dans chacune des catégories adjectivales le tableau (3.2) indique que pour les cinq mots clés utilisés, la catégorie la plus productive dans ce corpus est celle *Terme+adjectif* comportant 173 sur 259 combinaisons sélectionnées.

La catégorie terme + prép + adjectif est aussi productive mais ne l'est pas autant que la première 86/259.

Tableau [3.2] Résultats des combinaisons obtenus

Terme	taux	marché	valeur	rendement	prix	totaux
Terme+adjectif	24	56	36	16	41	173
Terme+ prép +	25	27	25	9	0	86
Total	49	83	61	25	41	259

Les combinaisons pertinentes sont d'une catégorie grammaticale adjectivale d'ordre Terme+adjectif (avec 56 pour le terme clé marché et 41, 36,16 et 24 pour les autres termes clés respectivement).

3.3.2 Les formes des combinaisons lexicales spécialisées (CLS) retenues

A partir des termes clés sélectionnés ci-dessus, voir le tableau (3.2), nous reprenons une autre recherche toujours à l'aide du logiciel KWIC. Cette fois-ci nous sélectionnons toutes les combinaisons qui se forment à partir des mots clés sélectionnés plutôt dans la section (4.4.1). Les exemples seront listés dans les tableaux ci-dessous. Chaque mot clé sélectionné donne lieu à une liste bien précise d'occurents et forme avec eux des combinaisons que nous avons obtenus via une deuxième recherche faite par le logiciel KWIC.

Pour le mot clé « *rendement* », nous avons recensé 25 combinaisons qui se répartissent en deux sous-catégories

1. 17 combinaisons d'ordre Terme+ Adjectif
2. 8 combinaisons d'ordre Terme +préposition +adjectif

Tableau [3.3] Catégories des combinaisons lexicales spécialisées (terme clé rendement)

Terme +adjectif	Terme+prép+adjectif
Brut	D'action
Net	De compte
Actuariel	D'emprunt
Actuel	D'investissement
Global	D'échelle
Immédiat	A long terme
Réel	A moyen terme

Le tableau (3.3) nous dresse la liste des vocables issus de la deuxième recherche effectuée par le biais du logiciel.¹³¹ Ce qui veut dire, les catégories les plus présentes dans le corpus sont plus ou moins sous l'étiquette motionnée dans le tableau.

Le mot clé pris, en amont, permet la formation d'une combinaison sous forme d'une catégorie grammaticale bien déterminée. Ce qui nous donne un classement des occurrences s'associant à ce mot clé. La finalité de ce processus permet aussitôt la détection des collocations en premier lieu et leur typologie grammaticale en second lieu. Nous avons pris

¹³¹ Pour éviter l'encombrement dans le manuscrit, nous avons pensé de donner quelques exemples, les résultats en détail seront présentés en annexes.

intentionnellement¹³² la catégorie adjectival vu la non productivité d'autres catégories notamment la catégorie verbale

Par ailleurs, le classement des occurrences dans le tableau (3.3) n'est pas aléatoire. Elle est régit par la norme de fréquence effectuée au début.

Pour le mot clé, *rendement*, les combinaisons ne sont pas d'un nombre important par rapport aux autres mots clés ce qui veut dire que la taille du corpus a une influence sur le nombre des mots clés que nous avons dégagé du traitement.

Dans ce sens les autres mots clé pris subissent le même traitement, les tableaux qui suivent présentent ces combinaisons obtenues pour chaque mot clé.

Le mot clé « *Marché* » forme des combinaisons avec des collocatifs différents sous beaucoup de catégories grammaticales. Puisque nous nous intéressons la catégorie adjectivale, le traitement nous révèle 83 combinaisons qui se répartissent en deux sous-catégories :

1. 4 combinaisons d'ordre Terme+ Adjectif
2. 27 combinaisons d'ordre Terme +préposition +adjectif (le tableau 3.4).

Le mot clé "*prix*" forme aussi des combinaisons avec des collocatifs sous une seule catégorie. L'absence de la deuxième catégorie est un prétexte pour dire que le corpus n'est conséquent pour une telle étude. Pour ce fait, nous avons recensé, seulement, 41 combinaisons d'ordre Terme+ Adjectif (tableau 3.5).

Tableau [3.4] Catégories des combinaisons lexicales spécialisées (terme clé marché)

Terme +adjectif	Terme+prép+adjectif
Brut	D'action
Net	De compte
Actuariel	D'emprunt
Actuel	D'investissement
Global	D'échelle
Immédiat	A long terme
Réel	A moyen terme

¹³² La catégorie verbale ne peut être productive dans notre corpus parce que la taille de corpus n'est conséquente à l'étude de cette catégorie de combinaisons. En d'autres termes, si le corpus dépasse le 1 million d'occurrence cette catégorie peut faire objet d'une productivité, voire une pertinence dans l'analyse

Tableau [3.5] Catégories des combinaisons lexicales spécialisées (terme clé prix)

Terme + adjectif	Terme + prép + adjectif
Brut	-
Net	-
Actuariel	-
Actuel	-
Global	-
Immédiat	-
Réel	-

Les deux tableaux formalisés ci-dessus reproduisent, informatiquement, la rencontre de la catégorie terme + adjectif, puis celle de terme + prép + adjectif. En outre, ces tableaux réunissent les fréquences avec lesquelles les combinaisons lexicales spécialisées peuvent être admises sous ces étiquettes.

Nous ne pouvons commenter chacun des résultats affichés sur les tableaux car notre but n'est pas d'être exhaustif, mais plutôt de valider nos hypothèses avancées à savoir voir si le corpus spécialisé que nous avons choisi, et qui a été soumis aux analyses informatisées conseillées par les théoriciens spécialistes dans ce domaine, est représentatif et les résultats obtenus marchent en parallèle avec les données préconisées par les études faites dans ce sens.

Les résultats dégagés de cette analyse et qui nous semble important de mentionner est le mot clé *valeur* (tableau 3.6). Le mécanisme de recherche électronique nous a révélé un nombre important de combinaisons sous toutes les catégories grammaticales ce qui totalisé 61 combinaisons :

1. 36 sous forme « terme + adjectif »
2. 14 sous forme « terme +prép +adjectif »

Tableau [3.6] Catégories des combinaisons lexicales spécialisées (terme clé valeur)

Terme + adjectif	Terme + prép + adjectif
Brut	D'action
Net	De compte
Actuariel	D'emprunt
Actuel	D'investissement
Global	D'échelle
Immédiat	A long terme
Réel	A moyen terme

A coté de cela, un autre volet dans notre travail, qui constitue une démarche inévitable pour ce genre d'étude, se concrétise par une autre démarche. Cette dernière renvoie à la détermination des classes conceptuelles.

3.3.3 Détermination des classes conceptuelles.

Selon une formule du terminographe Sager (1990) une classe conceptuelle permet de regrouper des termes selon leur nature, leurs propriétés ou leurs fonctions particulière.¹³³

La définition qui précède nous oblige à accorder un primat au sens véhiculés par les mots clés choisis en amont, ou plutôt aux champs sémantiques comme lieu dans lesquels se constituent les significations qui permettent la construction des classes conceptuelles.

Notre corpus va être décomposé en trois sous groupes que l'on désigne par classes conceptuelles. Toujours, selon Sager (1990) l'utilisation des ouvrages de référence ont une importance capitale et pour la décomposition de l'objet d'étude et pour ne pas tomber dans les redondances. Ce fait, nous conduit à prendre parti en faveur des dictionnaires spécialisés.

Cependant, la discipline de la finance internationale, pour mutable qu'elle soit, ne peut être prise en considération que par l'utilisation du DAFA le dictionnaire de Binon et Verlinde (2002).

La décomposition nous révèle la présence de trois classes qui se considère comme étant des branches de la discipline vouée à l'étude.

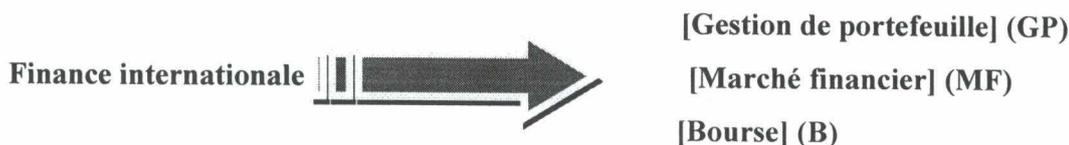


Figure (3.1) : décomposition du corpus en classes conceptuelles

Bourse (sens 1.1)(avec article défini ; généralement avec majuscule si l'on désigne une bourse particulière) Marché, lieu d'échanges où se rencontrent des professionnels qui vendent et achètent au comptant ou à terme des valeurs mobilières, des marchandises ou des matières premières.

Syn. : (moins fréquent.) une place financière, une place boursière (salle circulaire où s'effectuent les transactions boursières) la corbeille. Le gouvernement a pris de

¹³³ Sager J.C (1990) « A practical course in terminology processing » Amsterdam, John Benjamins, p.45

nouvelles mesures pour attirer l'épargne vers la bourse et les entreprises, afin de permettre à celles-ci d'accroître leurs fonds propres.

(Sens 1.2) (Avec article. défini ; généralement avec majuscule si l'on désigne une bourse particulière). Ensemble des échanges effectués lors d'une séance de la bourse. Personne ne s'explique l'effondrement soudain de la bourse après la publication des statistiques relatives au déficit extérieur américain

(Sens 1.3) Lieu d'échange où se rencontrent des personnes pour échanger des idées, des services, des offres et des demandes d'emploi, ... Une trentaine d'entreprises sont attendues à notre première bourse de l'emploi.

(Sens 1.4) Terme ancien pour désigner un porte-monnaie.

***Gestion de portefeuille:** Ensemble de techniques rationnelles qu'utilise une personne pour que des capitaux, des valeurs mobilières rapportent un maximum d'argent ou pour que des ressources (financières, énergétiques) soient utilisées le mieux possible*

***Marché financier :** Lieu physique ou virtuel d'échange où se rencontrent les agents économiques (un particulier ou une entreprise qui vendent (offre) et achètent (la demande) des matières premières, des biens ou des valeurs mobilières.*

(Sens 1.2) Ensemble des clients actuels et potentiels à qui l'agent économique (un commerçant, une entreprise) peut vendre des matières premières, des biens, des services ou des valeurs mobilières.

Les mots clés recueillis vont accompagner des cooccurrents ou former des combinaisons selon les classes conceptuelles délimitées dans le corpus de la finance internationale. Nous essayons de définir les classes conceptuelles pour cerner les occurrences qui s'apparentent à chaque classe.

Pour la classe **Bourse (B)**, les cooccurrents affichés résultent de la prise en compte de la typologie des mots clés utilisés dans la sélection. En effet, tous ces cooccurrents énumérés dans le tableau (3.7) pivotent autour d'un « *champ conceptuel* » qui a une relation avec la finance internationale en premier lieu et la bourse et ses constituants en second lieu. Pour plus de précision, sur 83 combinaisons que nous avons répertorié, les collocatifs qui se réfèrent à la classe conceptuelle **Bourse (B)** sont de 70 collocatifs, ce qui veut dire que les collocations conceptuelles ont une présence très importante dans notre corpus. On donc, dans la possibilité de rejoindre nos résultats aux résultats des auteurs qui sont penchés sur la question (Heid et L'Homme (1998).

Pour la classe conceptuelle **Marché Financier (M.F)**, les collocatifs sont nombreux ce qui nous donne 58 combinaisons sur un total de 83. Les chiffres obtenus dans cette classe mettent l'accent sur la prépondérance du marché financier au sein de la finance internationale. De ce fait nous pensons que la formation des collocations dans des corpus spécialisés suit une tendance conceptuelle. Et le choix des collocatif n'est guère arbitraire mais plutôt il est régit, a priori, par un mot clé (voir un échantillon dans le tableau 3.8).

L'autre tableau mentionnant la classe conceptuelle **Gestion de portefeuille (GP)**, les cooccurrents affichés dans le tableau (3.9) montre, toujours le primat d'une classe sur une autre selon le nombre des collocatifs recensés. D'une façon concluante, nous distinguons que une discipline peut être regroupé suivant les sous branches, et toute sa terminologie font en sorte de se réunir selon les spécialités qu'elle contient. Les mots clés *valeur* et *taux* et les autres sont en annexe (3).

Tableau [3.7] cooccurrents de la classe conceptuelle Bourse (terme clé marché)

Marché	Classe conceptuelle (Bourse B)
	D'option
	De contrat
	Boursier
	Obligataire
	Cible
	primaire
	Segmenté

Tableau [3.8] cooccurrents de la classe conceptuelle marché financier (terme clé marché)

Marché	Classe conceptuelle (Marché financier MF)
	D'option
	De contrat
	Boursier
	Obligataire
	Cible
	primaire
	Segmenté

Tableau [3.9] cooccurrents de la classe conceptuelle gestion de portefeuille (terme clé marché)

Marché	Classe conceptuelle (Gestion de
	D'option
	De contrat
	Boursier
	Obligataire
	Cible
	primaire
	Segmenté

3.4 Les Résultats

Notre analyse porte sur la recherche des collocations dans un corpus spécialisé. La recherche nous a mène a dire qu'il y a une grande majorité des collocations conceptuelles.

Rappelons de façon sommaire la définition des collocations conceptuelles : elles s'en distinguent par le fait que les mots clés peuvent être généralises à des ensembles d'unités lexicales plus vastes et sémantiquement apparentées. Nous avons trouvé dans le corpus d'autres collocations qui peuvent être des collocations lexicales qui se caractérisent par le fait qu'elles sont non généralisables c'est-à-dire qu'un seul mot clé est utilisé avec un cooccurrent donné. Puisque notre étude se focalise sur le fonctionnement des collocations en général dans un corpus spécialisé, nous voyons quel est le type de collocations qui a une primauté dans le corpus ?

Tableau (3.10) : CC vs CL en fonction de classes conceptuelles

Classe conceptuelles	% CLS	%CC	%CL
Gestion de portefeuille	29	83	17
Bourse	35	90	10
Marché financier	23	51	49

Dans l'analyse du corpus nous nous sommes retrouvés face à deux types de collocations, une conceptuelle et une autre lexicale. Les statistiques recueillies montrent la pertinence des collocations conceptuelles dans un corpus spécialisée.

Essentiellement, nous avons procédé en regroupant les séries de termes en fonction de grandes classes en finance.

Nous avons pris trois classes : Gestion de portefeuille (G.P), Marché financier (M.F) et Bourse (B). Toutes les CLS (collocations spécialisées) ont été regroupées en fonction de

classes conceptuelles. Un examen préliminaire révèle qu'elles sont majoritaires dans notre corpus. Les autres combinaisons ont été comptabilisées comme étant des collocations lexicales. Nous allons expliquer les résultats obtenus.

• Nous avons retenu 320 combinaisons lexicales spécialisées à partir des 20 cooccurrents sélectionnés. De ce nombre, une analyse préliminaire indique que 184 CLS, soit 86 %, sont des collocations conceptuelles (CC) et que 56 CLS, soit 14 %, sont des collocations lexicales (CL).

Nous avons ensuite recensé les collocations lexicales (CL) et les collocations conceptuelles (CC) en fonction des classes que nous avons préalablement définies, nous avons obtenu les résultats indiqués dans le tableau (3.10).

Suivant toujours le tableau (3.10) nous remarquons les faits suivants : les collocations conceptuelles donnent lieu au plus grand pourcentage de CLS surtout la classe des marchés financiers (M.F). La classe conceptuelle Bourse (B) donne lieu au plus faible pourcentage de CLS. De manière générale, le rapport CC - CL est d'environ 7 CC pour 1 CL, à l'exception de la classe Marché financier (M.F), dans laquelle nous notons un écart important, soit un rapport de près de 18 CC pour 1 CL.

Tableau (3.11) : CC vs CL en fonction de catégorie grammaticale

Catégorie grammaticale	% CLS	%CC	%CL
Verbale	29	83	17
Nominale	35	90	10
Adjectivale	23	51	49

En second lieu, nous avons également recensé le nombre de CC et de CL en fonction des catégories grammaticales, pour mieux cerner la catégorie grammaticale des collocations recensées la plus pertinente dans le corpus et nous avons obtenu les résultats qui sont présentés au tableau (3.11).

Nous remarquons que la catégorie adjectivale en particulier (terme + prép + adj) est très élevée par rapport à la catégorie verbale est légèrement élevées par rapport à la catégorie nominale. Nous constatons aussi que la langue de spécialité entre autre celle touchant à la finance internationale utilise des collocations conceptuelles surtout les collocations d'une catégorie marquée par un pourcentage élevé voire, adjectivale, (terme + prép + adj).

Une grande majorité des CLS ont donc pu être regroupées en fonction de classes conceptuelles. Nous présentons ci-après quelques exemples de regroupement par classes conceptuelles et leur catégorie grammaticale pour les termes clé *marché* et *taux*. Pour les

autres termes clés, nous suivons la même procédure, les schémas ci-dessous présentent le processus de catégorisation des mots clés recueillis dans le corpus.

Nous remarquons aussi que les collocations recueillies dans notre corpus se combinent avec des collocatifs issus des classes conceptuelles propres au domaine choisi. Pour les catégories grammaticales nous constatons, qu'en français, la catégorie la plus productive est celle qui comporte des prépositions (voir les schémas ci-dessous). Pour cette dernière la préposition joue un rôle très important, elle relie la structure de la combinaison qui forme la collocation et cette caractéristique est, selon nous, propre à la structure du français comme langue.

Les schémas représentent les différentes catégories des combinaisons recueillies. Nous ne présentons pour chaque classe conceptuelle que trois exemples, chaque classe peut avoir plusieurs collocatifs qui se combinent avec le mot clé pris comme exemple. Nous ne pensons prendre que trois exemples pour comprendre le processus de combinaisons entre les classes conceptuelles et les mots clés recensés au début. Ces schémas montrent une présence écrasante des catégories prépositionnelles ou plutôt les structures qui en contiennent en eux des prépositions.

De ce fait, le type des collocations est conceptuel avec une minorité des collocations lexicales qui se dégagent du traitement. La présence des collocations lexicales est aussi significative. Les collocations dans notre corpus se divisent en deux catégories une majorité des collocations conceptuelles et aussi une minorité des collocations lexicales.

Enfin, nous concluons que le travail pratique fait ressortir des résultats montrant que les collocations qui se trouvent dans un corpus spécialisé sont d'un ordre grammatical bien précis ; puisque on a choisi dès le début de travailler sur la catégorie adjectivale, nous pensons que pour de meilleurs résultats ou plutôt des résultats représentatifs, il faut que la taille du corpus soit conséquente et encore ne pas négliger les autres catégories grammaticales comme la catégorie nominale et surtout la catégorie verbale.

Le mot clé : marché

Gestion de
De (prép) Change
A (prép) terme
Bourse

Marché financier

Le mot clé : marché

Gestion de
De (prép) Change
A (prép) terme
Bourse

Marché financier

Le mot clé : marché

Gestion de
De (prép) Change
A (prép) terme
Bourse

Marché financier

Le mot clé : marché

Gestion de
De (prép) Change
A (prép) terme
Bourse

Marché financier

CONCLUSION

A la lumière des résultats auxquels cette étude a abouti, nous avons constaté que le nombre de collocations conceptuelles, est aussi élevé soit-il, néanmoins nous pensons qu'un corpus plus vaste serait nécessaire pour cerner les comportements des collocations et pour permettre de dégager les différentes cooccurrences. Nous sommes conscients que le corpus choisi pour ce travail est limité en raison des restrictions liées à la production à la difficulté d'avoir des textes numérisés. Nous ne pouvons empêcher de souligner que les résultats obtenus ne reflètent pas nécessairement le comportement des combinaisons relevées dans tous les domaines de spécialité. Ces résultats ne sont que le reflet du corpus imparfait soit-il. Nous avons délibérément préféré nous en tenir à un domaine qui nous est suffisamment familier de sorte que notre propre connaissance de la terminologie économique puisse nous permettre de discriminer aisément les unités terminologiques proprement dites des autres combinaisons.

Nous ne pouvons conclure ce travail sans réitérer les objectifs que nous nous sommes tracés au départ. Faire un tour d'horizon sur les aspects théoriques du mot comme l'instrument principale de cette étude, et encore le faire définir comme une unité à plusieurs facettes dont n'importe quelle tentative d'étude paraît difficile. Dégager le fil conducteur qui relie la grammaire traditionnelle avec les nouveaux concepts à l'instar des outils utilisés dans le traitement de cette grammaire trouvant son champ d'étude limité. Surtout que la langue elle-même présente des ambiguïtés qui ne facilitent pas la tâche ni aux apprenants de cette langue ni aux spécialistes de cette dernière.

Préconiser que les langues de spécialité fonctionnent différemment de la langue générale et faire sortir les différences qui font la spécificité de cette dernière nécessite une reformulation de toutes les normes que l'intuition des linguistes propose. Suivant l'évolution du paramètre technologique et technique rend la perception de ces entités archaïques.

Cette nouvelle tendance met la combinatoire des unités lexicales en relief, notamment dans les travaux de Mel'cuk (1995), dans ce sens nous étions intéressés par cette approche et les résultats dégagés pour mieux comprendre et faire apprendre la langue telle qu'elle est.

Il va sans dire que les limites méthodologiques inhérentes à tous travail élaboré dans ce sens sont certaines, cela est du en partie aux problèmes d'ordre technique et méthodologiques cités ci-dessus. Les résultats du travail empirique effectués nous permettent de confirmer les hypothèses posées, la difficulté de tracer des frontières étanches entre les différents types d'expressions. Le fonctionnement de ces suites qui transgresse la norme partagée par les initiés de la langue et la présence d'un type de collocations propres à la langue de spécialité.

A la lumière d'un survol de nos résultats, nous avons dégagé certains faits : Les langues de spécialité nous conduit à en déduire que les collocations se dégagent sous une autre forme qu'on trouve pas en langue générale ce qui donne lieu à des collocations conceptuelles. Les collocations conceptuelles sont majoritaires dans le domaine en question, mais on y trouve également une quantité non négligeable de collocations lexicales (dont le cooccurrent ne s'emploie qu'avec un seul terme) ; En effet, notre recherche montre la pertinence de tenir compte d'une approche conceptuelle dans le traitement des CLS, nos résultats démontrant à tout le moins l'importance des collocations conceptuelles dans le domaine concerné. Nous souhaitons avant tout que notre mémoire permette de faire avancer l'étude des combinaisons lexicales spécialisées. Nous espérons également qu'il ouvre la voie à d'autres recherches visant à élaborer des règles régissant la combinatoire lexicale ou à fournir aux professionnels de la langue des outils plus complets. Enfin, il est permis d'espérer que l'explosion de la technologie de l'informatique, du multimédia et des moyens de communication permettra de mettre à profit la richesse de la combinatoire terminologique et de créer des outils qui facilitent l'accès à ces données.

BIBLIOGRAPHIE

- ATKINS, S. et al. (1992). « Corpus Design Criteria », *Literary and Linguistic Computing*, vol. 7, n° 1, Oxford University Press, pp. 1-16.
- AUGER, Pierre, L'HOMME, Marie-Claude & DROUIN, Patrick (1991) « Automatisation des procédures de travail en Terminographie » *Meta*, vol 36 n° 21, Presses de l'Université de Montréal, pp 121-127
- BAHNS, J. (1993) « Lexical collocations: a contrastive view » *ELT Journal* 47, 1: 56-63
- BALLY, Charles (1951) « *Traité de stylistique française* » Librairie Klincksieck, Paris.
- BÉJOINT, Henri (1989) « A propos de la monosémie en terminologie » *Meta*, vol 34 n°3, Presses de l'Université de Montréal pp 405-411
- BENSON Morton, BENSON Evelyn, ILSON Robert. (1990). « *The BBI Combinatory Dictionary of English.* » A Guide to Word Combinations. Amsterdam, Philadelphia : John Benjamin
- BENSON, Morton. (1989) «The Structure of the Collocational Dictionary» *International Journal of Lexicography*. Vol. 2/1 1-14
- BENVENISTE, Emile (1974) « *Les problèmes de la linguistique générale* » Vol 1 et Vol 2 Paris Collection « Tel » Gallimard.
- BERTRAND, Claudine (1998) « *Etude comparative des combinaisons lexicales dans deux domaines de spécialité : collocations lexicales et collocations conceptuelles en aéronautique et en philosophie* » Mémoire ès Arts en traduction, Université de Montréal.
- BINON, J., VERLINDE, S., Van Dyck, J. et Bertels, A. (2000), *Dictionnaire d'apprentissage du français des affaires*, Paris : Didier
- BLAMPAIN, Daniel. (1993) « Notions et phraséologie. Une nouvelle alliance ? », *Terminologies Nouvelles*, n° 10, pp. 43-49.
- BLOOMFIELD Leonard (1933) « *Language* » Holt New York
- BOUVERET, Myriam (1998) « Approche de la dénomination en langue de spécialité » *Meta*, vol 43 n° 3 PUM pp 393-410
- CABRÉ, Maria Teresa (1991c) «Terminologie ou terminologies spécialité linguistique ou domaine interdisciplinaire ? » *Meta* vol 36 n° 1 mars pp 55-63
- CABRÉ, Maria Teresa (1998) « *La terminologie, Théories, Méthodes et applications* » Presse de l'Université d'Ottawa, A. Colin.
- CABRÉ, Maria Teresa. (2000) « Terminologie et linguistique : la théorie des portes (1) » *Terminologies Nouvelles*, n° 21, pp. 10-15.
- CATACH, Nina (1981) « *Orthographe et lexicographie : les mots composés* » Paris, Nathan-Université.
- CATACH, Nina (1999) « *L'orthographe en débat* » Paris, Nathan-Université.

- CLAS, André (1997) « Collocations et Langue de spécialité » *Meta*, vol 39 n°4 pp 576-580
- COHEN, Betty (1986) « *Lexique de cooccurrences, Bourse et conjoncture* » Montréal, Linguattech
- COWIE, A.P.(1981) « The treatment of collocations and idioms in learners' dictionaries » *Applied Linguistics* 2, 3: 223-235
- DAMESTETER, Arsène (1979) [1887] « *La vie des mots étudiée dans leurs significations* » Paris, Champs libres.
- De SAUSSURE, Ferdinand (1994) « *Cours de la linguistique générale* » Alger édition ENAG, Collection « Sciences Humaines ».
- FIRTH, J. R. (1957). "Modes of Meaning", *Papers in Linguistics 1934-1951*, London
- GAUDIN, François & GUESPIN, Louis (2000) « *Initiation à la lexicologie française : de la néologie aux dictionnaires* » collection Champs linguistique, Bruxelles
- GENTILHOMME, Yves (1994a) « L'éclatement du signifié dans les discours techno scientifiques » *Cahiers de lexicologie*, 64.1, p. 5.35.
- GOUADEC, Daniel (1993a) « Extraction, description gestion et exploitation des entités phraséologiques », *Terminologies nouvelles* n° 10, p. 83-91.
- GOUADEC, Daniel, (dir). (1994b) « Terminologie et phraséologie: Acteurs et aménageurs ». Actes de la 2 Université d'automne en Terminologie, Rennes les 20 et 25 Septembre 1993. Paris. La Maison du Dictionnaire.
- GROSS, Gaston & CLAS, André (1997) « Synonymie, polysémie en classe d'objet » *Meta*, vol 42 n° 1 Presses d'université de Montréal, pp 147-155
- GROSS, Gaston (1996) « *Les expressions figées en français : Noms composés et autres locutions* » Paris, Collection « essentiel du français » Ophrys
- GROSS, Gaston(1988) « Degré de figement des noms composés. » *Langages* n° 90. 57-72
- GUIRAUD, Pierre (1962) « *Les locutions françaises* » Paris, collection « Que sais-je ? » n°903, PUF.
- HALLIDAY M.A.K., HASAN, Requya (1976) « *Cohesion in English* » London: Longman.
- HAUSSMANN, Franz Josef. (1979) « Un dictionnaire des collocations est-il possible? », dans *Travaux de linguistique et de littérature*, vol. 17, n° 1, Strasbourg, pp 187-195
- HEID, Ulrich & FRIBOTT, Gerhard (1991) « Collocation dans une base de données terminologique et lexicale » *Meta*, vol 36 n°1
- HEID, Ulrich (1994). « On Ways Words Work Together - Topics in Lexical Combinatorics. » In *EURALEX'94 Proceedings*. Universiteit Amsterdam. 226-257.
- HERMANS, A (1989) « La définition des termes scientifiques » *Meta*, vol 36 n°3 529-532
- KOCOUREK, Rostislav (1991c). « Texte et terme », *Meta*, Vol 36 n° 1, pp 71-76

- KOCOUREK, Rostislav. (1991). « *La langue française de la technique et de la science. Vers une linguistique de la langue savante* », 2 éd. augmentée, refondue et mise à jour avec une nouvelle bibliographie, Wiesbaden, Brandstetter.
- L'HOMME, Marie Claude (1998) « le statut du verbe en langue de spécialité et sa description lexicographique » *Cahiers de lexicologie* (73) n°2 pp 61-84
- L'HOMME, Marie-Claude & Bertrand, Claudine (2000). « Specialized Lexical Combinations: Should they be Described as Collocations or in Terms of Selectional Restrictions? », *Proceedings.Ninth EURALEX International Congress, Stuttgart (Germany)* : Stuttgart University, pp.497-506.
- L'HOMME, Marie-Claude. (1998) « Caractérisation des combinaisons lexicales spécialisées par rapport aux collocations de langue générale », Fontenelle et al. *Actes Euralex 1998*, Liège, Université de Liège, pp. 513-522
- LAMIROY Béatrice (2003) « Les notions linguistiques de figement et de contraintes » *Linguisticae investigationes* 26 /1 pp 53-66
- LAPORTE, Isabelle & L'HOMME, Marie-Claude. (1997). « Recensement et consignation des combinaisons lexicales en langue de spécialité : Exemple d'application dans le domaine de la pharmacologie cardiovasculaire », *Terminologies nouvelles* n° 16, pp. 95-101.
- LEGERN, M. (1989). « Sur les relations entre terminologie et lexicque », *Meta*, vol.34, n° 3, Presses de l'Université de Montréal, pp. 340-343.
- LEHMANN Alice, F. MARTIN-BERTHET (2000) : « *Introduction à la lexicologie Sémantique et morphologie* », Paris, Nathan Université.
- LERAT, Pierre (1988) « Les fondements théoriques de la terminologie », *La banque des mots*, numéro spécial, pp. 63-95.
- LERAT, Pierre (1995) « *Les langues spécialisées* » PUF, Paris
- LETHUILLER, Jacques. (1989) « La synonymie en langue de spécialité » *Meta*, vol 34 n°3 pp 441-449
- LETHUILLER, Jacques. (1991) « Combinatoire, terminologies et textes », *Meta*, vol. 36, n°1, Presses de l'Université de Montréal. pp 54-69
- MANIEZ, François (2001) « Extraction d'une phraséologie » *Meta*, vol 46 n°2 , Presses de l'Université de Montréal, pp 393-410
- MANIEZ, François (2002) « Distinguer les termes des collocations : étude sur corpus du patron « Adj-nom » en anglais médical, *TALN 2002, 24-27 juin Nancy*.
- MARTIN, Robert (1992). « *Pour une logique du sens* », 2éd., Paris. PUF
- MARTINET, André (1966) « *Le mot* » *Problèmes du langage*, Paris, Gallimard.
- MARTINET, André (1996) [1967] « *Éléments de linguistique générale* », Paris. Armand Colin.

- MEJRI, Salah (1994) « Séquences figées et expressions d'intensité » *Cahiers de lexicologie*, vol 65 n°2 pp 111-122
- MEJRI, Salah (1998). « La mémoire des séquences figées : une troisième articulation ou la réhabilitation du culturel dans le linguistique », *La mémoire des mots, Actes du Colloque de Tunis, 25, 26 et 27 septembre* (André Clas, Salah Mejri et Taïeh Baccouche, (dir.), Tunis. AUPELF-UREF/SERVICED, Actualités francophones, Universités Francophones, p. 3-11.
- MELCUK, Igor, Clas André & Polguère Alain (1995) « Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire », Louvain-la-Neuve, Duculot et AUPELF-UREE
- MELCUK, Igor. (1997) « Vers une linguistique Sens-Texte. Leçon inaugurale », Paris, Collège de France, Chaire internationale.
- MEYER Ingrid, MACKINTOSH K. (1996). « The Corpus from the Terminographer's Viewpoint. » *International Journal of Corpus Linguistics*. Vol. 1/2 : 257-285
- MITTERAND, Henri (1976) « Les mots français » collection « Que sais-je ? » n°270
- MOESCHLER, Jacques & AUCHLIN, Antoine (2000) « Introduction à la linguistique contemporaine » Paris, Armand Colin
- MONTUREUX, Marie Françoise (2000) « La lexicologie entre langue et discours » Paris, SEDES
- MOUNIN, Georges (1972) « Clefs pour la sémantique » Paris, édition Seghers
- MOUNIN, Georges (1979) « La linguistique comme science auxiliaire dans les disciplines juridiques » *Meta*, vol 24 n° 1 pp 9-17
- NEMBERG Geoffry et al (1994) « Idioms » *language* vol 70 n°3 pp 491-528
- NESSELHAUF, Nadja (2005) « Collocation in leaner corpus » John Benjamin, Publisher Company
- NIKLAS-SALMINEN, Aino (1999) « La lexicologie » collection « Cursus », Paris A. Colin
- OTMAN, Gabriel (1996) « Représentations sémantiques en terminologie » Paris, Masson.
- PALMER, H.E. (1933) « Second Interim Report on English Collocations » Kaitakusha, Tokyo.
- PARTINGTON A. (1998). « Patterns and Meanings: Using Corpora for English Language Research and Teaching. » Amsterdam John Benjamin
- PAVEL, Sylvia (1991) « Changements sémantiques et terminologie » *Meta*, vol 36 n°1, Presses d'Université de Montréal pp 41-48
- PAVEL, Sylvia (1993) « La phraséologie en langue de spécialité : Méthodologie de consignation dans le vocabulaire terminologique » *Terminologies nouvelles* n°10 23-35
- PAVEL, Sylvia (1995) « Bibliographie de la phraséologie » *Meta*, vol 40 n°4 632653
- PAVEL, Sylvia. (1993 a) : «Vers une méthode de recherche phraséologique en langue de spécialité», *L'actualité terminologique* 26 (2), pp. 9-13.

- PEARSON, Jennifer (1998) « *Terms in context* » John Benjamin, Amsterdam Philadelphia.
- PEARSON, Jennifer (1999) « Comment accéder aux éléments définitoires dans les textes spécialisés ? » *Terminologie Nouvelles* n° 19. Actes du colloque « Terminologie et intelligence artificielle » de Nantes 10-11 mai.
- PICT, Heribert (1987) « Terms and their LSP environment — LSP Praseology » *Meta*, vol 32 n°2 Juin, Presses de l'Université de Montréal pp 149-155.
- PICT, Heribert et DRASKAU, Jennifer (1985) « *Terminology An introduction* » England, the university of Surrey
- PICOCHÉ, Jacqueline (1984) « *Précis de la lexicologie française : l'étude et enseignement du vocabulaire* » Paris, Nathan-Université
- PICOCHÉ, Jacqueline (1986) « *Structures sémantiques du lexique français* » Paris, Nathan-université .
- POLGUÉRE, Alain (1998) « Pour un modèle stratifié de la lexicalisation en génération du texte », *TAL* vol 39 n°2 pp 57-76
- POLGUÉRE, Alain (2002) « Notions de base en lexicologie », Publication du laboratoire OLST
- PORTELANCE, C. (1991) « Fondements linguistiques de la terminologie », *Meta*, vol. 36, n°1, Presses de l'Université de Montréal, pp. 64-70.
- POTTIER Bernard (1967) « la définition sémantique dans le dictionnaire » *TRALILI*, Strasbourg vol 3 n°1 pp 11-35
- RAY, Alain (1970) « *La lexicologie, Lectures* », Paris, Klincksieck.
- RAY, Alain (1977) « *Le lexique : images et modèles du dictionnaire à la lexicologie* », Paris, Librairie Armand Colin.
- RAY, Alain (1979) « *La terminologie : Noms et Notions* » Paris, collection « Que sais-je ? » n°1780 PUF
- RONDEAU Guy (1984) « Introduction à la terminologie » Québec, Gaëtan Morin éditeur
- SAGER J. C, DUNGWORTH. D & P. McDONALD (1980) « *English special languages principles in sciences and technology* » Wiesbaden brandstetter
- SAGER J.C (1990) « *A practical course in terminology processing* » Amsterdam, John Benjamins
- SAPIR Edward (1967) « *Anthropologie* » Editions Minuit Collection point
- SAUVAGEOT, A (1964) « *Portrait du vocabulaire français* » Paris, Larousse.
- SAVARY, Agata (2000) « *Recensement et description des mots composés ; méthodes et applications* » Thèse de doctorat, Université Marne la vallée, Paris 7
- SINCLAIR, John (1991) « *Corpus, Concordance, Collocations* » Oxford University Press
- THOIRON, Philipe & BÉJOINT, Henri (1991) « Les places des reformulations dans les textes scientifiques » *Meta*, vol 36 n°1 pp 101-110

- THOIRON, Philipe & BÉJOINT, Henri. (1989). « Pour un index évolutif et cumulatif de cooccurrents en langue techno-scientifique sectorielle », *Meta*, vol. 34, n° 4, 661-671.
- TUTIN A et F. GROSSMANN (2003) « Les collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif » *Revue Française de linguistique appliquée*, vol II
- VALENTE RENATA, Stela (2002) « *La lexicologie explicative et combinatoire dans le traitement des unités lexicales spécialisées* » Ph.D en linguistique option traduction. Université de Montréal.
- VARANTOLA Krista (1986) « Special language and general language : linguistic and didactic aspect » *ALSED-LSP News Letters* vol 9 n°2 (23)
- WALTER, Henriette (1997) « *L'aventure des mots français venus d'ailleurs* » Paris, Robert Laffont
- WILLIAMS Geoffrey (2001) « Sur les caractéristiques de la collocation » *TAL* Tours Juillet
- WILLIAMS, Geoffrey (1999) « *Les réseaux collocationnels dans la construction et l'exploitation d'un corpus dans le cadre d'une communauté de discours scientifique* » thèse de Doctorat. Université de Nantes
- WILLIAMS, Geoffrey (2003) « Les collocations et l'école contextualiste britannique » in Tutin et Grossmann (eds) *Les collocations : analyse et traitement*, Amsterdam, de Werelt, pp 33-44

Annexe (1)

Corpus

aux	299
marché	194
rendement	186
prix	169
valeur	118
monnaie	39
pénétration	32
délocalisation	31
investissement	29
investisseurs	29
réel	28
politique	26
régime	26
économie	24
volatilité	24
coûts	23
fait	22
investisseur	22
effets	21
euro	20
rôle	19
réelle	18
niveau	17
bancaire	16
commerce	16
compétitivité	16
compte	16
étranger	16
irc	16
logique	16
rapport	16
alors	15
moins	15
part	15
peco	15
production	15
0	14
algérie	14
années	14
autre	14
autres	14
économique	14
européens	14
facteurs	14
nous	14
oeuvre	14

selon	14
actifs	13
américains	13
croissance	13
déterminants	13
international	13
leur	13
résultats	13
tableau	13
terme	13
it	12
marchés	12
mesure	12
stratégie	12
tout	12
ainsi	11
analyse	11
autant	11
base	11
c	11
cela	11
choix	11
conditions	11
développement	11
dollar	11
favorable	11
impact	11
nominal	11
non	11
notamment	11
p	11
recherche	11
soit	11
variables	11
3	10
cadre	10
celle	10
elle	10
évolution	10
exemple	10
flux	10
monnaies	10
où	10
partir	10
réserves	10
taille	10

variable	10
vis	10
w	10
1995	9
2002	9
ancrage	9
banques	9
changes	9
comportement	9
concerne	9
dès	9
ensemble	9
faible	9
firmes	9
importance	9
indicateurs	9
instruments	9
investissements	9
liquidité	9
littérature	9
locales	9
lors	9
origine	9
peuvent	9
pib	9
risque	9
salariaux	9
sans	9
tcn	9
type	9
ue	9
2004	8
aussi	8
banque	8
bénéfices	8
bien	8
celui	8
dernières	8
direct	8
données	8
écarts	8
empiriques	8
entreprises	8
étant	8
expliquer	8
exportation	8

hôte	8
ln	8
matière	8
moyen	8
période	8
permis	8
premier	8
prise	8
prix	8
réformes	8
ressources	8
son	8
sous	8
système	8
termes	8
théorie	8
zone	8
1998	7
4	7
5	7
activités	7
année	7
conduite	7
côté	7
cours	7
distance	7
études	7
facto	7
faire	7
futur	7
indicateur	7
internationale	7
j	7
main	7
moyenne	7
population	7
processus	7
régimes	7
salaires	7
significatif	7
stabilité	7
tous	7
vers	7
2003	6
apparaît	6
avantages	6

ci	6
coût	6
crédit	6
défavorable	6
delà	6
dépréciation	6
dimension	6
doivent	6
élément	6
elles	6
entrée	6
européen	6
exploitation	6
fixes	6
gains	6
géographique	6
influence	6
instrument	6
joue	6
local	6
manière	6
mise	6
monétaires	6
perspective	6
point	6
positif	6
première	6
priori	6
productivité	6
puis	6
relativement	6
sa	6
secteur	6
spécifique	6
stratégies	6
union	6
usa	6
variation	6
y	6
100	5
1990	5
2000	5
algérienne	5
ans	5
approche	5
après	5

autorités	5
avant	5
avantage	5
centrale	5
certain	5
chocs	5
création	5
différences	5
doit	5
dont	5
écart	5
économiques	5
efficacité	5
égard	5
encore	5
enfin	5
était	5
étrangers	5
exprimés	5
financier	5
formes	5
incertitude	5
inflation	5
infrastructures	5
initial	5
jouer	5
jusqu	5
leurs	5
liés	5
locaux	5
loi	5
macroéconomique	5
mis	5
nationale	5
négatif	5
nombre	5
notre	5
opérations	5
partie	5
permet	5
perspectives	5
place	5
plusieurs	5
plutôt	5
principaux	5
privatisation	5

produits	5
reprise	5
revenu	5
situation	5
t	5
tant	5
théories	5
total	5
transition	5
transport	5
travers	5
trois	5
valeur	5
voir	5
vue	5
1988	4
1994	4
1999	4
2001	4
accès	4
ailleurs	4
ambigu	4
arbitrage	4
augmentation	4
avancement	4
avons	4
capital	4
ceci	4
certaines	4
comportements	4
conseil	4
conversion	4
degré	4
destination	4
déterminant	4
devise	4
différents	4
directs	4
dollars	4
domestique	4
dotations	4
échelle	4
efforts	4
également	4
élevée	4
équations	4

étude	4
européenne	4
euros	4
évidence	4
explication	4
exprimé	4
factorielles	4
favorables	4
favorise	4
flottants	4
fonction	4
fonctionnement	4
général	4
implantation	4
important	4
institutionnel	4
intermédiaires	4
internalisation	4
interventions	4
là	4
localisation	4
long	4
motifs	4
motivations	4
mouvements	4
moyens	4
nécessaire	4
ni	4
nominaux	4
nouvelles	4
objectif	4
obligatoires	4
parmi	4
possible	4
potentiel	4
potentiels	4
pourrait	4
prérogatives	4
présent	4
privatisations	4
propos	4
qualité	4
quatre	4
réels	4
refstr	4
règles	4

relatifs	4
relative	4
relatives	4
res	4
résultat	4
revanche	4
second	4
semble	4
seuil	4
souvent	4
suggère	4
suggèrent	4
tenu	4
tête	4
toutefois	4
traditionnelle	4
types	4
12	3
6	3
7	3
absence	3
accords	3
activité	3
agrégat	3
an	3
analyses	3
analytique	3
annexe	3
apparaître	3
attendu	3
attendus	3
avoir	3
ayant	3
bas	3
berd	3
capitaux	3
caractère	3
chacun	3
chapitre	3
cnuCED	3
comparatifs	3
compétences	3
comprendre	3
concernant	3
concurrence	3
consommateurs	3

consommation	3
contexte	3
contribué	3
coté	3
coup	3
crédits	3
davantage	3
décision	3
depuis	3
deuxième	3
directe	3
directement	3
disponibilité	3
distinguant	3
distingue	3
distinguer	3
division	3
drc	3
dummy	3
échantillon	3
économies	3
élevé	3
élevés	3
empirique	3
ensuite	3
entreprise	3
espace	3
essentiel	3
état	3
eu	3
évaluation	3
excès	3
exerce	3
exercer	3
exercice	3
explique	3
extérieur	3
façon	3
filiales	3
fin	3
financiers	3
flottement	3
fondé	3
fonds	3
fort	3
générale	3

généralement	3
gérer	3
gestion	3
global	3
globalement	3
globaux	3
grande	3
hausse	3
horizon	3
hors	3
ii	3
importante	3
indice	3
inflationniste	3
infrastructure	3
initiales	3
intention	3
intérieur	3
internationalisation	3
internationaux	3
inversement	3
libéralisation	3
lié	3
m	3
marquée	3
masse	3
meilleure	3
mensuels	3
mesuré	3
mieux	3
mode	3
moindre	3
multinationales	3
néanmoins	3
normes	3
nouvelle	3
objet	3
outré	3
plupart	3
portefeuille	3
pouvait	3
précisément	3
premières	3
prend	3
prendre	3
présence	3

présente	3
productifs	3
programme	3
provenance	3
pu	3
publiques	3
quant	3
quelques	3
réalisé	3
référence	3
relance	3
relève	3
renforcé	3
république	3
retenu	3
retenues	3
rien	3
roumanie	3
seconde	3
serait	3
services	3
ses	3
significative	3
situations	3
sociétés	3
soient	3
sorte	3
spécialisation	3
spécifiques	3
stabilisation	3
statistiques	3
susceptible	3
technologie	3
télécommunications	3
théoriques	3
toujours	3
travail	3
utilisation	3
volonté	3
zones	3
10	2
17	2
1986	2
1996	2
2005	2
8	2

90	2
absolue	2
accent	2
actif	2
adaptation	2
affaires	2
affectant	2
agit	2
ajustement	2
allant	2
ambiguïté	2
américain	2
annonce	2
annuelles	2
approximée	2
approximés	2
argument	2
article	2
aspects	2
associés	2
assouplissement	2
assurer	2
atteint	2
atteints	2
autrement	2
avril	2
barrières	2
biens	2
bonne	2
bulgarie	2
calculé	2
capacité	2
cause	2
certes	2
ceux	2
chaque	2
cible	2
classiques	2
climat	2
coefficients	2
commerciales	2
commercialisation	2
complémentaires	2
complétée	2
concernés	2
conclure	2

concurrents	2
confirme	2
confirmée	2
conforme	2
conjuguée	2
consacrées	2
considération	2
considérés	2
consolidation	2
constitue	2
constituent	2
contribuer	2
correspond	2
critères	2
cushman	2
débouchés	2
décisions	2
déclarant	2
défini	2
dénué	2
dernier	2
derniers	2
destinée	2
développée	2
différentielle	2
dire	2
distinctif	2
distinction	2
dit	2
doute	2
dres	2
droits	2
dtn	2
durant	2
dynamique	2
e	2
échange	2
économétriques	2
éducation	2
effectuées	2
éléments	2
émergence	2
émission	2
entrées	2
environnement	2
épargne	2

essentiellement	2
estimées	2
établissement	2
étapes	2
étrangères	2
eurostat	2
évidemment	2
exclusivement	2
existence	2
explicatives	2
exploiter	2
exportations	2
extérieure	2
face	2
facile	2
faut	2
favoriser	2
filiale	2
financière	2
financières	2
flexibilité	2
fmi	2
fois	2
fondre	2
formaliser	2
formation	2
forme	2
forte	2
français	2
futures	2
gain	2
garanties	2
généré	2
habitant	2
holden	2
holland	2
hongrie	2
hôtes	2
ici	2
idée	2
identifier	2
importants	2
incidence	2
indépendance	2
indirect	2
indirects	2

institut	2
institutions	2
intégration	2
intégrer	2
intérêts	2
intermédiation	2
internationales	2
jeu	2
laisse	2
législatif	2
libre	2
limites	2
locale	2
lorsque	2
lui	2
m2	2
macro	2
matières	2
met	2
méthode	2
mettre	2
modèle	2
modernisation	2
moitié	2
montré	2
montrent	2
multiples	2
nécessairement	2
net	2
notera	2
objectifs	2
observés	2
obtenus	2
occurrence	2
oli	2
opération	2
option	2
ownership	2
pain	2
paradigme	2
parités	2
participation	2
particulier	2
pendant	2
penser	2
performances	2

performant	2
permettre	2
pertinente	2
peu	2
phase	2
physique	2
picciotto	2
planification	2
poirson	2
poitiers	2
pologne	2
pooling	2
pose	2
position	2
positivement	2
préférences	2
premiers	2
prêts	2
principalement	2
principales	2
privées	2
probablement	2
proche	2
proches	2
productif	2
produisent	2
profits	2
progrès	2
progressivement	2
propres	2
propriété	2
proximité	2
publique	2
puisse	2
qualification	2
qualifiée	2
quelque	2
quels	2
question	2
raison	2
raisons	2
rares	2
rationalisation	2
rattrapage	2
réactivé	2
réalisée	2

réalisent	2
réaliser	2
réalisés	2
réalité	2
rechercher	2
recul	2
réduit	2
réelles	2
réescompte	2
réforme	2
régionaux	2
réglementaire	2
réglementation	2
régression	2
régressions	2
régulation	2
relatif	2
relation	2
relèvent	2
reliant	2
remunération	2
remunérations	2
rend	2
rendement	2
renforcement	2
renforcer	2
répondre	2
repose	2
réseaux	2
résorber	2
reste	2
restent	2
restructuration	2
résumé	2
secteurs	2
sein	2
sens	2
significatifs	2
similaire	2
slovénie	2
solidité	2
stable	2
stratégique	2
stratégiques	2
strictement	2
structure	2

structures	2
student	2
suivre	2
sujet	2
supervision	2
surtout	2
susceptibles	2
systematique	2
tarifaires	2
tchèque	2
tr	2
technologies	2
tend	2
titre	2
totale	2
toutes	2
traditionnelles	2
transactions	2
transformation	2
transports	2
très	2
ue15	2
unique	2
unités	2
utiliser	2
vente	2
vigueur	2
vise	2
voie	2
vu	2
02	1
032	1
06	1
126	1
13	1
14	1
15	1
156	1
16	1
19	1
1962	1
1966	1
1979	1
1981	1
1989	1
1991	1

1992	1
1994d	1
1997	1
20	1
209	1
211	1
25	1
252	1
253	1
30	1
32	1
385	1
40	1
405	1
43	1
485	1
510	1
559	1
616	1
690	1
718	1
746	1
750	1
755	1
779	1
803	1
805	1
86	1
86022	1
88	1
9	1
91	1
93	1
932	1
956	1
a0	1
a1	1
a2	1
a3	1
a4	1
abandon	1
abord	1
absolu	1
absolument	1
absorber	1
accédants	1

accompagnant	1
accord	1
accordée	1
accru	1
achats	1
acquiert	1
acquis	1
acquisition	1
acquisitions	1
actuel	1
actuelle	1
actuelles	1
actuels	1
additionnelle	1
administration	1
administrative	1
adopter	1
adoption	1
affaiblissant	1
affecté	1
affecter	1
affichaient	1
affiche	1
affirmer	1
affranchir	1
afin	1
agglomérations	1
agissait	1
agrégats	1
ai	1
aides	1
aient	1
aisément	1
ait	1
aizenman	1
ajouter	1
ajoutons	1
ajusté	1
algérien	1
algériennes	1
allemand	1
alliant	1
alternatifs	1
alternative	1
ambiguë	1
ambigus	1

ambitieuse	1
amélioration	1
amenuisant	1
américaine	1
américaines	1
américains	1
ampleur	1
analysant	1
analyser	1
analysés	1
ancrages	1
and	1
angle	1
annuelle	1
annuellement	1
annuler	1
annulés	1
anomalies	1
anticipations	1
anticipée	1
août	1
apparement	1
apparentes	1
appartiennent	1
appartient	1
appel	1
appelait	1
appelons	1
applicables	1
application	1
applique	1
appliquée	1
apportent	1
appréciables	1
appréciées	1
appréhender	1
approches	1
approfondissement	1
approprié	1
approximé	1
apte	1
arbitraire	1
arrêt	1
articulation	1
assainissement	1
asseoir	1

associées	1
assure	1
ateliers	1
atout	1
attachées	1
attachés	1
atteindre	1
attendre	1
attente	1
attiré	1
attirent	1
attirer	1
attirés	1
attitude	1
attractivité	1
attrait	1
aucune	1
augmentent	1
aujourd	1
auquel	1
auteur	1
authentiquement	1
autorité	1
autrichien	1
auxquelles	1
avait	1
avenir	1
avenue	1
avoirs	1
axées	1
b	1
baisse	1
baissé	1
balassa	1
baites	1
bancaires	1
basé	1
beaucoup	1
bénéficié	1
bevan	1
bilingues	1
bit	1
board	1
bon	1
bons	1
bornent	1

bos	1
brevets	1
brosse	1
but	1
cachent	1
caisse	1
calqué	1
campagnes	1
capables	1
capitales	1
car	1
caractérisée	1
caractérisent	1
caractéristiques	1
catégories	1
cedex	1
celles	1
celuici	1
ensorat	1
centrales	1
cependant	1
certain	1
cf	1
chances	1
changé	1
change	1
chargée	1
charges	1
chemin	1
cherchons	1
choc	1
choisie	1
ciblage	1
cinq	1
citer	1
claire	1
claires	1
classés	1
classification	1
classique	1
cnes	1
coefficient	1
cohérence	1
collectifs	1
coloniale	1
combinaison	1

combiner	1
commercial	1
commission	1
communication	1
communications	1
comparable	1
comparative	1
compétitif	1
compétitives	1
complètement	1
composante	1
composé	1
comprend	1
compris	1
comprises	1
compromis	1
concentrent	1
concernées	1
concerner	1
concevoir	1
conclusion	1
conclusions	1
conçue	1
concurrentes	1
condensés	1
condition	1
conditionnant	1
conditionne	1
conduira	1
conduit	1
confirmant	1
confirment	1
confirmer	1
confondus	1
conformément	1
conjuguer	1
connaissance	1
connaissances	1
connexes	1
connu	1
conquérir	1
conquête	1
conscient	1
consécutives	1
consensus	1
conséquence	1

conservation	1
considère	1
considèrent	1
considérons	1
constante	1
constate	1
constitué	1
constituer	1
construire	1
construit	1
construits	1
contenu	1
continue	1
contraignants	1
contrario	1
contrats	1
contre	1
contrecarrer	1
contribue	1
contribution	1
contrôle	1
contrôlé	1
contrôlée	1
contrôler	1
converge	1
convertibilité	1
convertir	1
convient	1
corrélativement	1
correspondant	1
corruption	1
courante	1
courantes	1
courte	1
coûteuse	1
couvrent	1
créent	1
créés	1
critère	1
croissent	1
culturelles	1
cumulent	1
currency	1
datastream	1
delà	1
décennie	1

décisif	1
déclaration	1
découvre	1
défaillance	1
défavorables	1
défend	1
défense	1
déficitaires	1
définir	1
dégradé	1
dehors	1
déjà	1
délocalisées	1
demande	1
demandes	1
demeure	1
dépend	1
dépendante	1
dépendront	1
dépense	1
dépît	1
déplace	1
déréglementation	1
déréglementée	1
dérégulation	1
dernière	1
déroger	1
déséquilibres	1
dessus	1
destiné	1
détention	1
déterminante	1
déterminants	1
déterminer	1
déterminera	1
détriment	1
devaient	1
développements	1
développer	1
devises	1
devoir	1
devrait	1
différence	1
différenciation	1
différencié	1
différente	1

différentiel	1
diminuer	1
dinar	1
directeur	1
direction	1
discriminant	1
discuté	1
disparaître	1
disparités	1
disparition	1
disposaient	1
disposent	1
disposer	1
dissuader	1
distendue	1
distingué	1
distribuait	1
distribution	1
dite	1
divergences	1
divers	1
diversification	1
diversité	1
dixit	1
dohrn	1
dollarisation	1
domaine	1
domination	1
dominer	1
donner	1
donnera	1
double	1
dues	1
dunning	1
dupuch	1
durée	1
échanges	1
éclectique	1
écoles	1
economiques	1
effectif	1
effectivement	1
effectuée	1
effectuent	1
efficace	1
efficaces	1

élargi	1
élargie	1
élargir	1
élargissement	1
élémentaire	1
élimine	1
éloignés	1
émergents	1
emploi	1
emporter	1
enchaînement	1
encouragées	1
énergie	1
engagées	1
engagements	1
engendre	1
englobe	1
ensembles	1
entrant	1
entrave	1
entraves	1
entrepris	1
entrer	1
énumérés	1
envisagés	1
époque	1
équation	1
équipements	1
équipements	1
erratique	1
esprit	1
essentielles	1
estimations	1
estimés	1
estrin	1
établi	1
établie	1
établissements	1
étatiques	1
étoile	1
etranger	1
étudié	1
étudiée	1
étudier	1
euro	1
européens	1

eux	1
évaluer	1
évidente	1
éviter	1
évolutions	1
examiné	1
exclu	1
exclues	1
exclusives	1
exécution	1
exemptés	1
exercé	1
exige	1
existante	1
existantes	1
existants	1
exogènes	1
expérience	1
expliqué	1
expliquées	1
expliquent	1
exploités	1
exportées	1
exporter	1
exposée	1
expression	1
exprimées	1
extérieurs	1
externe	1
extrêmes	1
f	1
facilitant	1
facteur	1
factuel	1
faculté	1
faibles	1
faiblesse	1
faillite	1
faisant	1
faveur	1
favorisait	1
fiabilité	1
finale	1
financée	1
financement	1
firme	1

fiscal	1
fiscabilité	1
fixé	1
flottante	1
fonctionner	1
fond	1
fondamentale	1
fondamentaux	1
fondant	1
fonde	1
fondements	1
fondés	1
forces	1
formel	1
formulée	1
fortes	1
fournissant	1
frais	1
freinent	1
fur	1
fusion	1
fusions	1
fut	1
future	1
futurs	1
gagner	1
garantie	1
garder	1
génératrices	1
gènère	1
géographiques	1
globale	1
gouvernance	1
gouverné	1
goyeau	1
grâce	1
graduella	1
gravitationnelle	1
greenfields	1
groupes	1
guidant	1
h	1
haut	1
historiquement	1
historiques	1
horizontale	1

hui	1
huit	1
hypothèse	1
ide5	1
identification	1
identifie	1
illustré	1
ils	1
image	1
imparfaite	1
implantant	1
implantations	1
implantée	1
implantent	1
implicite	1
impliqué	1
impliquée	1
impliquent	1
impliquer	1
importantes	1
importe	1
impression	1
impulsif	1
imputable	1
imputables	1
incarnés	1
incertain	1
incertaines	1
incidences	1
incitation	1
incitations	1
incluses	1
incontestablement	1
incorporels	1
indépendant	1
indépendante	1
indépendantes	1
indirectement	1
indispensables	1
individus	1
induisent	1
industrielle	1
industries	1
inefficience	1
inférieur	1
infini	1

infirmée	1
influera	1
information	1
informations	1
innovants	1
innover	1
inscrire	1
inscrit	1
insèrent	1
insertion	1
instables	1
installations	1
instar	1
instauration	1
instituée	1
instrumentation	1
intégrant	1
intégrante	1
intégrée	1
intellectuelle	1
intense	1
interbancaire	1
interdépendants	1
intéressent	1
intérêt	1
intermédiaire	1
internationales	7 1
internationaux	2 1
interroge	1
interroger	1
intersection	1
intervenants	1
intervention	1
intrants	1
introduit	1
intuitions	1
inverse	1
investi	1
investir	1
investment	1
irrécupérables	1
isolé	1
isolons	1
iv	1
jacent	1
jacente	1

janvier	1
jeux	1
joué	1
jour	1
jugé	1
jugées	1
jure	1
juridique	1
justification	1
justifie	1
laar	1
lancement	1
laquelle	1
large	1
largement	1
latente	1
légalement	1
législation	1
légué	1
léonard	1
lesquels	1
levy	1
liant	1
libération	1
licences	1
liées	1
lieu	1
ligne	1
lignée	1
limite	1
linéaire	1
log	1
logarithme	1
logiquement	1
logiques	1
loin	1
lointain	1
lourds	1
m1	1
m18	1
macroéconomiques	1
maintien	1
majeur	1
majeurs	1
majorité	1
manque	1

marche	1
marginale	1
market	1
marque	1
marques	1
mars	1
massives	1
mco	1
mécanisme	1
mécanismes	1
médiatisé	1
médiocre	1
meilleur	1
ménages	1
mener	1
mensuel	1
mère	1
mériter	1
mesurant	1
mesurée	1
mesurées	1
mesures	1
mesurés	1
méthodologie	1
mettant	1
milan	1
millénaire	1
milliards	1
minorée	1
minorité	1
mjit	1
modélisation	1
moderne	1
moderniser	1
modes	1
mondiale	1
mondiaux	1
monobanque	1
montre	1
moteur	1
mouvement	1
moye	1
moyennes	1
multinationalisation	1
mutation	1
naturellement	1

nécessite	1
néfaste	1
négatifs	1
négativement	1
négligeable	1
nettes	1
niveaux	1
nombreuses	1
nombreux	1
noms	1
normalement	1
normalisée	1
note	1
noté	1
nouveaux	1
obéir	1
obéissent	1
obère	1
observation	1
occupe	1
ocde	1
octroi	1
office	1
offre	1
offres	1
oligopolistique	1
open	1
opérationnel	1
opérateur	1
oppose	1
opposent	1
options	1
optique	1
or	1
ordonné	1
organisation	1
organiser	1
orientations	1
orienter	1
outils	1
ouvert	1
ouvertes	1
ouvre	1
ouvrent	1
parallèle	1
paramètre	1

parcouru	1
parenthèses	1
parfois	1
parité	1
participer	1
particulièrement	1
partiel	1
passage	1
passant	1
passation	1
passé	1
passée	1
passer	1
patrimonial	1
pénalisant	1
pénalise	1
pénétrer	1
pépin	1
perception	1
performance	1
périlleux	1
permettant	1
perte	1
pertinent	1
pertinents	1
phénomène	1
phénomènes	1
physiques	1
pi	1
pibji	1
pindyck	1
pineau	1
plan	1
planifiés	1
pleinement	1
poids	1
politiques	1
ponction	1
porter	1
ports	1
positive	1
possèdent	1
possession	1
possibles	1
potentiellement	1
pourquoi	1

pourraient	1
poursuivi	1
poursuivie	1
pratiquaient	1
pratique	1
préalablement	1
précédente	1
préfèrent	1
préfèreraient	1
prennent	1
préparation	1
présentées	1
présentent	1
préservation	1
président	1
préside	1
présumées	1
prêtable	1
prévisions	1
prévoir	1
primordial	1
principal	1
principes	1
pris	1
privilégie	1
probable	1
problème	1
problèmes	1
procure	1
productions	1
productives	1
produire	1
produit	1
profit	1
profitabilité	1
progressif	1
progressive	1
promulgation	1
propice	1
propose	1
proposons	1
propre	1
protection	1
protectionnisme	1
protectionnistes	1
protéger	1

proxy	1
public	1
publication	1
publics	1
puisque	1
purs	1
qualifions	1
quasi	1
quatrième	1
quelle	1
r2	1
rachat	1
radicalement	1
ramené	1
rapatriement	1
rapatriés	1
rapidement	1
rapidité	1
rappeler	1
rappelons	1
rapportés	1
ratio	1
rationalisé	1
rationalité	1
rationnelle	1
rationnels	1
rato	1
réajustement	1
réalisées	1
réalisme	1
recensées	1
recensés	1
recettes	1
recommandé	1
reconnue	1
recouvre	1
recteur	1
reçues	1
rédaction	1
réduction	1
réduire	1
réduits	1
réfère	1
références	1
réfèrent	1
refstri	1

regard	1
régional	1
réglage	1
regroupant	1
réguler	1
régulièrement	1
réimportée	1
réinvestir	1
réinvestissement	1
relais	1
relations	1
relié	1
reliés	1
remarquable	1
remarquer	1
remis	1
remplacement	1
remplie	1
rendre	1
rendu	1
renforce	1
renonçant	1
rentable	1
renvoyer	1
réorganisation	1
répandues	1
repérage	1
repérer	1
répond	1
répondent	1
réponse	1
report	1
reposant	1
reprend	1
représente	1
réside	1
resmini	1
résorption	1
respectifs	1
resserrement	1
ressort	1
restauration	1
resté	1
restreint	1
restructurations	1
resultats	1

résultent	1
retenue	1
retenus	1
réticence	1
retiennent	1
retour	1
retrouvées	1
révélé	1
révéler	1
revenus	1
revue	1
rigoureuses	1
rjit	1
rodrigo	1
role	1
routes	1
rythme	1
rythmes	1
sachant	1
saine	1
salariés	1
samuelson	1
satisfaction	1
sauf	1
scénario	1
sciences	1
scolarisation	1
section	1
segmentation	1
semblable	1
semblait	1
semblent	1
semestre	1
sentier	1
séparation	1
sept	1
sera	1
seraient	1
sérieux	1
seront	1
servir	1
seul	1
seule	1
signalé	1
signes	1
signés	1

signification	1
significatives	1
similaires	1
simplicité	1
simplifiée	1
sinon	1
situe	1
situé	1
slovaque	1
slovènes	1
sociale	1
sociales	1
société	1
sorties	1
souci	1
soulignant	1
souligne	1
souigné	1
soulignent	1
souigner	1
souplesse	1
source	1
soutenue	1
spécificité	1
spécifiquement	1
stabiliser	1
statistique	1
structurel	1
structurels	1
sturzenegger	1
substituera	1
substitut	1
substitution	1
substituts	1
succès	1
successivement	1
suffire	1
suffisantes	1
suit	1
suite	1
suivantes	1
supérieur	1
supérieure	1
surprenant	1
surprendre	1
suss	1

synthèse	1
synthétiser	1
systèmes	1
technologique	1
technologiques	1
tel	1
télécommunication	1
telle	1
telles	1
tels	1
témoigne	1
temps	1
tendue	1
testées	1
textes	1
théorique	1
tirées	1
titres	1
tournee	1
toute	1
traditionnellement	1
traduisait	1
traduit	1
traitant	1
traitée	1
traitement	1
transaction	1
transformé	1
transitant	1
travaux	1
trends	1
trésor	1
trésorerie	1
triple	1
troisième	1
trop	1
trouver	1
typologie	1
ultérieurement	1
unanimité	1
unifié	1
unifiée	1
uniforme	1
universels	1
université	1
urgence	1

utiliserait	1
vague	1
vagues	1
valeurs	1
variabilité	1
variance	1
variations	1
variées	1
vendent	1
ventes	1
vérifier	1
verticale	1
vertu	1
viabilité	1
vie	1
viennent	1
voies	1
volontarisme	1
vont	1
vrai	1
vs	1
weymark	1
wi	1
world	1
yeyati	1
Total Tokens:	
Corpus File: C:\Documents and Settings\benamar abdelhak\Bureau\corpus djaffer.txt	
de	752
l	391
la	369
des	279
d	256
les	227
à	212
et	209
du	182
le	177
en	175
ide	164
dans	139

une	118
un	115
est	100
pays	99
change	90
par	90
sur	89
que	81
a	77
pour	71
au	63
qui	59
pecos	56
marché	52
effet	51
plus	51
ce	48
peut	42
ces	41
monétaire	41
accueil	39
monnaie	39
ou	39
être	38
i	37
sont	34
pénétration	32
aux	31
délocalisation	31
il	30
1	29
investissement	29
investisseurs	29
entre	28
pas	28
réel	28
s	28
politique	26
régime	26
cas	25
avec	24
deux	24
économie	24
volatilité	24
coûts	23

qu	23
2	22
cette	22
fait	22
investisseur	22
n	22
se	22
effets	21
ne	21
euro	20
ont	20
appréciation	19
été	19
on	19
rôle	19
si	19
comme	18
donc	18
réelle	18
cet	17
mais	17
même	17
niveau	17
bancaire	16
commerce	16
compétitivité	16
compte	16
étranger	16
irc	16
logique	16
rapport	16
alors	15
moins	15
part	15
peco	15
production	15
0	14
algérie	14
années	14
autre	14
autres	14
économique	14
européens	14
facteurs	14
nous	14
oeuvre	14

selon	14
actifs	13
américains	13
croissance	13
déterminants	13
international	13
leur	13
résultats	13
tableau	13
terme	13
it	12
marchés	12
mesure	12
stratégie	12
tout	12
ainsi	11
analyse	11
autant	11
base	11
c	11
cela	11
choix	11
conditions	11
développement	11
dollar	11
favorable	11
impact	11
nominal	11
non	11
notamment	11
p	11
recherche	11
soit	11
variables	11
3	10
cadre	10
celle	10
elle	10
évolution	10
exemple	10
flux	10
monnaies	10
où	10
partir	10
réserves	10
taille	10

variable	10
vis	10
w	10
1995	9
2002	9
ancrage	9
banques	9
changes	9
comportement	9
concerne	9
dès	9
ensemble	9
faible	9
firmes	9
importance	9
indicateurs	9
instruments	9
investissements	9
liquidité	9
littérature	9
locales	9
lors	9
origine	9
peuvent	9
pib	9
risque	9
salariaux	9
sans	9
tcn	9
type	9
ue	9
2004	8
aussi	8
banque	8
bénéfices	8
bien	8
celui	8
dernières	8
direct	8
données	8
écarts	8
empiriques	8
entreprises	8
étant	8
expliquer	8
exportation	8

hôte	8
In	8
matière	8
moyen	8
période	8
permis	8
premier	8
prise	8
prix	8
réformes	8
ressources	8
son	8
sous	8
système	8
termes	8
théorie	8
zone	8
1998	7
4	7
5	7
activités	7
année	7
conduite	7
côté	7
cours	7
distance	7
études	7
facto	7
faire	7
futur	7
indicateur	7
internationale	7
j	7
main	7
moyenne	7
population	7
processus	7
régimes	7
salaires	7
significatif	7
stabilité	7
tous	7
vers	7
2003	6
apparaît	6
avantages	6

ci	6
coût	6
crédit	6
défavorable	6
delà	6
dépréciation	6
dimension	6
doivent	6
élément	6
elles	6
entrée	6
européen	6
exploitation	6
fixes	6
gains	6
géographique	6
influence	6
instrument	6
joue	6
local	6
manière	6
mise	6
monétaires	6
perspective	6
point	6
positif	6
première	6
priori	6
productivité	6
puis	6
relativement	6
sa	6
secteur	6
spécifique	6
stratégies	6
union	6
usa	6
variation	6
y	6
100	5
1990	5
2000	5
algérienne	5
ans	5
approche	5
après	5

autorités	5
avant	5
avantage	5
centrale	5
certain	5
chocs	5
création	5
différences	5
doit	5
dont	5
écart	5
économiques	5
efficacité	5
égard	5
encore	5
enfin	5
était	5
étrangers	5
exprimés	5
financier	5
formes	5
incertitude	5
inflation	5
infrastructures	5
initial	5
jouer	5
jusqu	5
leurs	5
liés	5
locaux	5
loi	5
macroéconomique	5
mis	5
nationale	5
négatif	5
nombre	5
notre	5
opérations	5
partie	5
permet	5
perspectives	5
place	5
plusieurs	5
plutôt	5
principaux	5
privatisation	5

produits	5
représentée	5
revenu	5
situation	5
t	5
tant	5
théories	5
total	5
transition	5
transport	5
travers	5
trois	5
valeur	5
voir	5
vue	5
1988	4
1994	4
1999	4
2001	4
accès	4
ailleurs	4
ambigu	4
arbitrage	4
augmentation	4
avancement	4
avons	4
capital	4
ceci	4
certaines	4
comportements	4
conseil	4
conversion	4
degré	4
destination	4
déterminant	4
devise	4
différents	4
directs	4
dollars	4
domestique	4
dotations	4
échelle	4
efforts	4
également	4
élevée	4
équations	4

étude	4
européenne	4
euros	4
évidence	4
explication	4
exprimé	4
factorielles	4
favorables	4
favorise	4
flottants	4
fonction	4
fonctionnement	4
général	4
implantation	4
important	4
institutionnel	4
intermédiaires	4
internalisation	4
interventions	4
là	4
localisation	4
long	4
motifs	4
motivations	4
mouvements	4
moyens	4
nécessaire	4
ni	4
nominaux	4
nouvelles	4
objectif	4
obligatoires	4
parmi	4
possible	4
potentiel	4
potentiels	4
pourrait	4
prérogatives	4
présent	4
privatisations	4
propos	4
qualité	4
quatre	4
réels	4
refstr	4
règles	4

relatifs	4
relative	4
relatives	4
res	4
résultat	4
revanche	4
second	4
semble	4
seuil	4
souvent	4
suggère	4
suggèrent	4
tenu	4
tête	4
toutefois	4
traditionnelle	4
types	4
12	3
6	3
7	3
absence	3
accords	3
activité	3
agrégat	3
an	3
analyses	3
analytique	3
annexe	3
apparaître	3
attendu	3
attendus	3
avoir	3
ayant	3
bas	3
berd	3
capitaux	3
caractère	3
chacun	3
chapitre	3
cnuced	3
comparatifs	3
compétences	3
comprendre	3
concernant	3
concurrence	3
consommateurs	3

consommation	3
contexte	3
contribué	3
coté	3
coup	3
crédits	3
davantage	3
décision	3
depuis	3
deuxième	3
directe	3
directement	3
disponibilité	3
distinguant	3
distingue	3
distinguer	3
division	3
drc	3
dummy	3
échantillon	3
économies	3
élevé	3
élevés	3
empirique	3
ensuite	3
entreprise	3
espace	3
essentiel	3
état	3
eu	3
évaluation	3
excès	3
exerce	3
exercer	3
exercice	3
explique	3
extérieur	3
façon	3
filiales	3
fin	3
financiers	3
flottement	3
fondé	3
fonds	3
fort	3
générale	3

généralement	3
gérer	3
gestion	3
global	3
globalement	3
globaux	3
grande	3
hausse	3
horizon	3
hors	3
ii	3
importante	3
indice	3
inflationniste	3
infrastructure	3
initiales	3
intention	3
intérieur	3
internationalisation	3
internationaux	3
inversement	3
libéralisation	3
lié	3
m	3
marquée	3
masse	3
meilleure	3
mensuels	3
mesuré	3
mieux	3
mode	3
moindre	3
multinationales	3
néanmoins	3
normes	3
nouvelle	3
objet	3
outré	3
plupart	3
portefeuille	3
pouvait	3
précisément	3
premières	3
prend	3
prendre	3
présence	3

présente	3
productifs	3
programme	3
provenance	3
pu	3
publiques	3
quant	3
quelques	3
réalisé	3
référence	3
relance	3
relève	3
renforcé	3
république	3
retenu	3
retenues	3
rien	3
roumanie	3
seconde	3
serait	3
services	3
ses	3
significative	3
situations	3
sociétés	3
soient	3
sorte	3
spécialisation	3
spécifiques	3
stabilisation	3
statistiques	3
susceptible	3
technologie	3
télécommunications	3
théoriques	3
toujours	3
travail	3
utilisation	3
volonté	3
zones	3
10	2
17	2
1986	2
1996	2
2005	2
8	2

90	2
absolue	2
accent	2
actif	2
adaptation	2
affaires	2
affectant	2
agit	2
ajustement	2
allant	2
ambiguïté	2
américain	2
annonce	2
annuelles	2
approximée	2
approximés	2
argument	2
article	2
aspects	2
associés	2
assouplissement	2
assurer	2
atteint	2
atteints	2
autrement	2
avril	2
barrières	2
biens	2
bonne	2
bulgarie	2
calculé	2
capacité	2
cause	2
certes	2
ceux	2
chaque	2
cible	2
classiques	2
climat	2
coefficients	2
commerciales	2
commercialisation	2
complémentaires	2
complétée	2
concernés	2
conclure	2

concurrents	2
confirme	2
confirmée	2
conforme	2
conjuguée	2
consacrées	2
considération	2
considérés	2
consolidation	2
constitue	2
constituent	2
contribuer	2
correspond	2
critères	2
cushman	2
débouchés	2
décisions	2
déclarant	2
défini	2
dénué	2
dernier	2
derniers	2
destinée	2
développée	2
différentielle	2
dire	2
distinctif	2
distinction	2
dit	2
doute	2
dres	2
droits	2
dtn	2
durant	2
dynamique	2
e	2
échange	2
économétriques	2
éducation	2
effectuées	2
éléments	2
émergence	2
émission	2
entrées	2
environnement	2
épargne	2

essentiellement	2
estimées	2
établissement	2
étapes	2
étrangères	2
eurostat	2
évidemment	2
exclusivement	2
existence	2
explicatives	2
exploiter	2
exportations	2
extérieure	2
face	2
facile	2
faut	2
favoriser	2
filiale	2
financière	2
financières	2
flexibilité	2
fmi	2
fois	2
fondre	2
formaliser	2
formation	2
forme	2
forte	2
français	2
futures	2
gain	2
garanties	2
généré	2
habitant	2
holden	2
holland	2
hongrie	2
hôtes	2
ici	2
idée	2
identifier	2
importants	2
incidence	2
indépendance	2
indirect	2
indirects	2

institut	2
institutions	2
intégration	2
intégrer	2
intérêts	2
intermédiation	2
internationales	2
jeu	2
laisse	2
législatif	2
libre	2
limites	2
locale	2
lorsque	2
lui	2
m2	2
macro	2
matières	2
met	2
méthode	2
mettre	2
modèle	2
modernisation	2
moitié	2
montré	2
montrent	2
multiples	2
nécessairement	2
net	2
notera	2
objectifs	2
observés	2
obtenus	2
occurrence	2
oli	2
opération	2
option	2
ownership	2
pain	2
paradigme	2
parités	2
participation	2
particulier	2
pendant	2
penser	2
performances	2

performant	2
permettre	2
pertinente	2
peu	2
phase	2
physique	2
picciotto	2
planification	2
poirson	2
poitiers	2
pologne	2
pooling	2
pose	2
position	2
positivement	2
préférences	2
premiers	2
prêts	2
principalement	2
principales	2
privées	2
probablement	2
proche	2
proches	2
productif	2
produisent	2
profits	2
progrès	2
progressivement	2
propres	2
propriété	2
proximité	2
publique	2
puisse	2
qualification	2
qualifiée	2
quelque	2
quels	2
question	2
raison	2
raisons	2
rare	2
rationalisation	2
rattrapage	2
réactivé	2
réalisée	2

réalisent	2
réaliser	2
réalisés	2
réalité	2
rechercher	2
recul	2
réduit	2
réelles	2
réescompte	2
réforme	2
régionaux	2
réglementaire	2
réglementation	2
régression	2
régressions	2
régulation	2
relatif	2
relation	2
relèvent	2
reliant	2
rémunération	2
rémunérations	2
rend	2
rendement	2
renforcement	2
renforcer	2
répondre	2
repose	2
réseaux	2
résorber	2
reste	2
restent	2
restructuration	2
résumé	2
secteurs	2
sein	2
sens	2
significatifs	2
similaire	2
slovénie	2
solidité	2
stable	2
stratégique	2
stratégiques	2
strictement	2
structure	2

structures	2
student	2
suivre	2
sujet	2
supervision	2
surtout2	
susceptibles	2
systematique	2
tarifaires	2
tchèque	2
tcr	2
technologies	2
tend	2
titre	2
totalelement	2
toutes	2
traditionnelles	2
transactions	2
transformation2	
transports	2
très	2
ue15	2
unique	2
unités	2
utiliser	2
vente	2
vigueur	2
visé	2
voie	2
vu	2
02	1
032	1
06	1
126	1
13	1
14	1
15	1
156	1
16	1
19	1
1962	1
1966	1
1979	1
1981	1
1989	1
1991	1

1992	1
1994d	1
1997	1
20	1
209	1
211	1
25	1
252	1
253	1
30	1
32	1
385	1
40	1
405	1
43	1
485	1
510	1
559	1
616	1
690	1
718	1
746	1
750	1
755	1
779	1
803	1
805	1
86	1
86022	1
88	1
9	1
91	1
93	1
932	1
956	1
a0	1
a1	1
a2	1
a3	1
a4	1
abandon	1
abord	1
absolu	1
absolument	1
absorber	1
accédants	1

accompagnant1	
accord	1
accordée	1
accru	1
achats	1
acquiert	1
acquis	1
acquisition	1
acquisitions	1
actuel	1
actuelle	1
actuelles	1
actuels	1
additionnelle	1
administration	1
administrative	1
adopter	1
adoption	1
affaiblissant	1
affecté	1
affecter	1
affichaient	1
affiche	1
affirmer	1
affranchir	1
afin	1
agglomérations	1
agissait	1
agrégats	1
ai	1
aides	1
aient	1
aisément	1
ait	1
aizenman	1
ajouter	1
ajoutons	1
ajusté	1
algérien	1
algériennes	1
allemand	1
alliant	1
alternatifs	1
alternative	1
ambiguë	1
ambigus	1

ambitieuse	1
amélioration	1
amenuisant	1
américaine	1
américaines	1
américains	1
ampleur	1
analysant	1
analyser	1
analysés	1
ancrages	1
and	1
angle	1
annuelle	1
annuellement	1
annuler	1
annulés	1
anomalies	1
anticipations	1
anticipée	1
août	1
apparement	1
apparentes	1
appartiennent	1
appartient	1
appel	1
appelait	1
appelons	1
applicables	1
application	1
applique	1
appliquée	1
apportent	1
appréciables	1
appréciées	1
appréhender	1
approches	1
approfondissement	1
approprié	1
approximé	1
apte	1
arbitraire	1
arrêt	1
articulation	1
assainissement	1
asseoir	1

associées	1
assure	1
ateliers	1
atout	1
attachées	1
attachés	1
atteindre	1
attendre	1
attente	1
attiré	1
attirent	1
attirer	1
attirés	1
attitude	1
attractivité	1
attirait	1
aucune	1
augmentent	1
aujourd	1
auquel	1
auteur	1
authentiquement	1
autorité	1
autrichien	1
auxquelles	1
avait	1
avenir	1
avenue	1
avoirs	1
axées	1
b	1
baisse	1
baissé	1
balassa	1
baltés	1
bancaires	1
basé	1
beaucoup	1
bénéficié	1
bevan	1
bilingues	1
bit	1
board	1
bon	1
bons	1
bornent	1

bos	1
brevets	1
brosse	1
but	1
cachent	1
caisse	1
calqué	1
campagnes	1
capables	1
capitales	1
car	1
caractérisée	1
caractérisent	1
caractéristiques	1
catégories	1
cedex	1
celles	1
celuici	1
ensorat	1
centrales	1
cependant	1
certain	1
cf	1
chances	1
changé	1
change9	1
chargée	1
charges	1
chemin	1
cherchons	1
choc	1
choisie	1
ciblage	1
cinq	1
citer	1
claire	1
claires	1
classés	1
classification	1
classique	1
cnes	1
coefficient	1
cohérence	1
collectifs	1
coloniale	1
combinaison	1

combiner	1
commercial	1
commission	1
communication	1
communications	1
comparable	1
comparative	1
compétitif	1
compétitives	1
complètement	1
composante	1
composé	1
comprend	1
compris	1
comprises	1
compromis	1
concentrent	1
concernées	1
concerner	1
concevoir	1
conclusion	1
conclusions	1
conçue	1
concurrentes	1
condensés	1
condition	1
conditionnant	1
conditionne	1
conduira	1
conduit	1
confirmant	1
confirment	1
confirmer	1
confondus	1
conformément	1
conjuguer	1
connaissance	1
connaissances	1
connexes	1
connu	1
conquérir	1
conquête	1
conscient	1
consécutives	1
consensus	1
conséquence	1

conservation	1
considère	1
considèrent	1
considérons	1
constante	1
constate	1
constitué	1
constituer	1
construire	1
construit	1
construits	1
contenu	1
continue	1
contraignants	1
contrario	1
contrats	1
contre	1
contrecarrer	1
contribue	1
contribution	1
contrôle	1
contrôlé	1
contrôlée	1
contrôler	1
converge	1
convertibilité	1
convertir	1
convient	1
corrélativement	1
correspondant	1
corruption	1
courante	1
courantes	1
courte	1
coûteuse	1
couvrent	1
créent	1
créés	1
critère	1
croissent	1
culturelles	1
cumulent	1
currency	1
datastream	1
delà	1
décennie	1

décisif	1
déclaration	1
découvre	1
défaillance	1
défavorables	1
défend	1
défense	1
déficitaires	1
définir	1
dégradé	1
dehors	1
déjà	1
délocalisées	1
demande	1
demandes	1
demeure	1
dépend	1
dépendante	1
dépendront	1
dépense	1
dépît	1
déplace	1
déréglementation	1
déréglementée	1
dérégulation	1
dernière	1
déroger	1
déséquilibres	1
dessus	1
destiné	1
détention	1
déterminante	1
déterminants	1
déterminer	1
déterminera	1
détriment	1
devaient	1
développements	1
développer	1
devises	1
devoir	1
devrait	1
différence	1
différenciation	1
différencié	1
différente	1

différentiel	1
diminuer	1
dinar	1
directeur	1
direction	1
discriminant	1
discuté	1
disparaître	1
disparités	1
disparition	1
disposaient	1
disposent	1
disposer	1
dissuader	1
distendue	1
distingué	1
distribuait	1
distribution	1
dite	1
divergences	1
divers	1
diversification	1
diversité	1
dixit	1
dohrn	1
dollarisation	1
domaine	1
domination	1
dominer	1
donner	1
donnera	1
double	1
dues	1
dunning	1
dupuch	1
durée	1
échanges	1
éclectique	1
écoles	1
economiques	1
effectif	1
effectivement	1
effectuée	1
effectuent	1
efficace	1
efficaces	1

élargi	1
élargie	1
elargir	1
élargissement	1
élémentaire	1
élimine	1
éloignés	1
émergents	1
emploi	1
emporter	1
enchaînement	1
encouragées	1
énergie	1
engagées	1
engagements	1
engendre	1
englobe	1
ensembles	1
entrant	1
entrave	1
entraves	1
entrepris	1
entrer	1
énumérés	1
envisagés	1
époque	1
équation	1
équipements	1
équipements	1
erratique	1
esprit	1
essentielles	1
estimations	1
estimés	1
estrin	1
établi	1
établie	1
établissements	1
étatiques	1
étoile	1
etranger	1
étudié	1
étudiée	1
étudier	1
euro	1
européens	1

eux	1
évaluer	1
évidente	1
éviter	1
évolutions	1
examiné	1
exclu	1
exclues	1
exclusives	1
exécution	1
exemptés	1
exercé	1
exige	1
existante	1
existantes	1
existants	1
exogènes	1
expérience	1
expliqué	1
expliquées	1
expliquent	1
exploités	1
exportées	1
exporter	1
exposée	1
expression	1
exprimées	1
extérieurs	1
externe	1
extrêmes	1
f	1
facilitant	1
facteur	1
factuel	1
faculté	1
faibles	1
faiblesse	1
faillite	1
faisant	1
faveur	1
favorisait	1
fiabilité	1
finale	1
financée	1
financement	1

firme	1
fiscal	1
fiscalité	1
fixé	1
flottante	1
fonctionner	1
fond	1
fondamentale	1
fondamentaux	1
fondant	1
fonde	1
fondements	1
fondés	1
forces	1
formel	1
formulée	1
fortes	1
fournissant	1
frais	1
freinent	1
fur	1
fusion	1
fusions	1
fut	1
future	1
futurs	1
gagner	1
garantie	1
garder	1
génératrices	1
gènère	1
géographiques	1
globale	1
gouvernance	1
gouverné	1
goyeau	1
grâce	1
graduelle	1
gravitationnelle	1
greenfields	1
groupes	1
guidant	1
h	1
haut	1
historiquement	1
historiques	1

horizontale	1
hui	1
huit	1
hypothèse	1
ide5	1
identification	1
identifie	1
illustré	1
ils	1
image	1
imparfaite	1
implantant	1
implantations	1
implantée	1
implantent	1
implicite	1
impliqué	1
impliquée	1
impliquent	1
impliquer	1
importantes	1
importe	1
impression	1
impulsif	1
imputable	1
imputables	1
incarnés	1
incertain	1
incertaines	1
incidences	1
incitation	1
incitations	1
incluses	1
incontestablement	1
incorporels	1
indépendant	1
indépendante	1
indépendantes	1
indirectement	1
indispensables	1
individus	1
induisent	1
industrielle	1
industries	1
inefficience	1
inférieur	1

infini	1
infirmée	1
influera	1
information	1
informations	1
innovants	1
innover	1
inscrire	1
inscrit	1
insèrent	1
insertion	1
instables	1
installations	1
instar	1
instauration	1
instituée	1
instrumentation	1
intégrant	1
intégrante	1
intégrée	1
intellectuelle	1
intense	1
interbancaire	1
interdépendants	1
intéressent	1
intérêt	1
intermédiaire	1
internationales	1
internationaux	1
interroge	1
interroger	1
intersection	1
intervenants	1
intervention	1
intrants	1
introduit	1
intuitions	1
inverse	1
investi	1
investir	1
investment	1
irrécupérables	1
isolé	1
isolons	1
iv	1
jacent	1

jacente	1
janvier	1
jeux	1
joué	1
jour	1
jugé	1
jugées	1
jure	1
juridique	1
justification	1
justifie	1
laar	1
lancement	1
laquelle	1
large	1
largement	1
latente	1
légalement	1
législation	1
légué	1
léonard	1
lesquels	1
levy	1
liant	1
libération	1
licences	1
liées	1
lieu	1
ligne	1
lignée	1
limite	1
linéaire	1
log	1
logarithme	1
logiquement	1
logiques	1
loin	1
lointain	1
lourds	1
m1	1
m18	1
macroéconomiques	1
maintien	1
majeur	1
majeurs	1
majorité	1

manque	1
marche	1
marginale	1
market	1
marque	1
marques	1
mars	1
massives	1
mco	1
mécanisme	1
mécanismes	1
médiatisé	1
médiocre	1
meilleur	1
ménages	1
mener	1
mensuel	1
mère	1
mériter	1
mesurant	1
mesurée	1
mesurées	1
mesures	1
mesurés	1
méthodologie	1
mettant	1
milan	1
millénaire	1
milliards	1
minorée	1
minorité	1
mjit	1
modélisation	1
moderne	1
moderniser	1
modes	1
mondiale	1
mondiaux	1
monobanque	1
montre	1
moteur	1
mouvement	1
moye	1
moyennes	1
multinationalisation	1
mutation	1

naturellement	1
nécessite	1
néfaste	1
négatifs	1
négativement	1
négligeable	1
nettes	1
niveaux	1
nombreuses	1
nombreux	1
noms	1
normalement	1
normalisée	1
note	1
noté	1
nouveaux	1
obéir	1
obéissent	1
obère	1
observation	1
occupe	1
ocde	1
octroi	1
office	1
offre	1
offres	1
oligopolistique	1
open	1
opérationnel	1
opérateur	1
oppose	1
opposent	1
options	1
optique	1
or	1
ordonné	1
organisation	1
organiser	1
orientations	1
orienter	1
outils	1
ouvert	1
ouvertes	1
ouvre	1
ouvrent	1
parallèle	1

paramètre	1
parcoursu	1
parenthèses	1
parfois	1
parité	1
participer	1
particulièrement	1
partiel	1
passage	1
passant	1
passation	1
passé	1
passée	1
passer	1
patrimonial	1
pénalisant	1
pénalise	1
pénétrer	1
pépin	1
perception	1
performance	1
périlleux	1
permettant	1
perte	1
pertinent	1
pertinents	1
phénomène	1
phénomènes	1
physiques	1
pi	1
pibji	1
pindyck	1
pineau	1
plan	1
planifiés	1
pleinement	1
poids	1
politiques	1
ponction	1
porter	1
ports	1
positive	1
possèdent	1
possession	1
possibles	1
potentiellement	1

pourquoi	1
pourraient	1
poursuivi	1
poursuivie	1
pratiquaient	1
pratique	1
préalablement	1
précédente	1
préfèrent	1
préfèreraient	1
prennent	1
préparation	1
présentées	1
présentent	1
préservation	1
président	1
préside	1
présumées	1
prêtable	1
prévisions	1
prévoir	1
primordial	1
principal	1
principes	1
pris	1
privilège	1
probable	1
problème	1
problèmes	1
procure	1
productions	1
productives	1
produire	1
produit	1
profit	1
profitabilité	1
progressif	1
progressive	1
promulgation	1
propice	1
propose	1
proposons	1
propre	1
protection	1
protectionnisme	1
protectionnistes	1

protéger	1
proxy	1
public	1
publication	1
publics	1
puisque	1
purs	1
qualifions	1
quasi	1
quatrième	1
quelle	1
r2	1
rachat	1
radicalement	1
ramené	1
rapatriement	1
rapatriés	1
rapidement	1
rapidité	1
rappeler	1
rappelons	1
rapportés	1
ratio	1
rationalisé	1
rationalité	1
rationnelle	1
rationnels	1
rato	1
réajustement	1
réalisées	1
réalisme	1
recensées	1
recensés	1
recettes	1
recommandé	1
reconnue	1
recouvre	1
recteur	1
reçues	1
rédaction	1
réduction	1
réduire	1
réduits	1
réfère	1
références	1
réfèrent	1

refstri	1
regaf	1
régional	1
réglage	1
regroupant	1
réguler	1
régulièrement	1
réimportée	1
réinvestir	1
réinvestissement	1
relais	1
relations	1
relié	1
reliés	1
remarquable	1
remarquer	1
remis	1
remplacement	1
remplie	1
rendre	1
rendu	1
renforce	1
renonçant	1
rentable	1
renvoyer	1
réorganisation	1
répandues	1
repérage	1
repérer	1
répond	1
répondent	1
réponse	1
report	1
reposant	1
repré	1
représente	1
réside	1
resmini	1
résorption	1
respectifs	1
resserrement	1
ressort	1
restauration	1
resté	1
restreint	1
restructurations	1

resultats	1
résultent	1
retenue	1
retenus	1
réticence	1
retiennent	1
retour	1
retrouvées	1
révélé	1
révéler	1
revenus	1
revue	1
rigoureuses	1
rjit	1
rodrigo	1
role	1
routes	1
rythme	1
rythmes	1
sachant	1
saine	1
salariés	1
samuelson	1
satisfaction	1
sauf	1
scénario	1
sciences	1
scolarisation	1
section	1
segmentation	1
semblable	1
semblait	1
semblent	1
semestre	1
sentier	1
séparation	1
sept	1
sera	1
seraient	1
sérieux	1
seront	1
servir	1
seul	1
seule	1
signalé	1
signes	1

signés	1
signification	1
significatives	1
similaires	1
simplicité	1
simplifiée	1
sinon	1
situe	1
situé	1
slovaque	1
slovènes	1
sociale	1
sociales	1
société	1
sorties	1
souci	1
soulignant	1
souligne	1
souligné	1
soulignent	1
souligner	1
souplesse	1
source	1
soutenue	1
spécificité	1
spécifiquement	1
stabiliser	1
statistique	1
structurel	1
structurels	1
sturzenegger	1
substituera	1
substitut	1
substitution	1
substituts	1
succès	1
successivement	1
suffire	1
suffisantes	1
suit	1
suite	1
suivantes	1
supérieur	1
supérieure	1
surprenant	1
surprendre	1

suss	1
synthèse	1
synthétiser	1
systèmes	1
technologique	1
technologiques	1
tel	1
télécommunication	1
telle	1
telles	1
tels	1
témoigne	1
temps	1
tenue	1
testées	1
textes	1
théorique	1
tirées	1
titres	1
tournée	1
toute	1
traditionnellement	1
traduisait	1
traduit	1
traitant	1
traitée	1
traitement	1
transaction	1
transformé	1
transitant	1
travaux	1
trends	1
trésor	1
trésorerie	1
triple	1
troisième	1
trop	1
trouver	1
typologie	1
ultérieurement	1
unanimité	1
unifié	1
unifiée	1
uniforme	1
universels	1
université	1

urgence	1
utiliserait	1
vague	1
vagues	1
valeurs	1
variabilité	1
variance	1
variations	1
variées	1
vendent	1
ventes	1
vérifier	1
verticale	1
vertu	1
viabilité	1
vie	1
viennent	1
voies	1
volontarisme	1
vont	1
vrai	1
vs	1
weymark	1
wi	1
world	1
yeyati	1

Annexe (2)

Les combinaisons recueillies (Brutes)

Occurrence "prix"

- Un prix démarqué
- Un prix majoré
- Un prix forfaitaire
- Un prix subventionné
- Le prix relatif
- Un prix psychologique
- Un prix coûtant
- Un prix unique
- Un prix fixe
- Un prix variable
- Le juste prix
- Un prix concurrentiel
- Un prix compétitif
- Un prix performant
- Le dernier prix
- Le prix minimum
- Le prix moyen
- Le prix maximum
- les prix maxima
- Un prix imbattable
- Un prix sacrifié
- Un prix dérisoire
- Un prix bradé
- Un prix gâché
- Un prix avantageux
- Un prix réduit
- prix intéressant
- prix attractif
- prix modique
- prix spécial
- prix bas
- prix abordable
- prix raisonnable
- prix normal
- prix honnête
- prix modéré
- prix élevé
- prix excessif
- prix prohibitif
- prix exorbitant
- prix fou
- prix intérieurs
- prix mondiaux
- prix unitaire

Occurrence "risque"

- une assurance tous risques
Un risque assurable
Un investissement en capital à risque
Le capital à haut risque
Une société de capital-risque
Un risque de change
La couverture du risque de change
Les risques de crédit
Le risque de faillite
Un risque financier
La gestion des risques
Le risque d'inflation
Des risques inflationnistes
Un placement sans risque
Un placement sans risques
Un placement à risque
Une obligation à haut risque
Un risque de perte
Un placement sans risques
Une société de capital risque
le capital à risque

l'occurrence "valeur"

- La valeur ajoutée nette
la valeur ajoutée brute
La valeur marchande
La valeur vénale
La valeur non marchande
La valeur objective
La valeur subjective
La valeur nominale
La valeur faciale
La valeur réelle
La valeur nominale
La valeur boursière
La valeur intrinsèque (d'une entreprise)
La valeur intrinsèque (d'une action)
La valeur économique
La valeur comptable
La valeur comptable d'une action
La valeur nette comptable
La valeur locative
La valeur actualisée
La valeur agréée
La valeur liquidative

La valeur capitalisée
Une valeur mobilière
Une valeur cyclique
Une valeur sûre
Une valeur stable
Une valeur sensible
Une valeur active
Une valeur inactive
Une valeur élevée
Une faible valeur
Une valeur
Une (valeur) étrangère
La valeur totale
La valeur globale
La valeur unitaire
La valeur actuelle
La valeur future
La valeur initiale
La date de valeur
le jour de valeur
Un portefeuille de valeurs
Des valeurs détenues en portefeuille
Une valeur de référence
La valeur de marché
La valeur d'acquisition
La valeur de rachat
La valeur à neuf
La valeur d'inventaire
La valeur d'assurance
Une valeur de rendement
Une valeur de croissance
Une valeur (mobilière) à revenu fixe
Une valeur (mobilière) à revenu variable
Une valeur à forte liquidité
Une valeur à moyenne liquidité
Une valeur à liquidité faible
Une valeur de qualité
La valeur d'un titre
Une perte de valeur
La taxe à la valeur ajoutée
La valeur du marché
des valeurs immobilisées
la valeur comptable d'une entreprise
des valeurs disponibles
des valeurs d'exploitation
le cours d'une valeur
la cote d'une valeur

la valeur d'une action
un portefeuille de valeurs
une valeur de croissance
une valeur de (bon) père de famille
une valeur de premier ordre
une valeur défensive
une valeur spéculative
une valeur de qualité
la valeur boursière
le marché des valeurs
la bourse des valeurs
la valeur d'acquisition
la valeur marchande
la valeur d'échange
la valeur de marché

Occurrence "marché"

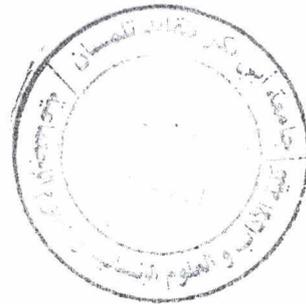
- le marché des changes
Un marché (hyper-)concurrentiel
Le marché des consommateurs
Le marché des contrats à terme
Une économie de marché (libre)
La transition vers une économie de marché
le passage vers une économie de marché
Une économie sociale de marché
Les marchés d'exportation
un marché d'exportation
Une main-d'oeuvre (à) bon marché
Une marchandise bon marché
(une personne) faire son marché
(une personne) en être quitte à bon marché
(une personne) faire bon marché de qqch.
(un produit, un magasin) (très) bon marché
(un produit, un magasin) à bon marché
Hors du marché
Un marché de dupes
(une personne) mettre le marché en main de qqn
Le marché potentiel
Le marché réel
Le marché [+ adj. qui désigne une branche d'activité]
Le marché libre
le marché ouvert
Le marché unique
Le marché boursier
le marché primaire
le marché secondaire

Le second marché
Le marché obligataire
Le marché dérivé
le marché d'options négociables de Paris
Le marché interbancaire
Le marché immobilier
Le marché locatif
Le marché officiel
Le marché libre
Le marché gris
Un marché parallèle
Le marché noir
Faire du marché noir
Acheter au marché noir
Un marché couvert
Un marché captif
Un marché segmenté
Un marché public
Un marché ferme
Les marchés émergents
un marché émergent
Un marché porteur
Un marché saturé
Un marché avantageux
Un marché juteux
Un marché transparent
Un marché opaque
Un marché (boursier) liquide
Un marché calme
Un marché nerveux
Un marché actif
Un marché animé
Un marché étroit
Un marché indécis
Un marché hésitant
Un marché déprimé
Un marché étroit
un petit marché
un marché exigu
Un grand marché
un vaste marché
Un marché haussier
Un marché orienté à la hausse
Un marché baissier
Un marché orienté à la baisse
Le marché intérieur
Le marché national

13 Le marché domestique
 Le marché interne
 Un marché étranger
 Un marché extérieur
 Le marché local
 Le marché [+ adj. qui désigne un (groupe de) pays]
 Une étude de marché
 Une étude du marché
 Les lois du marché
 La structure du marché
 Les imperfections du marché
 Les conditions du marché
 Le leader du marché
 le chef de file du marché
 Un acteur du marché
 Un teneur de marché
 La situation du marché
 l'état du marché
 Les tendances du marché
 La (bonne, mauvaise) tenue du marché
 Un indicateur de marché
 La volatilité du marché
 La place du Marché
 Le jour de marché
 La croissance du marché
 l'expansion du marché
 Une part de marché
 une part de marché de ...%
 ...% de parts de/du marché
 Un segment de marché
 Le marché cible
 Le marché des capitaux
 le marché monétaire
 le marché de l'argent
 le marché financier
 Le marché des changes
 le marché de change
 Le marché du travail
 Le marché de l'emploi
 Le marché des actions
 Le marché à terme
 Le marché au comptant
 116 Le marché à terme des instruments financiers
 le marché à terme international de France
 le marché des contrats à terme
 Le marché d'options négociables de Paris
 Le marché des options

Le marché à prime
 Le (marché) spot
 Les marchés d'exportation
 un marché d'exportation
 Le marché à [+ nom des biens de consommation échangés]
 Le marché de [+ nom des marchandises ou des services échangés]
 Un marché en plein air
 Un marché des quatre saisons
 Un marché aux puces
 Un marché de renouvellement
 Un marché de remplacement
 Un marché de masse
 Le marché des consommateurs
 Le marché des entreprises
 Un marché de gré à gré
 La transparence du marché
 L'opacité du marché
 la tension sur le marché
 La déprime du marché
 L'effondrement du marché
 Un marché en recul
 Un marché en (pleine) expansion
 La saturation du marché
 La tendance (à la hausse/baisse) du marché
 L'étroitesse du marché
 La marchandisation des placements
 Le prix du marché
 Un prix hors marché
 bon marché
 Un produit bon marché
 Le marché des produits
 Le marché publicitaire
 La valeur de marché
 (un marché, un contrat) aller chercher dans les [+ somme]
 (une personne) faire le marché
 (un produit, un magasin) meilleur marché (qu'un autre)
 (le produit, le magasin, la société) le/la meilleur marché
 Un marché atomisé
 Une part du marché
 . des parts de/du marché
 Le marché du comptant
 Le marché à terme d'instruments financiers
 Le marché à primes
 Les tensions sur le marché
 Le prix de marché
 La valeur du marché
 une accalmie sur les marchés financiers

- le marché boursier
- l'économie de marché
- sur le marché des changes
- lancer sur le marché
- un marché ouvert
- une économie de marchés des capitaux
- bon marché
- le marché des valeurs (mobilières)
- le marché des obligations
- le marché des rentes
- le marché de l'immobilier
- le marché hors cote
- les forces du marché
- les mécanismes du marché
- un opérateur sur le marché
- un marché segmenté
- un marché atomisé
- un marché (de) niche
- le prix du marché
- le prix du marché
- la valeur de marché
- la variation du marché
- le prix de marché
- les variations du marché



Occurrence "rendement"

- Le rendement d'une action
- Une action de rendement
- Le rendement d'un compte
- Un compte à haut rendement
- Le rendement d'un emprunt
- Le rendement d'un investissement
- (une machine, un service, une usine) tourner à plein rendement
- (un compte, une obligation, une machine) à haut rendement
- (un compte, une obligation, une machine) À faible rendement
- Le rendement brut
- Le rendement net
- Le rendement actuariel (brut, net)
- Le rendement actuel
- Le rendement global
- le rendement immédiat
- Le rendement réel
- Un rendement fixe
- Un rendement variable
- Un haut rendement
- un rendement élevé

Un rendement moyen
Un faible rendement
Un rendement supérieur
un meilleur rendement
Un rendement inférieur
Les rendements non proportionnels
les rendements croissants
les rendements décroissants
Les rendements constants
Les perspectives de rendement
Une prime de rendement
La courbe de rendement
Le rendement de [+ nom qui désigne un type de produits, de placement]
Les rendements d'échelle
Un rendement à long terme
Un rendement à moyen terme
Un rendement à court terme
Un rendement par hectare
Un rendement à l'hectare
Le taux de rendement
Un salaire au rendement
Le travail au rendement
Travailler au rendement
Une valeur de rendement
Le rendement d'une obligation
(une machine, un service, une usine) fonctionner à plein rendement
le rendement global
le taux de rendement
le rendement obligataire
une rémunération au rendement

l'occurrence "taux"

Les capitaux permanents
Les capitaux privés
Les capitaux publics
Les capitaux fébriles
les capitaux flottants
Les mouvements de capitaux
les transferts de capitaux
le flux de capitaux
Un afflux de capitaux
les entrées de capitaux
Un reflux de capitaux
les sorties de capitaux
la fuite de capitaux

Le rapatriement de capitaux
 La libre circulation des capitaux
 Un besoin en capitaux
 Un manque de capitaux
 une pénurie de capitaux
 Une abondance de capitaux
 Le taux de capitalisation
 Les fluctuations (du taux) de change
 les variations (du taux) de change
 Un (taux de) change favorable
 Un (taux de) change défavorable
 le taux de change
 Un taux de chômage élevé
 Un taux de chômage record
 Le taux de chômage
 La courbe des taux d'intérêt
 La courbe du taux de chômage
 Un taux (d'intérêt) créditeur
 Le taux de croissance
 Un taux (d'intérêt) débiteur
 le taux d'endettement
 Un taux (d'intérêt) directeur
 Un emprunt à taux d'intérêt fixe
 Un emprunt à taux d'intérêt variable
 Un faible taux d'épargne
 Un taux d'épargne élevé
 Un taux d'épargne record
 Le taux d'épargne
 Le taux d'autofinancement
 Le taux moyen d'imposition
 le taux d'imposition moyen
 Le taux d'imposition le plus élevé
 Un taux d'imposition unique
 Le taux d'imposition
 Le taux marginal d'imposition
 Le taux d'inflation
 Sur le front des taux d'intérêt
 l'écart (de taux) d'intérêt
 Le bas niveau des taux d'intérêt
 le faible niveau des taux d'intérêt
 Les taux d'intérêt bas
 Le niveau élevé des taux d'intérêt
 Les taux d'intérêt élevés
 Les taux d'intérêt usuraires
 Un taux d'intérêt
 L'évolution des taux d'intérêt
 Un taux d'intérêt réel

Un taux d'intérêt nominal
Un (taux d')intérêt à long terme
un taux long
Un (taux d')intérêt à moyen terme
Un (taux d')intérêt à court terme
un taux court
(une valeur mobilière)sensible aux taux d'intérêt
Un taux d'investissement
Le marché des capitaux
Les métaux précieux
Un prêt (à taux) bonifié
Un prêt à taux variable
Un prêt à taux fixe (sur... ans)
Le taux de profit
Le taux de rendement
Le taux de rentabilité
Les services postaux
les sociétés de capitaux
Une société de capitaux
le solde de la balance des capitaux
Le taux de syndicalisation
Un taux nominal
Un taux réel
Un taux à long terme
Un taux à moyen terme
Un taux à court terme
Un taux long
un taux court
Un taux progressif
Un taux dégressif
Un taux fixe
Un taux variable
Un taux révisable
Un taux prohibitif
Un taux réduit
Un taux avantageux
Un taux préférentiel
Un taux usuraire
Un taux élevé
Un taux modéré
Un taux bas
Un taux annuel
La courbe des taux d'intérêt
La courbe du taux de chômage
Un taux d'intérêt
Un taux (d'intérêt) nominal
Un taux (d'intérêt) réel

Un taux (d'intérêt) (à) long terme
 Un taux (d'intérêt) obligataire
 Un taux (d'intérêt) de base
 Un taux (d'intérêt) directeur
 Un taux (d'intérêt) actuariel
 Un taux (d'intérêt) créditeur
 Un taux (d'intérêt) débiteur
 Un taux d'escompte
 Le taux d'absentéisme
 Un taux de pénétration
 Le taux d'activité
 Un taux de couverture
 Le taux de rotation de [+ nom d'un produit ou d'une catégorie de produits]
 Le taux de rotation des stocks
 Le taux de rotation du personnel
 Le taux de marge
 Le taux de retour
 Le taux de fidélité
 le taux d'endettement
 le taux de rentabilité
 (un taux de) 80 pour cent
 Le taux de TVA
 Le taux de taxation
 Une valeur [+ adj. qui désigne le type d'activité de la société de capitaux]
 (une personne) faire valoir ses capitaux
 Une obligation à taux fixe
 Une obligation à taux variable
 Le taux d'intérêt obligataire
 la fuite des capitaux
 La stabilité des taux de change
 les investissements totaux
 Un taux (d'intérêt) (à) moyen terme
 Un taux (d'intérêt) (à) court terme
 Une obligation à taux flottant
 Une obligation à taux révisable
 une accalmie sur le front des taux d'intérêt
 les capitaux frais
 le taux de change
 le taux plancher
 le taux plafond
 un taux débiteur
 une économie de marchés des capitaux
 le taux d'imposition
 le taux de l'impôt
 les capitaux propres
 les capitaux étrangers
 un taux d'imposition

le taux de l'impôt
Un faible taux d'inflation
Le taux d'inflation annuel
les sorties de capitaux
le taux de rendement
le taux d'actualisation
le taux (d'intérêt) actuariel
un taux d'actualisation
les revenus de capitaux
les revenus des capitaux

Terme + adjectif mot clé "prix"		Terme + adjectif le mot clé "Valeur"			
1	débarqué	1	ajoutée nette	à revenu fixe	45
2	majoré	2	ajoutée brute	à revenu variable	46
3	forfaitaire	3	marchande	à forte liquidité	47
4	subventionné	4	vénale	à moyen liquidité	48
5	relatif	5	non marchande	de qualité	49
6	psychologique	6	objective	d'exploitation	50
7	coûtant	7	subjective	d'une action	51
8	unique	8	nominale	de croissance	52
9	fixe	9	faciale	de père de famille	53
10	variable	10	réelle	de premier ordre	54
11	concurrentiel	11	boursière	d'usage	55
12	compétitif	12	intrinsèque	de liquidation	56
13	performant	13	économique	à la chasse	57
14	minimum	14	comptable	de départ	58
15	moyen	15	nette	d'échange	59
16	maximum	16	locative	fondamentale	60
17	maxima	17	actualisée	cardinale	61
18	imbattable	18	agréée		
19	sacrifié	19	liquidative		
20	dérisoire	20	capitalisée		
21	bradé	21	mobilière		
22	gâché	22	cyclique		
23	réduit	23	sûre		
24	intéressant	24	stable		
25	attractif	25	sensible		
26	modique	26	active		
27	spécial	27	inactive		
28	bas	28	élevée		
29	abordable	29	totale		
30	raisonnable	30	globale		
31	normal	31	unitaire		
32	honnête	32	actuelle		
33	modéré	33	future		
34	élevé	34	initiale		
35	excessif	35	détenue		
36	prohibitif	36	de référence		
37	exorbitant	37	de marché		
38	fou	38	d'acquisition		
39	intérieur	39	de rachat		
40	mondial	40	à neuf		
41	unitaire	41	d'inventaire		
42		42	d'assurance		
43		43	de rendement		
44		44	de croissance		

Terme + adjectif mot clé "marché"		Terme + adj "rendement"	
1	des change	44	exigüe
2	concurrentiel	45	orienté à la hausse
3	des consommateurs	46	baissier
4	des contrats	47	interieur
5	d'exploitation	48	interne
6	d'exportation	49	national
7	de dupes	50	domestique
8	potentiel	51	étranger
9	réel	52	exterieur
10	libre	53	local
11	unique	54	cible
12	boursier	55	des capitaux
13	primaire	56	l'argent
14	secondaire	57	financier
15	obligataire	58	au compte
16	dérivés	59	monétaire
17	d'options	60	travail
18	interbancaire	61	des actions
19	immobilier	62	de l'emploi
20	locatif	63	des actions
21	officiel	64	à terme
22	gris	65	au comptant
23	parallèle	66	à spot
24	noir	67	à prime
25	couvert	68	en plein air
26	public	69	des quatre saisons
27	ferme	70	aux puces
28	émergent	71	des renouvellement
29	porteur	72	à remplacement
30	saturé	73	de masse
31	avantageux	74	des entreprises
32	juteux	75	gré à gré
33	transparent	76	en recul
34	opaque	77	des produits
35	liquide	78	publicitaire
36	calme	79	atomisé
37	actif	80	ouvert
38	nerveux	81	des rentes
39	animé	82	de l'immobilier
40	étroit	83	segmenté
41	indécis		
42	hésitant		
43	déprimé		

Terme + adjectif mot clé "Taux"

1	de bancarisation	45	plafond		
2	interbancaire	46	d'inflation		
3	capitalisation	47	d'actualisation		
4	de change				
5	de chômage				
6	d'intérêt				
7	d'endettement				
8	croissance				
9	directeur				
10	d'epargne				
11	d'imposition				
12	d'investissement				
13	bonifié				
14	de rentabilité				
15	long				
16	court				
17	progressif				
18	dégressif				
19	variable				
20	révisable				
21	réduit				
22	préférentiel				
23	avantageux				
24	usuaire				
25	modéré				
26	bas				
27	annuel				
28	prohibitif				
29	de base				
30	débiteur				
31	créditeur				
32	d'escompte				
33	d'absentéisme				
34	de pénétration				
35	d'activité				
36	de couverture				
37	de rotation				
38	de marge				
39	de retour				
40	fidélité				
41	rentabilité				
42	de TVA				
43	de taxation				
44	plancher				

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
CHAPITRE I LE MOT ET LE PHÉNOMÈNE DE LA COMPOSITION.....	8
1.1 Le mot : une notion problématique	9
1.1.1 Caractère figé du signe linguistique.....	13
1.1.2 Propriétés combinatoire des signes linguistiques.....	13
1.2 Le phénomène de la composition	14
1.2.1 La thèse d'Arsène Darmesteter sur la composition (1874)	16
1.2.2 Louis Guilbert (1971).....	17
1.2.3 André Martinet (1967).....	17
1.2.4 Bernard Pottier (1967)	19
1.2.5 Emile Benveniste (1966)	19
1.3 Compositionnalité.....	20
1.3.1 Figement : rappel de quelques traits	22
CHAPITRE II LES COLLOCATION ENTRE LA LANGUE GÉNÉRALE ET LANGUE DE SPÉCIALITÉ	24
2.1 Les collocations en langue générale : un état de l'art.	25
2.2. COLLOCATIONS : Approches et concepts.....	26
2.2.1 L'approche Lexicale J.R.Firth (1951/1957).....	27
2.2.2 La description lexicographique de J.F Haussmann (1979).....	31
2.2.3 L'approche structurale.....	33
2.2.3.1 La description structurale BBI (1986).....	34
2.2.4 L'approche Sémantique Mel'cuk (1995)	36
2.4 Quels critères pour définir les collocations ?	41
2.4.1 L'aspect arbitraire (la non prédictibilité)	42
2.4.2 Le caractère binaire des collocations	42
2.4.3 La dissymétrie des composants de la collocation.	43
2.5 Les niveaux du classement des collocations	44
2.5.1 Le niveau sémantique	44
2.5.2 Le niveau syntaxique	45
3.1 Les collocations en langue de spécialité	46
3.1.1 Les positions des linguistes.....	48

3.1.1.1 Position de Hoffmann (1979)	48
3.1.1.2 Position de Rondeau (1984).....	49
3.1.1.3 Position de Varantola (1986)	49
3.2 La terminologie et son rôle dans les langues de spécialité.....	51
3.3 Les collocations conceptuelles vs collocations lexicales.....	56
3.3.1 Cohen (1986).....	57
3.3.2 Laporte (1997).....	57
3.3.3 Pavel (1994).....	58
3.3.4 Heid (1992, 1994); Heid et Freibott (1991).....	59
3.4 Les collocations conceptuelles.....	61
3.4.1 Heid (1994)	61
3.4.2 Marie Claude L'Homme (1993, 1995, 1998).....	62
CHAPITRE III CORPUS, OUTIL ET MÉTHODOLOGIE.....	64
3.1 Le corpus : généralités.....	65
3.2 Caractéristiques de notre corpus	68
3.3 Présentation des outils	69
3.3.1 Le concordancier KWIC	69
3.3.2 L'étiquetage des textes.....	71
3.3.3 Méthodologie	72
3.3.1 Inventaire des combinaisons	73
3.3.2 Les formes des combinaisons lexicales spécialisées (CLS) retenues.....	74
3.3.3 Détermination des classes conceptuelles.....	77
3.4 Les Résultats	80
CONCLUSION	84
BIBLIOGRAPHIE	86
ANNEXE (1) CORPUS	93
ANNEXE (2) LES COMBINAISONS RECUEILLIES BRUTES	128
ANNEXE (3) LES COMBINAISONS RECUEILLIES TRIES	145